

Ville de Châtel-St-Denis



Rapport de gestion 2015



Chantier de la caserne du feu, site Route de Montreux

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2015

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1 - 2
Commentaires des comptes 2015	3 - 19
Situation des investissements réalisés en 2015	20 - 25
Mouvement du patrimoine 2015	26 - 31
Administration générale, Conseil général	32 - 36
Administration générale, Conseil communal	37 - 38
Personnel	39 - 43
Contrôle des habitants	43 - 49
Aménagement du territoire	50
Affaires sociales	51 - 53
Tourisme	54 - 57
Jumelage	58 - 59
Bâtiments	60 - 62
Commerce - Industrie - Economie	63
Culture	64
Instruction publique	65 - 72
Sport	73 - 76
Environnement	77 - 78
Travaux	79 - 84
Police	85 - 88
Forêts	89 - 94
Montagnes - Agriculture	95 - 96
Endiguements	97 - 99
Constructions	100
Feu	101 - 104
Eaux	105 - 108
Epuration	109 - 110
Energie	111 - 114
Centrale de chauffage à distance	115 - 116

Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour l'exercice 2015

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Le Conseil communal vous présente son rapport de gestion pour l'année 2015. Ce rapport relate le déroulement de l'année écoulée et est une source particulièrement précieuse de renseignements les plus divers sur la Ville de Châtel-Saint-Denis et sur les activités des différents services communaux. Comme chaque année, ce rapport permet d'apprécier à sa juste valeur l'immense travail accompli par nos collaborateurs. Chacun pourra prendre connaissance de cette source détaillée de renseignements en se rendant sur notre site www.chatel-st-denis.ch.

Le point principal relaté dans ce rapport concerne, bien évidemment, le résultat des comptes 2015. Les différentes raisons qui expliquent ce résultat sont clairement détaillées. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation financière pour l'année qui vient de se terminer. La prudence est cependant de rigueur. De nombreux futurs investissements communaux et de district nous attendent. Cependant il ne suffit pas de gérer son avoir avec économie, mais aussi d'investir afin de maintenir nos équipements et de construire les infrastructures nécessaires à une commune en perpétuelle évolution.

Quelle chance pour un Syndic de commencer son rapport, année après année, de la même manière. En effet, nos résultats comptables se suivent et se ressemblent. Cela vient, bien évidemment, d'une bonne gestion du Conseil communal et des différents services concernés. Malgré l'évolution de notre Commune, souvent décriée, nous avons la chance de connaître une situation comptable saine.

Quelques événements importants ont marqué la vie politique châteloise en 2015.

2015, une année de transition !

Le Conseil général s'est réuni quatre fois. Deux autres rencontres ont été préparées afin de présenter les différents projets importants. Une matinée de travail a réuni 33 personnes. Des ateliers, animés par des spécialistes, ont permis de communiquer, de manière précise et transparente, quelques situations châtelaises importantes : le projet du pont de la Péralla, celui des LSI (Loyers à Structure Intermédiaire), un futur projet de turbinage et la construction d'une école sur le site Cardinal. Les explications concernant l'introduction de la LAT et le résultat du PAL complétaient cette matinée appréciée par toutes les personnes présentes.

Une deuxième séance d'informations, consacrée à la présentation du MEP de la Gare et du déplacement de la route cantonale, a permis aux trente Conseillères et Conseillers présents de suivre l'évolution de ce projet qui avance rapidement.

L'organisation de ces deux rencontres est un moyen de communication important pour notre Commune. Cette façon de faire permet de mieux présenter les différents messages et les soucis de notre exécutif. La fréquentation ne pourra qu'augmenter en regard de l'intérêt des personnes présentes.

Le nouveau règlement du personnel communal a été présenté et approuvé. Nos collaborateurs en ont également pris connaissance lors d'une séance. Cette remise à jour a occasionné un énorme travail. Mené de mains de maître par notre Secrétaire général, notre Cheffe des finances, notre Ingénieur de ville, discuté en Commission administrative et en Commission du personnel, ce document précieux gère les différents rapports entre l'employeur et les collaborateurs avec tout le respect nécessaire à une saine collaboration.

La réalisation de ce rapport de gestion a occasionné un travail supplémentaire aux membres du Conseil communal, mais également et surtout aux cadres, aux chefs de service et à l'administration communale. A toutes ces personnes vont tous mes remerciements.

Je profite de ce dernier message en tant que Syndic et Conseiller communal, pour remercier toutes les personnes qui m'ont entouré dans cette tâche. Votre soutien et votre aide m'ont permis de découvrir la vie très active de notre Commune et de lier des amitiés inoubliables avec tout un chacun.

Je vous souhaite une lecture attentive et vous remercie de votre intérêt et de votre dévouement.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Châtel-Saint-Denis, mars 2016

Pour le Conseil communal,
François Genoud, Syndic

COMPTES 2015 – COMMENTAIRES

1. Explication du résultat
2. Détails des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2015
6. Bilan – mouvement du patrimoine

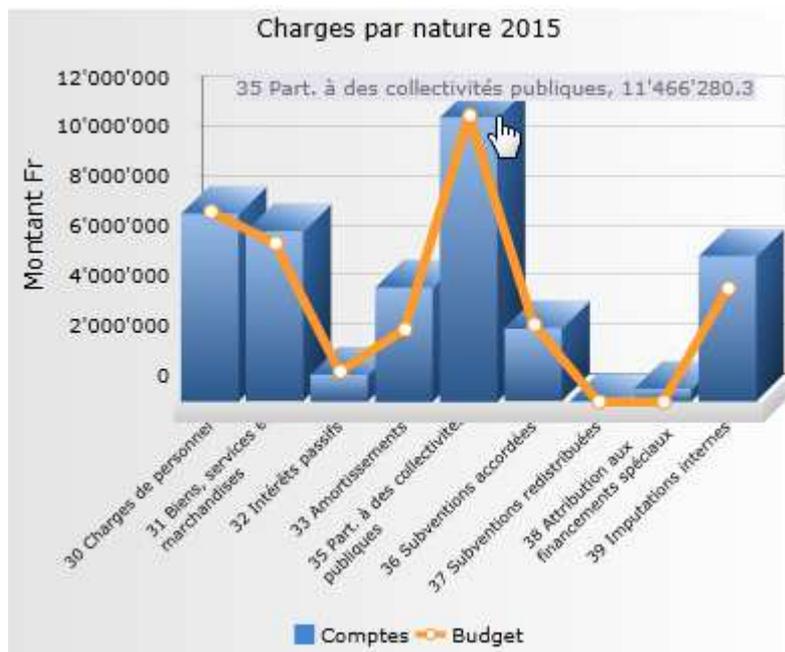
1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement dégage **un bénéfice avant amortissements extraordinaires de Fr 2'207'305.12**, alors qu'en 2014 il s'élevait à Fr. 1'591'794.64. Le budget de fonctionnement prévoyait un déficit de Fr. 492'980.-.

Ce résultat provient des éléments principaux suivants :

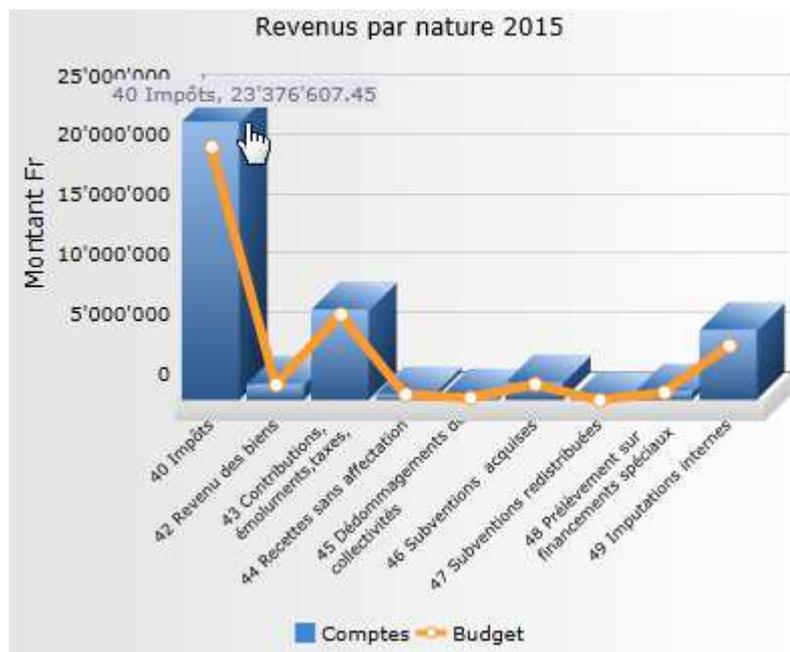
- 🏰 une très bonne maîtrise des charges avec un léger dépassement de Fr. 96'000.-
- 🏰 une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 2.1 millions de francs répartie comme suit :
 - impôts des personnes physiques Fr. 629'000
 - impôts des personnes morales Fr. 785'000
 - contributions immobilières Fr. 134'000
 - impôts sur les mutations immobilières et les gains immobiliers Fr. 465'000
 - les autres impôts Fr. 99'000
- 🏰 autres revenus pour Fr. 660'000.-

1.1 Charges de fonctionnement. Le budget prévoyait Fr. 37'433'755.- de charges et les comptes 2015 enregistrent un total de charges de Fr. 40'914'983.79, comprenant l'amortissement supplémentaire de Fr. 1'575'064.42, une attribution à la réserve pour véhicules de Fr. 300'000.- et une réserve pour le réseau routier de Fr. 200'000.-. Les charges nettes, sans tenir compte de l'amortissement supplémentaire, des attributions aux réserves, et des imputations internes, s'élèvent à Fr. 32'958'312.02 contre Fr. 32'862'215.- budgétisés, sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont supérieures de Fr. 96'097.02 par rapport au budget, soit de 0.29 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 12.



1.2 Les revenus de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2015 est basée sur les recommandations du canton. De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2015, des revenus exceptionnels ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers et les personnes morales.

Le budget prévoyait Fr. 36'940'795.- de recettes globales et les comptes 2015 enregistrent un total de recettes de Fr. 41'047'224.49. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements aux réserves places de parc, réseaux routiers et véhicules de Fr. 676'957.10 ainsi que d'une subvention à redistribuer, elles s'élèvent à Fr. 34'502'480.14 contre Fr. 31'728'235 budgétisés sans les imputations internes et les prélèvements à la réserve. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **Fr. 2'774'245.14 par rapport au budget, soit de 8.74 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 12.



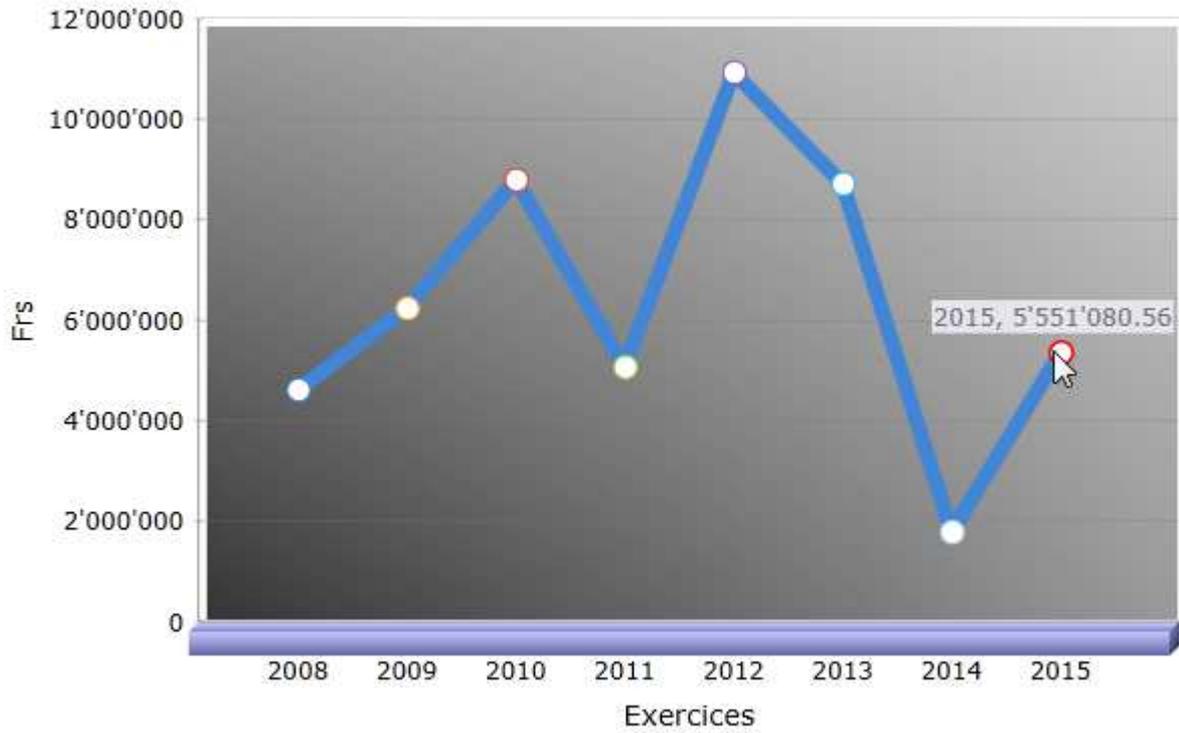
1.3 Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2014 après amortissements extraordinaires	Budget 2015	Comptes 2015 après amortissements extraordinaires
Revenus	39'198'212	36'940'795	41'047'223
Charges	39'196'079	37'433'775	40'914'983
Bénéfice/perte	2'132	-492'980	132'240

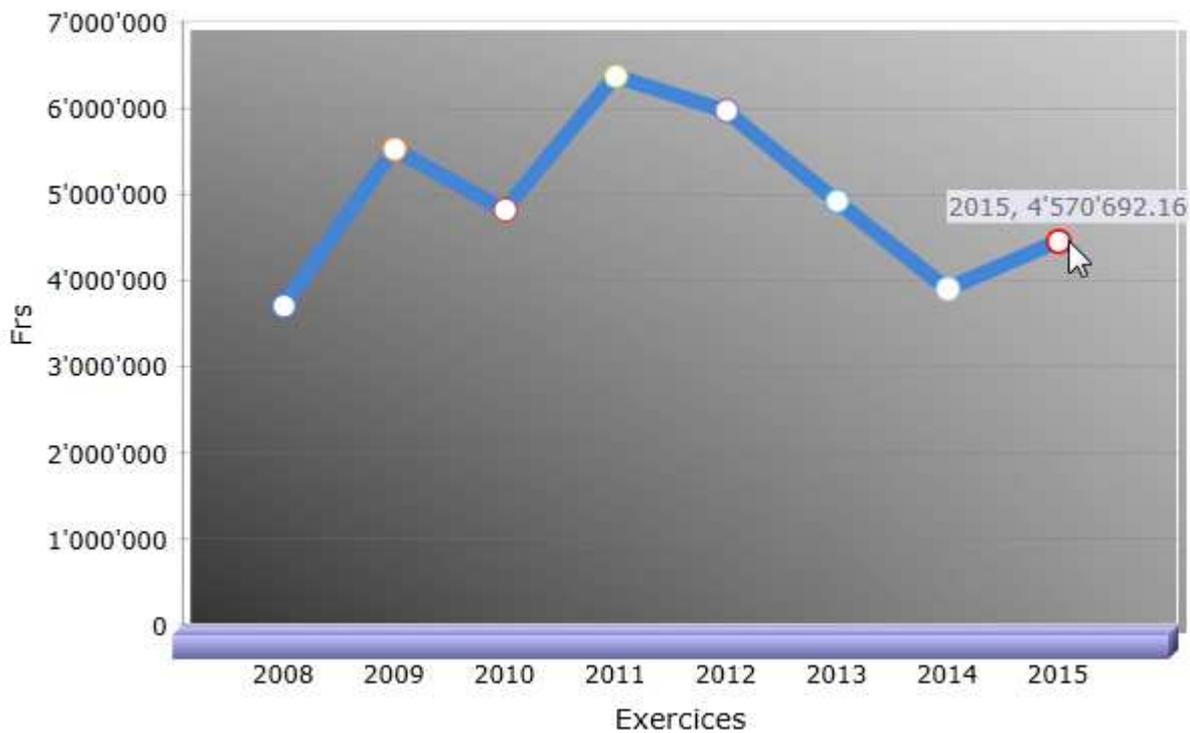
1.4 Dépenses d'investissement

L'excédent des dépenses nettes d'investissement porté au bilan s'élève à **Fr. 5'551'080.56**. Il augmente le patrimoine administratif et financier. Le budget prévoyait Fr. 3'985'510 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution (point 5). Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2016.

Dépenses nets d'investissements: Evolution 2008 - 2015



Marge d'autofinancement: Evolution 2008 - 2015



Après quatre années de marges d'autofinancement en nette diminution, la marge 2015 progresse à nouveau.

1.5 Amortissements

	Budget 2015	Comptes 2015
Amortissements obligatoires	1'791'630	1'784'844
Amortissements financiers (eau et épuration)	523'350	626'161
Amortissements extraordinaires		1'575'064
Amortissement avec réserve remplacement camion voirie	350'000	361'331
Amortissement avec réserve remplacement véhicule du service des eaux	65'000	56'684
Amortissement avec réserve aménagement route du Moléson secteur Bon Riau	193'000	197'502

Détail des amortissements aux pages 8 et 9

1.6 Dette brute et nette au 31.12.2015

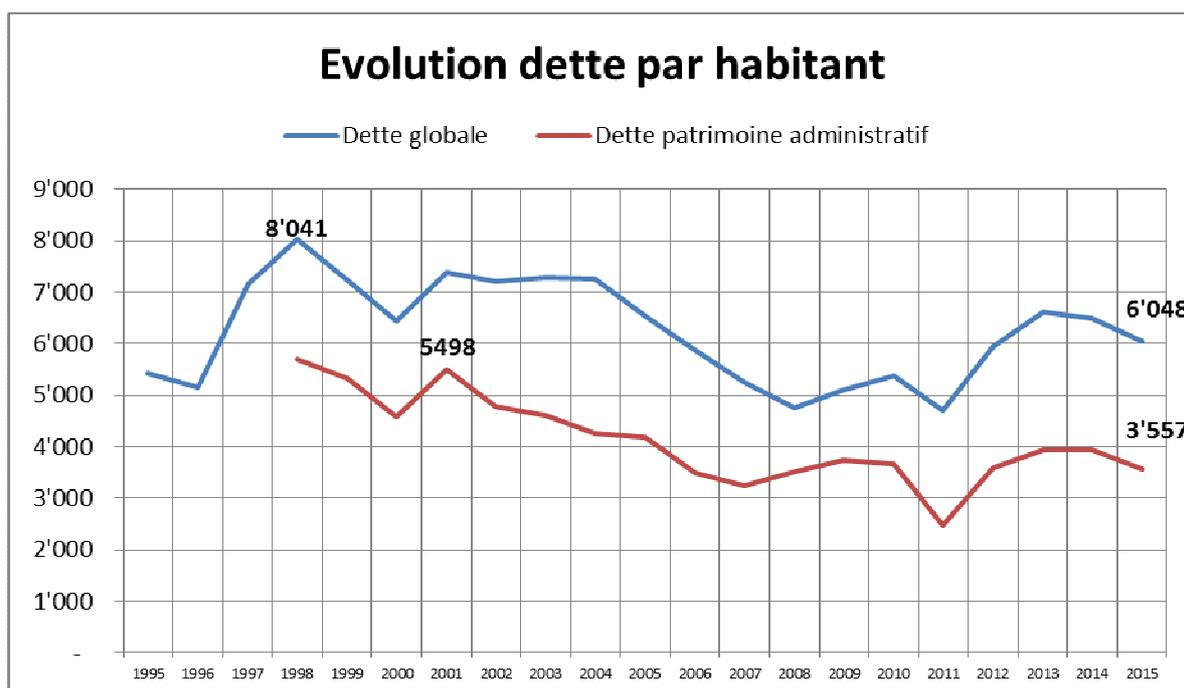
1.6.1 Dette du patrimoine financier et administratif

La dette brute s'élève à Fr. 39'609'361.95 selon le bilan (Fr. 41'688'097.85 au 31.12.2014). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à Fr. 39'097'101.86 (Fr. 41'443'589.18 au 31.12.2014).

✓ La dette nette par habitant s'élève à Fr. 6'048.- contre Fr. 6'486.- en 2014 (soit en diminution de Fr. 438.-)

1.6.2. Dette nette du patrimoine administratif

✓ La dette nette du patrimoine administratif par habitant s'élève à Fr. 3'557.- contre Fr. 3'930.- en 2014 (soit une diminution de Fr. 373.-)



1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	-
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	-
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	-
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5'882	17'839'613.00	5125	3'481
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5'245	16'916'578.00	5233	3'233
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4'752	19'385'250.00	5530	3'505
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5'106	21'278'289.00	5706	3'729
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5'386	21'106'248.00	5764	3'662
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4'714	20'725'778.00	5975	3'469
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5'934	22'003'183.90	6133	3'588
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	6'608	24'531'329.11	6222	3'943
2014	41'688'097.85	244'508.67	41'443'589.18	6390	6'486	25'115'589.00	6390	3'930
2015	39'609'361.95	512'260.09	39'097'101.86	6465	6'048	22'995'101.86	6465	3'557

1.6.4 Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 39'097'101.86

A déduire dettes du patrimoine financier :

- immeubles (chalets alpage)	-100'000.00
- terrain IG secteur Lussy	-563'000.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-5'472'000.00
- terrain IG secteur de la Gare	-599'000.00
- terrain Pra Greymy	-1'875'000.00
- Immeuble le CAB	-4'195'000.00
- halle " En Fossiaux"	-649'000.00
- zone à bâtir Montmoirin	-1'369'000.00
- installation turbinage	-1'280'000.00

Solde de la dette au 31.12.2015 (patrimoine administratif) 22'995'101.86

- par habitant : **3'557.00**
(situation au 31.12.2014) 3'930.00

RATIOS	2014	2015	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	10.10%	11.21% ↑	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	12.15%	13.24% ↑	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	203.02%	82.33% ↓	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.93%	2.56% ↓	< 05.00%
Par habitant	2014	2015	
Endettement/Fortune net par habitant	6'224.20	6'304.76	
Endettement total par habitant	7'558.50	7'524.17	

2015	MA/EN	MA/RFE	MA/DIN	INP/RFE	EN/HAB	ET/HAB
	11.21%	13.24%	82.33%	2.56%	6'304.76 Fr	7'524.17 Fr
A						
B			B	B		
C	C					
D		D				
E						
F						
G						
2014	C	D	A	B		
	10.10%	12.15%	203.02%	2.93%	6'224.20 Fr	7'558.50 Fr

MA / EN = Capacité de financement de l'endettement.	de 0 % à 4,99 %	résultat insuffisant
	de 5 % à 14,99 %	résultat moyen
	dès 15 % et plus	résultat bon
MA / RFE = Capacité d'autofinancement	de 0 % à 9,99 %	résultat insuffisant
	de 10 % à 19,99 %	résultat moyen
	dès 20 %	résultat bon
MA / DIN = Degré d'autofinancement	de 0 % à 49,99 %	résultat insuffisant
	de 50 % à 79,99 %	résultat moyen
	dès 80 %	résultat bon
INP / RFE = Quotité des intérêts	de 0 % à 4,99 %	résultat bon
	de 5 % à 9,99 %	résultat moyen
	dès 10 %	résultat insuffisant

1.6.5 Comparaison du résultat net par dicastère avant amortissements extraordinaires et attribution à la réserve

	Budget 2015	Comptes 2015	Ecart en francs	Ecart en %
Administration	2'081'990.00	2'065'009.07	-16'980.93	-0.82%
Ordre public	457'150.00	429'881.95	-27'268.05	-5.96%
Enseignement formation	7'724'570.00	7'474'947.68	-249'622.32	-3.23%
Culte, culture et loisirs	1'420'470.00	1'385'462.19	-35'007.81	-2.46%
Santé	2'330'610.00	2'319'536.95	-11'073.05	-0.48%
Affaires sociales	2'813'120.00	2'651'753.80	-161'366.20	-5.74%
Transports et communication	2'676'660.00	2'922'281.02	245'621.02	9.18%
Environnement	502'850.00	458'335.56	-44'514.44	-8.85%
Economie	755'630.00	496'349.16	-259'280.84	-34.31%
Finances et impôts	-20'270'070.00	-22'410'862.50	-2'140'792.50	-10.56%
Résultat	492'980.00	-2'207'305.12		
	(perte)	(bénéfice)		

2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

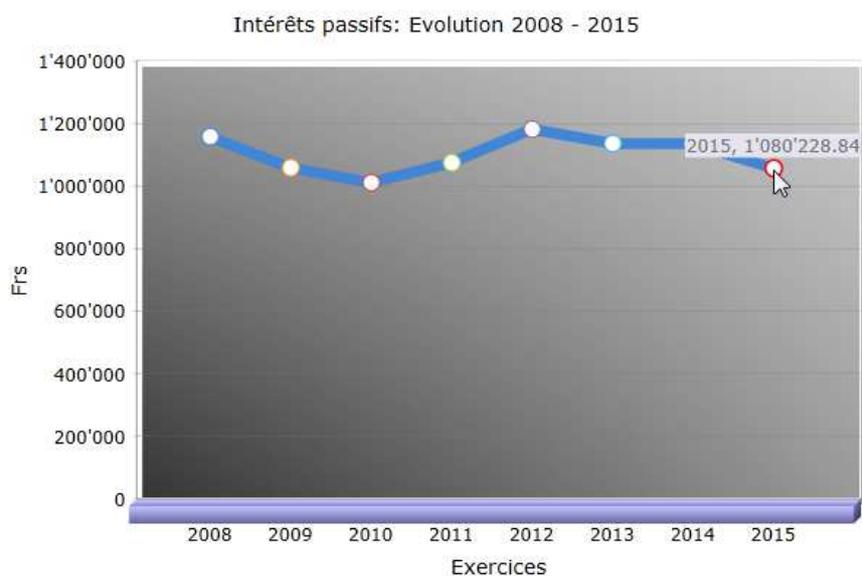
2.1. Total des dépenses financières

2.1.1 Amortissements obligatoires

	COMPTES 2014	<i>BUDGET 2015</i>	COMPTES 2015	<i>Valeur bilan au 31.12.2015</i>
Ecole du Bourg	169'926	169'930	169'926	3'067'000
Ecole La Châteloise	42'279	42'280	42'279	1'392'000
Ecole du Lussy	176'160	176'160	176'160	5'959'000
Conduites eaux	243'832	279'450	251'061	5'336'000
Construction canalisation	119'969	187'890	181'936	3'686'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	49'600	627'000
Réfection mur des Misets et revêtement de la cour		9'600		-
Zone récréative	15'000	15'000	15'000	30'000
CAB	79'004	79'010	79'004	4'195'000
Chauffage à bois - bâtiment	135'340	135'340	135'340	2'409'000
Centre forestier	19'350	19'350	19'350	437'000
Zone à bâtir Montmoirin (y compris terrain)	48'551		48'551	1'369'000
Halle en Fossiaux	150'352	150'370	142'751	649'000
Terrain Fruence	6'800	6'800	6'800	107'000
Salle triple	185'100	185'100	185'100	5'000'000
Liaison Fleur Berra	22'146	22'150	22'146	230'000
Centre de renfort (terrain)				4'495'000
Feu - camion magirus	40'500	40'500	40'500	186'000
Turbinage	59'600	59'600	59'600	1'280'000
Terrain et équipement Pré aux Oies	133'340	133'340	133'340	5'472'000
Terrain IG secteur gare				599'000
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Terrain IG zone du Lussy	26'400	26'400	26'400	563'000
Endiguement - Dailles et Chérésaula		3'760		1
Amortissements obligatoires selon liste SCom	1'723'249	1'791'630	1'784'844	
			-6'786	

2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2014	<i>BUDGET 2015</i>	COMPTES 2015
Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	1'158'613.39	1'222'000.00	1'080'228.84



Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2013	Comptes 2014	Comptes 2015
Etude planification scolaire		29'632.50	
Etude déplacement route cantonale		61'113.80	97'291.40
Etude circulation secteur gare		95'003.15	60'389.45
Réfection générale des chalets d'alpage		237'723.05	234'793.15
Travaux cabane Bon Riau		11'410.85	32'713.00
Plan aménagement	31'486.00		33'891.35
Amortissement 2015 : entretien général des routes, Rte du Moléson secteur Bon Riau, Pont des Granges	324'700.70	700'722.95	609'736.20
Bâtiment administratif	228'774.00	73'459.90	116'553.05
Crédit étude PAD sous le Bourg	97'752.10	116'010.35	75'593.30
Terrain	4'000.00	4'532.65	1'700.00
Divers pour arrondi au bilan	14'474.11	13'243.17	11'161.02
Concours architecture nouvelle école secteur Cardinal			32'235.60
Ruisseau du Chêne - remise à ciel ouvert			11'423.90
Réfection murs cimetière			94'204.10
Ecoles primaires : tableaux interactifs			163'378.90
Aménagement cours d'eau des Rosalys	72'975.00	27'679.50	
Agrandissement stand de tir	116'086.20	19'130.00	
Endiguement de la Veveyse	326'986.30		
Ruisseau des Braseyres	18'436.30		
Aménagement cours d'eau des Dailles	43'083.45		
Chauffage Vicariat	37'304.90		
Chauffage école du Bourg	56'610.00		
Chauffage la Châteloise	45'245.55		
Réfection courts de tennis	92'000.00		
Total amortissements extraordinaires	1'509'914.61	1'389'661.87	1'575'064.42

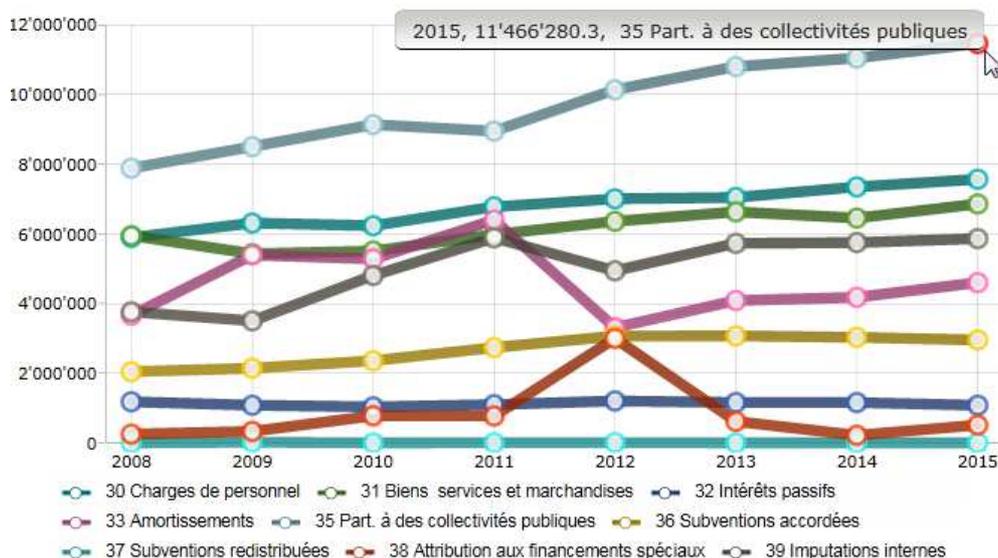
3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à Fr. 14'421'625 alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 14'656'910.00 (natures 35 et 36).

	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015
Participations au canton Rubrique 351	7'109'350	7'310'920	7'340'789
Participations aux associations de communes Rubrique 352	3'941'783	4'232'740	4'125'492
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	3'030'936	3'113'250	2'955'345
*Total participations aux collectivités publiques	14'082'069	14'656'910	14'421'625

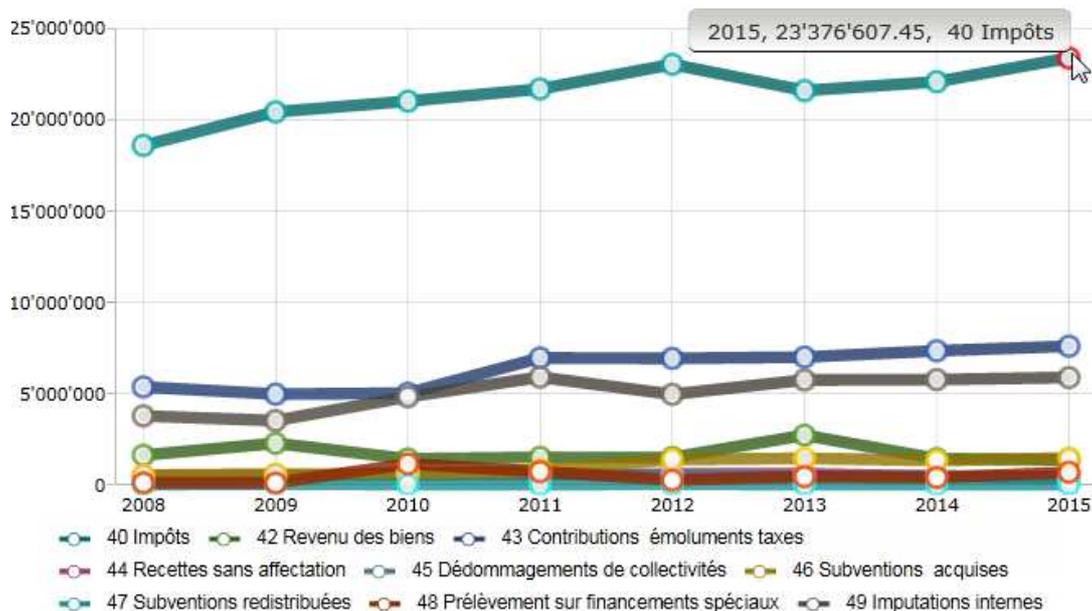
Evolution des charges par natures

Natures, Comptes, Charges 2008-2015



Evolution des revenus par natures

Natures, Comptes, Revenus 2008-2015



4. Explications des variations

0. ADMINISTRATION

01. Assemblée communale, Conseil, Commission

- 01.300.20 Rémunération des scrutateurs + Fr. 4'230.05
Il y a eu 4 scrutins en 2015. Les élections d'automne ont nécessité un travail plus important que celui estimé lors de la préparation du budget. Il est à noter qu'une partie des employées de l'administration ont préféré être rémunérées pour le travail de saisie des résultats plutôt que de noter des heures supplémentaires.

02. Administration générale

- 02.314.00 Entretien bâtiment administratif + Fr. 19'975.25
Le dépassement est dû aux interventions et travaux suivants non prévus au budget :
- 🏰 Frigo combles Fr. 1'650.-
 - 🏰 Façades combles Fr. 3'650.-
 - 🏰 Carrelage WC étage Fr. 2'700.-
 - 🏰 Changement moquette Secrétariat Fr. 7'500.-
 - 🏰 Changement moquette Service social Fr. 5'800.-
- 02.317.00 Frais de réceptions et manifestations + Fr. 15'473.70
Le voyage du Conseil communal à Baradéro n'avait pas été budgétisé (Fr. 9'808.60).
- 02.317.10 Anniversaires, cadeaux + Fr. 7'102.70
Les cadeaux pour les nonagénaires étaient habituellement commandés au fur et à mesure durant l'année. Le Conseil communal a décidé d'offrir un nouveau cadeau, à savoir une lithographie de l'artiste Marcel Dorthe. Le choix d'une lithographie a nécessité l'impression en une seule fois de 250 exemplaires pour un montant de Fr. 9760.-. Il est à noter que le cadeau, lithographie et cadre compris, engendre un coût légèrement inférieur à CHF 200.-. Le cadeau précédent, à savoir la reproduction d'une représentation de Châtel-St-Denis, représentait un montant d'environ CHF 480.-.
- 02.318.30 Prestations de tiers + Fr. 21'614.90
En 2015, le solde des honoraires de notre avocat dans le dossier du « puits Santos » s'est élevé à Fr. 21'000.-.
- 02.390.10 Imputations internes (prestations sociales) + Fr. 137'051.95
- 02.436.20 Remboursement d'assurances + Fr. 143'595.20
La rubrique 02.390.10 enregistre la répartition des prestations pertes de gain maladie ou accident pour les autres services compte tenu des remboursements reçus de nos assurances comptabilisés sous la rubrique 02.436.20.

1. ORDRE PUBLIC

10. Protection juridique

- 10.352.00 Participation aux frais de tutelle + Fr. 28'879.55

Libellé	Budget	Comptes
Selon le budget du RSSV - Service des curatelles	90'120.00	86'325.05
Honoraires des curateurs pour personnes indigentes	25'000.00	54'375.45
Montant versé à la Préfecture pour les salaires des curateurs	27'300.00	30'599.05
Totaux	142'420.00	171'299.55
Ecart		28'879.55

Le dépassement du budget est principalement dû aux versements des honoraires des curateurs pour les personnes indigentes, soit un dépassement de Fr. 29'375.45. A noter que dans le cadre du budget 2016, les honoraires des curateurs ont été prévus pour Fr. 50'000.-.

11. Police

11.313.00 Fournitures diverses + Fr. 3'913.10

Ce poste comprend des mises en fourrière pour un montant de Fr. 1'800.- qui n'avait pas été budgétisé. On retrouve par contre les encaissements de ces frais auprès des propriétaires dans le compte 11.435.00 qui se monte à Fr. 2'500.-.

La balance de la Commission de bétail a également dû être réparée. Cette dépense imprévisible s'est élevée à Fr. 1'205.10.

11.315.00 Entretien des véhicules + Fr. 3'639.10

Le remplacement du turbo défectueux sur le véhicule de la Police ainsi que le changement de l'arbre de transmission ont coûté Fr. 1'956.10. Suite à l'expertise de ce même véhicule, il a été nécessaire de remplacer le RAG (appareil d'enregistrement des données) qui n'était plus conforme. Le coût de ce remplacement s'est élevé à Fr. 1'429.35.

11.318.00 Assurance véhicules + Fr. 1'121.10

Un sinistre survenu en octobre a occasionné des frais pour un montant de Fr. 900.-. La mise à jour de notre assurance flotte véhicules a également entraîné une légère augmentation de prime pour ce véhicule.

140. Police du feu intercommunale

140.301.00 Solde pompiers + Fr. 38'363.90

Les intempéries survenues les 1, 2 et 3 mai 2015 ont nécessité plus de 50 interventions.

140.314.00 Entretien du bâtiment du feu + Fr. 2'994.50

Deux vélux qui coulaient ont été changés (Fr. 5'270.-).

15. Militaire

15.450.00 Indemnités de stationnement de la troupe + Fr. 21'007.50

Cette augmentation est due à l'occupation plus prisée de l'armée suite aux réfections et à la nouvelle convention (3 locations au lieu de 1 planifiée).

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

219 Accueil extrascolaire

Le taux de couverture des charges est de 83.92 % contre 89.82 % en 2014. Le budget prévoyait un taux de couverture de 76.67 %.

219.435.00 Contribution des parents + Fr. 28'456.30

La contribution des parents est très difficile à évaluer car elle dépend principalement de la situation financière des parents. Lors de l'établissement du budget, la première facturation de l'année scolaire n'est pas encore établie et ne permet pas une projection effective.

22 Ecoles spécialisées

22.365.00 Contribution classes de développement + Fr. 2'316.40

Les comptes 2015 enregistrent la participation communale 2013/2014 à la classe de développement du district. A noter qu'aucune classe de développement n'a été ouverte pour les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016.

29. Administration scolaire

29.314.00 Entretien et rénovation des bâtiments - Fr. 17'015.50

Les travaux de rafraîchissement des classes de la Châteloise ont été effectués par le Service des bâtiments.

29.316.20 RSSV – loyer locaux services auxiliaires + Fr. 9'420.-

La Commune loue des locaux au RSSV qui sont utilisés par les services auxiliaires durant les travaux de transformation du Vicariat. Les services auxiliaires continuent de verser les loyers selon le bail en vigueur. Ils sont enregistrés sous la rubrique 29.427.00.

3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS

34. Sports

34.314.10 Piscine – dépenses d'exploitation + Fr. 17'911.40

Le dépassement est dû aux interventions et travaux suivants non prévus au budget :

-  Vitrage isolant (remboursé par assurance) Fr. 1'500.-
-  Grand contrôle officiel vétérinaire cantonal Fr. 1'500.-
-  Pannes diverses Fr. 5'000.-

Pour terminer, on enregistre une consommation supplémentaire de chauffage due à la séparation du comptage entre le Cycle d'orientation et la Commune.

34.439.10 Recettes du Centre sportif + Fr. 7'158.95

Le budget 2015 ne prévoyait pas les locations du stade par le Cycle d'orientation (Fr. 5'000.-) et du camp d'entraînement de la JUVENTUS (Fr. 860.-). A noter que le FC Châtel a payé Fr. 1'300.- de plus que le budget pour l'éclairage et l'utilisation du stade.

341. Restaurant halle de sport du Lussy

341.427.00 Location restaurant + Fr. 31'070.20

Les comptes 2015 enregistrent des recettes liées à des nouvelles activités en lien avec des AES ainsi que les recettes liées au Comptoir.

35. Autres loisirs, colonies, jeunes

35.452.00 Remboursement Atelier Jeunesse + Fr. 16'165.10

Le comité de l'Atelier Jeunesse a décidé de ristourner un excédent de Fr. 40'000.- provenant du résultat des comptes 2014 aux communes de la Veveyse. Ce montant a été remboursé en fonction de la clé de répartition.

5. AFFAIRES SOCIALES

58. Assistance

58.436.00 Remboursement de tiers + Fr. 219'893.20

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) est très supérieur à l'année précédente. Il s'explique par une série de versements rétroactifs de l'Office AI et par la mise en place de la procédure interne de récupération du contentieux. En effet, le Service social a relancé un certain nombre d'anciens dossiers avec lesquels il a été possible de négocier un arrangement pour le remboursement de leur dette sociale.

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil.

62.314.00 Entretien des routes + Fr. 218'280.44

La grande différence provient essentiellement d'un hiver 2014-2015 avec des températures élevées sans gel constant des sols. De nombreuses réfections ont été nécessaires durant l'année 2015, à savoir :

 Entretien général : + Fr. 20'000.-

 Gravillonnage / surfacage : + Fr. 75'000.-

 Chantiers hors budget : + Fr. 125'000.-

(Rte du Moléson hors secteur Bon Riau – Rte du Lac Lussy – Ch. du Vieux Châtel (éboulement))

62.314.10 Déblaiement, sablage, protection hivernale + Fr. 165'512.40

Ce dépassement est dû à un hiver spécialement chargé en précipitations. Le Service de voirie a dû gérer l'évacuation de plus de 14'000 m3 de neige sur le secteur de la Riondonneire, soit plus de 400 voyages de neige avec des poids lourds (+ Fr. 113'401.80). Pendant l'automne 2015, la Commune a mandaté l'entreprise Grisoni pour créer une piste d'accès sur le pâturage de la Riondonneire, ceci pour sécuriser la zone de déversement de la neige (+ Fr. 25'665.50).

62.435.00 Facturation du service à des tiers + Fr. 51'714.20

Ces recettes supplémentaires s'expliquent par des facturations exceptionnelles à des tiers. Il s'agit notamment de travaux routiers et de réparation de points lumineux endommagés.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

70. Approvisionnement en eau

Le taux de couverture des charges s'élève à 100 % contre 96.48 % en 2014. Le budget 2015 prévoyait un taux de couverture de 100 %.

Un amortissement financier de Fr. 21'490.44.- a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 251'061.-.

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2015 à Fr. 5'315'590.- contre Fr. 5'498'000.- au 31.12.2014, rubrique comptable 141.20. Les investissements nets 2015 se sont élevés à Fr. 90'500.85.

71. Protection des eaux

Un amortissement financier de Fr. 604'671.15 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 181'936.-.

Le montant de la dette au 31.12.2015 s'élève à Fr. 3'706'000.- contre Fr. 4'375'000.- au 31.12.2014, rubrique comptable 141.60. Les investissements nets 2015 se sont élevés à Fr. 118'268.70.

72. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 91.62 % contre 83.55 % en 2014. Le budget 2015 prévoyait une couverture de 83.83 %.

Le montant de la dette au 31.12.2015 s'élève à Fr. 627'000.- contre Fr. 693'000.- au 31.12.2014, rubrique comptable 141.80.

720. Ordures ménagères

Le taux de couverture des charges s'élève à 119.56 % contre 112.48 % en 2014. Le budget 2015 prévoyait un taux de couverture de 105.91 %.

721. Déchetterie

Le taux de couverture des charges s'élève à 77.16 % contre 69.88 % aux comptes 2014. Le budget 2015 prévoyait un taux de couverture de 72.94 %.

76 Lutte contre la pollution

76.318.00 Investigation sites pollués + Fr. 6'942.25

La dépense 2015 correspond aux prestations de surveillance de la décharge des Rosières qui n'avaient pas été budgétisées.

8 ECONOMIE

81. Forêts

Le taux de couverture des charges est de 86.81 % contre 85.10 % en 2014. Le budget prévoyait un taux de 68.99 %.

- 81.314.10 Entretien des routes forestières + Fr. 24'930.35
Ce dépassement est causé par la réfection urgente du pont des Braseyres pour un coût de Fr. 25'314.70. A noter que ces travaux ont été subventionnés. La subvention est comptabilisée sous la rubrique 81.461.00 et s'élève à Fr. 15'188.80.
- 81.315.00 Entretien des véhicules pour la forêt + Fr. 18'009.55
Les dépenses se détaillent comme suit :
- ✠ Entretien et expertises des véhicules de transport pour un montant de Fr. 4'079.10 (budget Fr. 3'000.-).
 - ✠ Entretien et services du tracteur forestier pour un montant de Fr. 20'099.- (budget Fr. 7'000.-). Ce dépassement se justifie principalement par la non prise en charge de la garantie sur un dommage causé à la grue de débardage.
 - ✠ Achat d'une remorque pour le transport de la citerne à carburant pour un montant de Fr. 3'000.- (non prévue au budget) à la suite d'un dégât total de l'ancienne remorque causé par vandalisme.
- 81.318.00 Frais de transports, débardages, câblages + Fr. 16'357.30
Les charges de ce compte sont légèrement supérieures par rapport au budget. Ce dépassement provient essentiellement de la récolte des bois par câblage pour un volume de 4'014 m3 au lieu de 3'000 m3 et des mandats de bûcheronnage attribués ponctuellement pour pallier au manque de personnel du Service forestier pour un montant de Fr. 53'989.- au lieu des Fr. 27'000.- prévus au budget. A noter également que l'attribution de mandats aux mêmes entreprises spécialisées dans les travaux de récolte des bois permet de négocier et d'obtenir des prix attractifs pour notre entreprise forestière.
- 81.435.30 Produit des ventes de bois, feu, divers + Fr. 33'004.40
Les recettes supplémentaires s'expliquent par l'exploitation de 944 m3 de bois feuillu par rapport à l'estimation d'un volume de 350 m3 au budget. Ce résultat compense la baisse du prix de vente des bois et la diminution d'exploitation de 182 m3 du compte 81.435.00 ainsi que la faible recette des ventes de bois endommagés du compte 81.435.20 en raison d'une diminution de commercialisation de 360 m3.
- 81.435.50 Travaux forestiers pour collectivité publique + Fr. 66'123.30
Ce résultat positif provient essentiellement des travaux non prévus au budget et liés aux intempéries du mois de mai. Il s'agit notamment de l'exécution de 3 mandats pour la construction d'ouvrages de protection pour un coût de facturation de Fr. 65'665.-, de prestations du Service forestier pour un mandat de l'OFROU pour un montant de Fr. 55'188.-, et de facturation de Fr. 15'728.60 pour mise à disposition de personnel à l'entreprise privée mandatée pour les travaux de récolte des bois au câble-grue.
- 81.461.00 Subventions cantonales + Fr. 138'043.90
Cette nette augmentation de recettes est principalement justifiée par des exploitations supplémentaires réalisées dans le cadre du projet PI 2014-2017 pour un montant de Fr. 117'882.-. Par rapport au budget, 1'000 m3 de bois supplémentaires ont été récoltés en plus des 3'000 m3 prévus par câble-grue.

Pour rappel, l'aide financière allouée pour la réfection urgente du pont des Braseyres représente un montant de Fr. 15'188.90.

860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 88.93 % contre 89.86% en 2014. Le budget prévoyait un taux de 81.35 %.

862 Turbinage

862.435.00 Ventes énergie - Fr. 19'643.41

On constate une diminution de la production d'énergie liée à la période d'été pauvre en précipitations. La production de la source de Villard-Bonny, pour 2015, s'est élevée à 825'520 m3 alors qu'en 2014 elle s'élevait à 914'916 m3 et en 2013 à 971'362 m3.

9. FINANCES ET IMPOTS

90. Impôts

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire.

Evolution des mouvements

90.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques + Fr. 252'668.90

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2014 + 2015	+ Fr. 1'230'000.00
- Facturation impôts 2013 + 2014	- Fr. 1'372'668.90
- Transitoire acomptes 2014 + 2015	- Fr. 1'280'000.00
Résultat	- Fr. 1'422'668.90
Budget	- Fr. 1'170'000.00

Pour les impôts sur le revenu, la facturation effective 2015 s'élève à Fr. 13'632'772.75 contre Fr. 11'586'919.70 en 2014.

Au moment de l'établissement du budget des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

A noter que l'impact de la réforme de l'imposition des entreprises lancée par le Conseil fédéral n'est pas encore connu.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales + Fr. 675'710.05

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2013 + 2014	Fr. 2'210'000.00
- Facturation impôts 2013 + 2014	- Fr. 2'650'710.05
- Transitoire acomptes 2014 + 2015	- Fr. 2'165'000.00
Résultat	- Fr. 2'605'710.05
Budget	- Fr. 1'930'000.00

Pour les impôts sur les fonds propres des sociétés, la facturation effective 2015 s'élève à Fr. 860'046.50 contre Fr. 808'138.55 en 2014.

90.404.00 Impôt sur les mutations immobilières + Fr. 405'787.35
L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par l'acheteur.

94. Gérances de la fortune et des dettes

940. Intérêts et amortissements obligatoires

940.322.00 Intérêts des dettes - Fr. 134'390.71
Le budget prévoyait des dépenses d'investissements plus importantes. De plus, le marché des taux d'intérêts reste très favorable lors du renouvellement des emprunts.

942 Immeubles patrimoines financier

942.311.00 Mobilier + Fr. 6'136.-
Il s'agit du mobilier pour équiper l'ancienne école de Fruence qui n'avait pas été budgétisé. A noter que les locaux sont utilisés par le Conservatoire et la Chorale.

942.314.11 Entretien du parking PSS + Fr. 61'438.55

942.423.10 Locations et taxes parking PSS + Fr. 8'340.-

942.482.00 Prélèvement sur réserve places de parc + Fr. 61'438.55
Le parking a été sécurisé par la fermeture avec un grillage et deux portes automatiques. Les locataires ont reçu une clé sous caution de Fr. 50.- pour les trois portes d'accès piétons. Le prix des locations des places a été augmenté à Fr. 100.- dès le 01.07.2015 (auparavant Fr. 70.-). Ces travaux ont été financés par un prélèvement à la réserve place de parc rubrique 282.30.

942.317.00 Indemnité pour repas et kilomètre + Fr. 1'423.45
Le budget a été sous-estimé pour le remboursement des frais kilométriques du Service des bâtiments. Le budget 2016 a été estimé à Fr. 2'000.-.

943 Immeubles du CAB

943.314.00 Frais d'entretien + Fr. 37'856.80
Ce dépassement est dû aux travaux suivants :

-  Aménagement des boxes du sous-sol : Fr. 65'642.70 financés en partie par la provision de Fr. 50'000.- constituée lors du bouclage des comptes communaux 2014.
-  Participation aux honoraires de Charpente Concept pour l'étude du sous-dimensionnement de la toiture : Fr. 30'095.35 (facturation par la PPE).

943.318.00 Honoraires gérances + Fr. 6'572.20
L'augmentation des honoraires est liée aux travaux.

Postes non ventilables

99.332.00 Amortissements extraordinaires (détail en page 10)

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil général

Durant l'année 2015, le Conseil général a subi plusieurs changements, notamment suite aux démissions suivantes : Pilloud Antoine, Conseiller général PDC, le 20.02.2015, Utz Bernard le 31.05.2015 et Ehret Patrick le 10.11.2015, tous deux Conseillers généraux UO+PS.

Les nouveaux Conseillers généraux élus en remplacement des démissionnaires sont : Volery Jérôme en remplacement de M. Antoine Pilloud, Soares Antonio Elviro en remplacement de M. Bernard Utz et Medeiros Freire Alice en remplacement de M. Patrick Ehret.

Changements au sein des commissions du Conseil général suite aux élections des nouveaux membres :

-  Remplacement de M. Antoine Pilloud, PDC, à la Commission Ecosor par M. Jérôme Volery, PDC
-  Remplacement de M. Antoine Pilloud, PDC, à la Commission des forêts par M. Jérôme Volery, PDC
-  Remplacement de M. Bernard Utz, UO+PS, à la Commission énergie par M. Agostinho Dos Santos Montes Morgado, UO+PS
-  Remplacement de M. Patrick Ehret, UO+PS, à la Commission financière par Mme Alice Medeiros Freire, UO+PS
-  Remplacement de M. Patrick Ehret, UO+PS, à la Commission énergie par M. Serge Bochud, UO+PS

A fin avril, Mme Christine Genoud, PLR, a terminé son mandat de Présidente du Conseil général. Depuis le 1^{er} mai, c'est M. Jacques Genoud, PDC, qui porte cette casquette, secondé par Mme Carine Meyer, UO+PS, élue Vice-Présidente.

Au 31 décembre 2015, le Conseil général était composé de :

 Union démocratique du centre - PAI	16 élus, dont 4 femmes
 Parti démocrate chrétien	13 élus, dont 6 femmes
 Union ouvrière et Parti socialiste	12 élus, dont 3 femmes
 Parti libéral-radical	9 élus, dont 3 femmes

De ce fait, 16 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2015, représentant le 32 %.

En 2015, le législatif communal a tenu 4 séances ordinaires. Voici les principaux objets traités :

Jeudi 23 avril 2015 – Salle du Tribunal (40 présents)

-  Présentation et approbation des comptes et du rapport de gestion 2014
-  Message no 86 – Règlement sur le droit de cité communal
-  Message no 87 – Réfection et sécurisation de murs dans le secteur de l'église – Crédit d'investissement de Fr. 85'000.-
-  Rapport des commissions : bâtiments, Ecosor, énergie, forêts, naturalisations et PAL
-  Election à la Commission Ecosor en remplacement de M. Antoine Pilloud
-  Election à la Commission des forêts en remplacement de M. Antoine Pilloud

Jeudi 25 juin 2015 – Salle du Tribunal (46 présents)

-  Message no 88 – Concours d'architecture pour la création d'une école et d'une salle de gymnastique dans le secteur « Cardinal » - Crédit d'investissement de Fr. 280'000.-

-  Message no 89 – Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) – Crédit complémentaire de Fr. 190'000.-
-  Message no 90 – Route communale du Lussy – Réaménagement et déplacement – Crédit de Fr. 100'000.- pour l'obtention du permis de construire
-  Message no 91 – Chemin des Sires - Extension du réseau de distribution d'eau – Crédit d'investissement de Fr. 56'000.-
-  Message no 92 – Pont de la Péralla et accrochage sur la route des Artisans – Crédit d'étude de Fr. 200'000.-
-  Rapport de la Commission St-Joseph
-  Election à la Commission énergie en remplacement de M. Bernard Utz

Judi 15 octobre 2015 – Salle du Tribunal (42 présents)

-  Règlement du personnel communal – Mise à jour
-  Présentation de la planification financière 2015-2019
-  Informations sur Baradero – Voyage à l'occasion des 400 ans

Judi 10 décembre 2015 – Univers@Ile (46 présents)

-  Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement 2016
-  Message 94 – Police du feu – Remplacement du véhicule de protection respiratoire – Crédit d'investissement de Fr. 99'000.-
-  Message 95 – Route du Bugnon – Assainissement des eaux claires (EC) – crédit d'investissement de Fr. 130'000.-
-  Message 96 – Secteur Route de Vevey/Avenue de la Gare – Remplacement de la conduite du réseau de distribution d'eau – Crédit d'investissement de Fr. 163'000.-
-  Message 97 – Route de la Frasse – Remplacement de la conduite du réseau de distribution d'eau – Crédit d'investissement de Fr. 51'000.-
-  Message 98 – Zone industrielle de Pra de Plan – Extension du réseau d'épuration – Crédit d'investissement de Fr. 62'000.-
-  Message 99 – Route de Vevey – Création d'une rétention selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) – Crédit d'étude de Fr. 43'000.-
-  Message 100 – Grand-Clos – Aménagement de WC publics – Crédit d'investissement de Fr. 180'000.-
-  Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement 2016
-  Election à la Commission énergie en remplacement de M. Patrick Ehret
-  Election à la Commission financière en remplacement de M. Patrick Ehret

Séances d'informations au Conseil général

-  Le 28.02.2015 : Matinée de travail sous forme d'atelier (33 présents)
-  Le 12.03.2015 : Séance d'informations sur le MEP de la gare et le déplacement de la route cantonale (30 présents)

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch sous l'onglet « Vie politique » « Conseil général ».

Sortie du Conseil général

Conseillers communaux, généraux et cadres se sont réunis le samedi 14 mars 2015 pour la traditionnelle sortie. La Présidente, Mme Christine Genoud, avait proposé d'arpenter les crêtes du Niremout, en raquettes, pour terminer par un chaleureux repas au chalet des Pueys.

15 personnes ont chaussé leurs raquettes et une dizaine de collègues les ont rejoints pour l'apéritif et le repas, un peu plus tard dans la journée.



Composition du Conseil général au 31 décembre 2015

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UO+PS	Della Marianna	Gabriele
UDC-PAI	Demierre	Hubert
PDC	Dévaud	Francine
UO+PS	Domingues	António Luís
PDC	Favre	Jean-Daniel
UO+PS	Figini	Daniel
PDC	Gadiaga-Sauteur	Anne
PDC	Genoud	Andy
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
PLR	Genoud	Christine
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Marie-Claude
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Grumser	Steve
UDC-PAI	Lambelet	Pierre Alain
UDC-PAI	Liaudat	Patrick
PLR	Maillard	Jean-François
PLR	Marilley	Marie-Antoinette
UO+PS	Martins Bartolo	Felismino
UO+PS	Medeiros Freire	Alice
PLR	Mérinat	Jean-Marc
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PDC	Monney-Maradan	Isabelle
UO+PS	Montes Morgado	Agostinho Dos Santos
PDC	Pauchard	Alexandre
UDC-PAI	Perroud	André
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pilloud Avanzi	Séverine
PLR	Pilloud-Genoud	Carole
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Soares	Antonio Elviro
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
UO+PS	Villard	Jimmy
PDC	Volery	Jérôme
PDC	Vuichard	Marc

Commissions élargies du Conseil général au 31 décembre 2015

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Président	Genoud Jacques			
Vice-Présidente				Meyer Carine
Scrutateurs	Pilloud Véronique	Pilloud-Genoud Carole	Genoud Alexandre Schneuwly Patrice	Della Marianna Gabriele
Scrutateurs-suppléants	Coppolaro Angelo	Genoud Christine	Colliard Sarah	Vallélian Pierrot
Commission financière	Blanc Patricia Favre Jean-Daniel Genoud Andy	Marilley Marie-Antoinette Rohrbasser Denis	Chaperon Anne-Lise Mesot Roland Pilloud Avanzi Séverine	Medeiros Freire Alice Meyer Carine Vallélian Pierrot
Commission ECOSOR	Dévaud Francine Volery Jérôme	Maillard Jean-François	Demierre Hubert	Villard Jimmy
Commission du PAL	Coppolaro Angelo Vuichard Marc	Balmat Pierre Mérinat Jean-Marc	Pires Morgan Saudan Charles Vial Philippe	Bochud Serge Domingues António
Commission des bâtiments	Monney Isabelle	Berthoud Olivier	Saudan Charles Grumser Steve	Vallélian Pierrot
Commission scolaire hors Conseil général	Genoud Claudine Genoud Nicolas	Berthoud Olivier Meyer Marina	Genoud Marie-Claude Ferrari Fabienne Pellouchoud Michel	De Vargas Katia Medeiros Freire Alice
Commission de la Maison St-Joseph	Genoud Jacques	Balmat Pierre	Genoud Rodolphe Genoud Alexandre	Figini Daniel
Commission énergie	Gadiaga-Sauteur Anne Pauchard Alexandre	Berthoud Antoine	Colliard Sarah Liaudat Patrick	Bochud Serge Montes Morgado Agostinho Dos Santos
Commission des naturalisations	Dévaud Francine Genoud Marie-Thérèse	Genoud Christine	Perroud André	Della Marianna Gabriele
<i>Pour le Conseil communal</i>		<i>Pilloud François</i>		<i>Wittenwiler Anne-Lise</i>
Commission des forêts	Volery Jérôme	Pilloud-Genoud Carole	Schneuwly Patrice	Figini Daniel Villard Jimmy

En gras : présidence de la Commission

Conseil communal

En 2015, le Conseil communal a siégé à 47 reprises, pour traiter 3583 points à l'ordre du jour de ses rencontres.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
GENOUD François, Syndic	Administration générale – Personnel – Aménagement du territoire	
WITTENWILER Anne-Lise, Vice-Syndique	Affaires sociales	Damien Colliard
COLLIARD Damien	Finances – Tourisme – Jumelage – Union des sociétés locales	Anne-Lise Wittenwiler
DUCROT Charles	Industrie / Commerce / Economie – Bâtiments	François Pilloud
ALLAMAN Jérôme	Culture – Instruction publique – Sports	Anita Genoud
BAVAUD Thierry	Environnement – Travaux – Police	Daniel Maillard
GENOUD Anita	Forêts – Agriculture – Montagnes Endiguements	Jérôme Allaman
MAILLARD Daniel	Constructions – Police du feu – Affaires militaires – Protection de la population	Thierry Bavaud
PILLOUD François	Energie – Eaux – Epuration	Charles Ducrot

Commissions élargies du Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme		Genoud Anita	Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien	Maillard Daniel
Comité du RSVS / HSF			Colliard Damien	Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Genoud Anita	Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien Genoud Anita	Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement			Colliard Damien	
ECOSOR			Bavaud Thierry	
Commission des naturalisations		Pilloud François		Wittenwiler Anne-Lise
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Conseil d'administration de Rathvel			Colliard Damien	
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
CODEMS				Wittenwiler Anne-Lise
Commission PAL	Genoud François Ducrot Charles	Pilloud François	Colliard Damien	Maillard Daniel

Personnel communal

Au 31 décembre 2015, 93 personnes travaillaient pour la Commune.

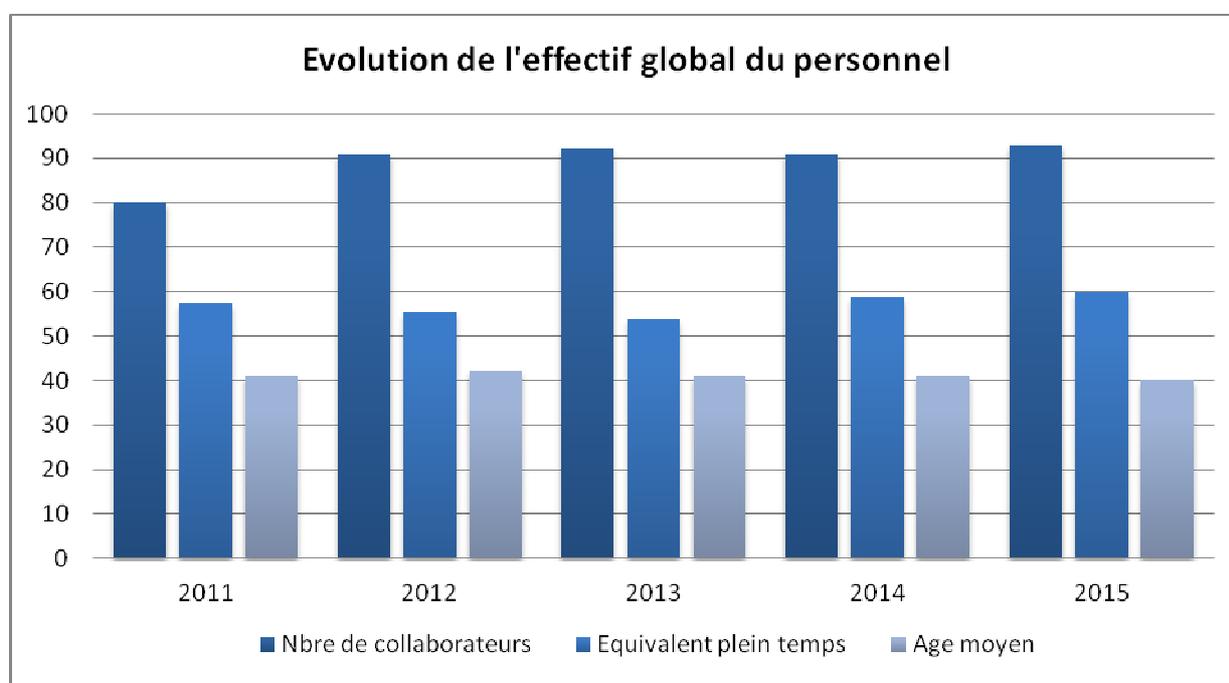
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	Equiv. plein temps
Hommes	43		----	----	H 43	42.80
Femmes	6	14	8	----	F 28	17.00
	49	14	8	----	Total 71	59.80

71 employés représentaient **59.80** équivalents plein temps mensualisés (somme des taux d'occupation), auxquels s'ajoute le personnel payé à l'heure, composé de 22 personnes (19 femmes et 3 hommes).

On constate que la parité était quasiment acquise, puisque l'on comptait 46 hommes pour 47 femmes sur l'ensemble du personnel mensualisé et à l'heure. 84 % des employés étaient domiciliés dans la Commune, 10 % dans une autre commune du district, 5 % hors district mais dans le Canton de Fribourg, et 1 personne résidait dans le Canton de Vaud.

L'âge moyen de l'ensemble des membres du personnel communal était de 40 ans, soit une année plus jeune qu'en 2014.

Durant l'année 2015, l'administration communale a accueilli une nouvelle apprentie employée de commerce, et compte ainsi 3 employées en formation. Le Service des forêts a également accueilli un nouvel apprenti, et compte un second apprenti actuellement en troisième année de formation.



Malgré une augmentation importante de la population châteloise, on peut constater que l'effectif du personnel communal reste relativement stable.

Arrivées

-  Mme Caroline Genoud, gardienne de piscine auxiliaire
-  Mme Elsa Papaux, gardienne de piscine auxiliaire
-  Mme Rebecca Perrottet, apprentie employée de commerce
-  M. Carlos Francisco Ramos Vieira, employé de voirie
-  M. Inderpreet Singh, gardien de piscine remplaçant
-  M. Julien Zanetti, apprenti forestier-bûcheron

Départs

-  Mme Emily Audenis, gardienne de piscine auxiliaire
-  M. Rémy Dewarrat, surveillant des devoirs remplaçant
-  M. Olivier Millasson, forestier-bûcheron
-  M. Cédric Sanchez, employé de voirie
-  Mme Mélanie Savoy, gardienne de piscine remplaçante

Mutation

-  M. Pierre-Alain Thürler a rejoint la Police communale depuis le 1^{er} juin 2015. Il a suivi avec succès l'école d'assistant de sécurité publique.

Formation

-  M. Julien Rey a suivi avec succès le cours postgrade « Certificate of Advances Studies Cité de l'Energie ».

Jubilaires

-  M. Guy Perroud, garde-forestier, 30 ans de service
-  Mme Monique Favre, employée à la piscine, 15 ans de service
-  M. Olivier Rime, forestier-bûcheron, 15 ans de service

Naissances

-  Louis Maillard, né le 2 février 2015, fils de Daniel, Conseiller communal, et de Marie-Paule
-  Iloé Rey, née le 14 mai 2015, fille de Julien, Commandant du Service du feu et collaborateur au Service technique, et d'Ophélie
-  Théo Perroud, né le 27 juillet 2015, fils de Dominique, employé de voirie, et d'Aurélie
-  Lionel Bavaud, né le 6 novembre 2015, fils de Thierry, Conseiller communal, et de Valérie

Liste des employés au 31 décembre 2015

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
Secrétariat général - Contrôle des habitants - Réception		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	100 %
ALLAMAN Stéphanie	Secrétaire	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	50 %
GENOUD Claudine	Secrétaire-réceptionniste	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire-réceptionniste	100 %
BASILIO DOS SANTOS Diana	Apprentie employée de commerce	100 %
MALABAR AXELLE	Apprentie employée de commerce	100 %
PERROTTET Rebecca	Apprentie employée de commerce	100 %

Ecoles

VERI Florence	Administratrice des écoles	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	variable
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	variable
HOSTETTLER Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
RUFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	variable
BERARD Rose-Marie	Responsable des devoirs	variable
GENOUD Chantal	Surveillante des devoirs	variable

Accueil extrascolaire

LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	50 %
MOREL Alexandra	Auxiliaire	50 %
PILLOUD Jacqueline	Auxiliaire	50 %
BOSSON Laurence	Auxiliaire	variable
CARVALHO GLAPPEY Maria	Auxiliaire	variable
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Auxiliaire	variable
ULDRY Carole	Auxiliaire	variable

Service des finances

VASTA Chantal	Cheffe du Service des finances	100 %
GENOUD Véronique	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GRAND Mélanie	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GENOUD Myriam	Secrétaire-comptable	60 %
GRUMSER Anne	Secrétaire-comptable	40 %

Service social

PERROUD Steve	Chef du Service social	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Fançoise	Assistante sociale	70 %
VILLARD Marie-Claude	Secrétaire	30 %

Police locale

MAILLARD Dominique	Assistant de police	100 %
THÜRLER Pierre-Alain	Assistant de police	100 %

Piscine

BARROSO Tony	Gardien de piscine	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne remplaçante	50 %
FAVRE Monique	Aide à la piscine	30 %
THEULAZ Sylvie	Concierger	20 %
FALQUET Maryline, FEDRIGO Maël, GENOUD Caroline, MATTHEY Fanny, PAPPAUX Elsa, SINGH Inderpreet	Auxiliaires	

Service technique

GENOUD Pascal	Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Philippe	Chef du Service technique	100 %
GENOUD Patrick	Dessinateur	100 %
GONCALVES Alexandre	Dessinateur	100 %

PAULI Fabien	Dessinateur	100 %
BOSSON Jael	Employée de commerce	80 %
REY Julien	Collaborateur au STC, responsable des endiguements	30 %

Centrale de chauffage à distance

REY Julien	Responsable	20 %
------------	-------------	------

Voirie

PILLOUD Roland	Chef du Service de la voirie	100 %
BERTHOUD Christian	Remplaçant du Chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Remplaçant du Chef de Service	100 %
BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Mécanicien – Chauffeur	100 %
DUDING Gérald	Paysagiste	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
GENOUD Gérard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
KORAQI Tefik	Employé de voirie	100 %
MILLASSON Patrik	Employé à la déchetterie	100 %
PERROUD Dominique	Employé de voirie	100 %
RAMOS VIEIRA Carlos Francisco	Employé de voirie	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Chauffeur	100 %
ULRICH Jean-Martin	Maçon - Chauffeur	100 %

Service des forêts

PERROUD Guy	Garde-forestier	100 %
MURISIER Daniel	Chef d'équipe - Contremaître	100 %
LAMBERT Romain	Forestier-bûcheron	100 %
PILLOUD Emile	Forestier-bûcheron	100 %
RIME Olivier	Bûcheron	100 %
RIME Franck	Forestier-bûcheron	100 %
BÜRGI Luca	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
ZANETTI Julien	Apprenti forestier-bûcheron	100 %

Service des eaux

COLLIARD Jean-Marc	Chef du Service des eaux	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %

Service des bâtiments

PILLOUD Emile	Chef du Service des bâtiments	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint au Chef de Service	100 %
DEJARDIN Matthias	Concierge responsable Le Lussy	100 %
MOSER Thierry	Concierge	100 %
BERARD Rose-Marie	Concierge	35 %
GIRARD Martine	Concierge	70 %
ROGIVUE Sandra	Concierge	40 %
BALET Monique	Concierge	45 %
LABUDA Jolanta	Concierge	variable
SAUDAN Janick	Concierge	variable

Service du feu

REY Julien	Cdt du feu, Chef de Service	50 %
------------	-----------------------------	------

Patinoire

MEYER Bertrand
GOLAY Romane, MEYER Laura,
PELISSIER Julie

Responsable de la patinoire
Auxiliaires

100 %
Variable

Adoption du nouveau règlement du personnel communal et de son règlement d'exécution

Le 15 octobre 2015, le Conseil général a adopté le nouveau règlement du personnel communal. L'ancien règlement datait de 2005 et ne répondait plus aux standards actuels en matière de relations employé/employeur. Ce texte, approuvé par la Direction des institutions de l'agriculture et des forêts le 14 décembre 2015, ainsi que son règlement d'exécution adopté par le Conseil communal le 22 décembre 2015, règlent dans le détail les rapports liant l'employé et l'employeur.

Savant mélange entre le règlement du personnel de la Ville de Bulle, la LPers de l'Etat de Fribourg et le règlement de 2005, le nouveau texte introduit un certain nombre de nouveautés comme par exemple un congé paternité de 5 jours, un service de piquet rémunéré ou encore une procédure d'entretiens annuels de qualification plus précise. Il est le fruit de discussions sereines et constructives entre le Conseil communal et la Commission du personnel.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle législation communale correspond au 1^{er} janvier 2016.

Contrôle des habitants

Etat de la population au 31.12.2015

Libellé			Garçons	Filles	Total	%
	Hommes	Femmes	0-15 ans	0-15 ans		
Bourgeois/e	441	498	93	54	1086	17.03
Du canton	570	644	131	119	1464	22.96
Confédéré/e	809	839	238	225	2111	33.10
Total des Suisses	1820	1981	462	398	4661	73.09
Permis B CE/AELE	204	163	44	37	448	7.03
Permis C CE/AELE	456	359	99	97	1011	15.85
Permis B non CE/AELE	25	37	10	7	79	1.24
Permis C non CE/AELE	66	66	15	31	178	2.79
Total des étrangers établis	751	625	168	172	1716	26.91
Total des permis CE/AELE	1459					
Total des permis non CE/AELE	257					
Total des permis B	527					
Total des permis C	1189					
Total de la population établie	2571	2606	630	570	6377	100
Etrangers établis	751	625	168	172	1716	
En cours	12	6	3	3	24	
N – Requérant d'asile	1	1	2		4	
L – Séjour courte durée UE/AELE	20	10	1	1	32	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE	3	1			4	
Divers et autres	9	8	5	3	25	
Total de la population étrangère	796	651	179	179	1805	
Total de la population suisse	1820	1981	462	398	4661	

Total de la population

Bourgeois/e
Du canton
Confédéré/e
Etranger

Total de la population en séjour

Total de la population résidente

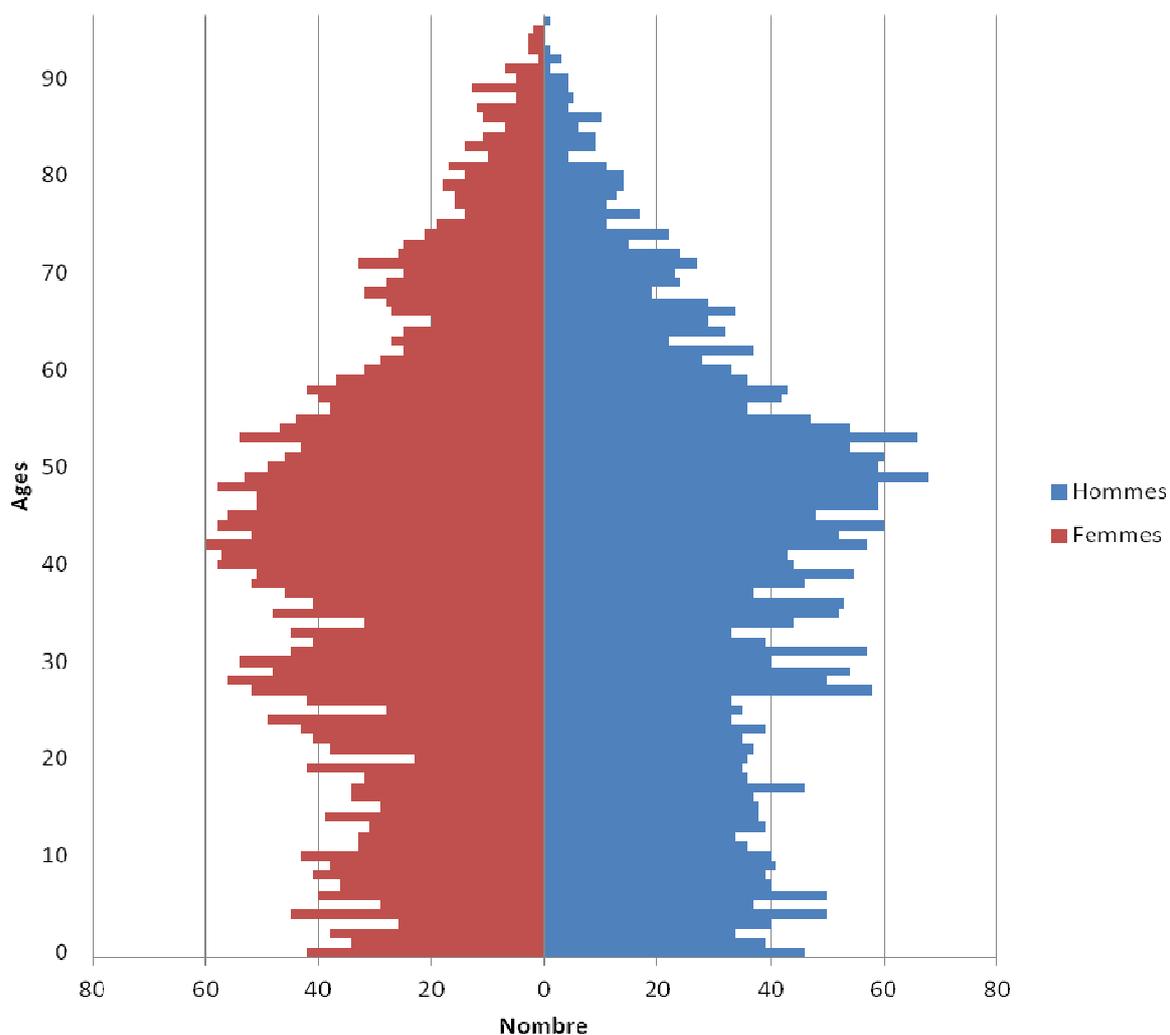
	2616	2632	641	577	6466
	2	3			5
	17	28	1		46
	13	18		3	34
	3				3
	35	49	1	3	88
	2651	2681	642	580	6554

Pyramide des âges

Le doyen de la Commune se nomme M. Pierre Robellaz, né en 1919, et vit aux Paccots. Il est suivi par Mmes Isabelle Maradan et Marie Pelli, toutes deux née en 1920.

Graphique

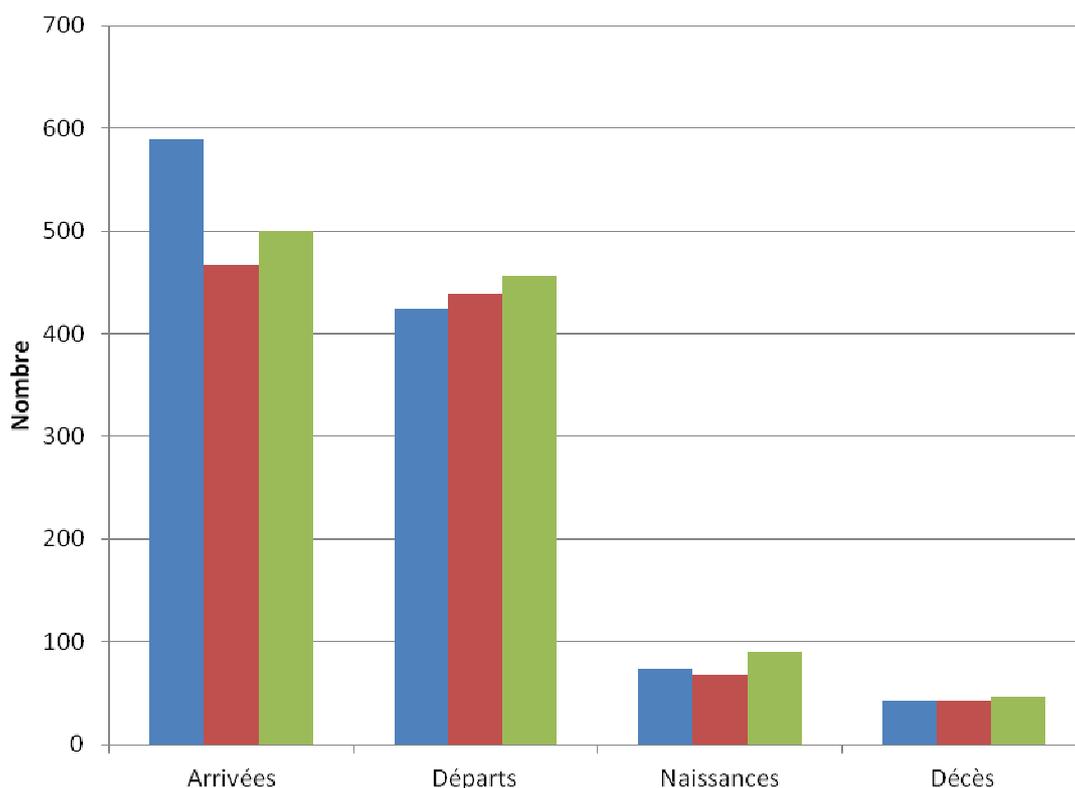
Pyramide des âges



Evolution migratoire

Années	2013	2014	2015
Report	6127	6324	6378
Arrivées	590	467	500
Départs	424	439	456
Naissances	74	68	90
Décès	43	42	46
Différence	197	54	88
A reporter	6324	6378	6466

Graphique



Bleu : année 2013 / Rouge : année 2014 / Vert : année 2015

Lithographie

La lithographie (du grec lithos « pierre » et graphein « écrire ») est une technique d'impression qui permet la création et la reproduction à de multiples exemplaires d'un tracé exécuté à l'encre ou au crayon sur une pierre calcaire.

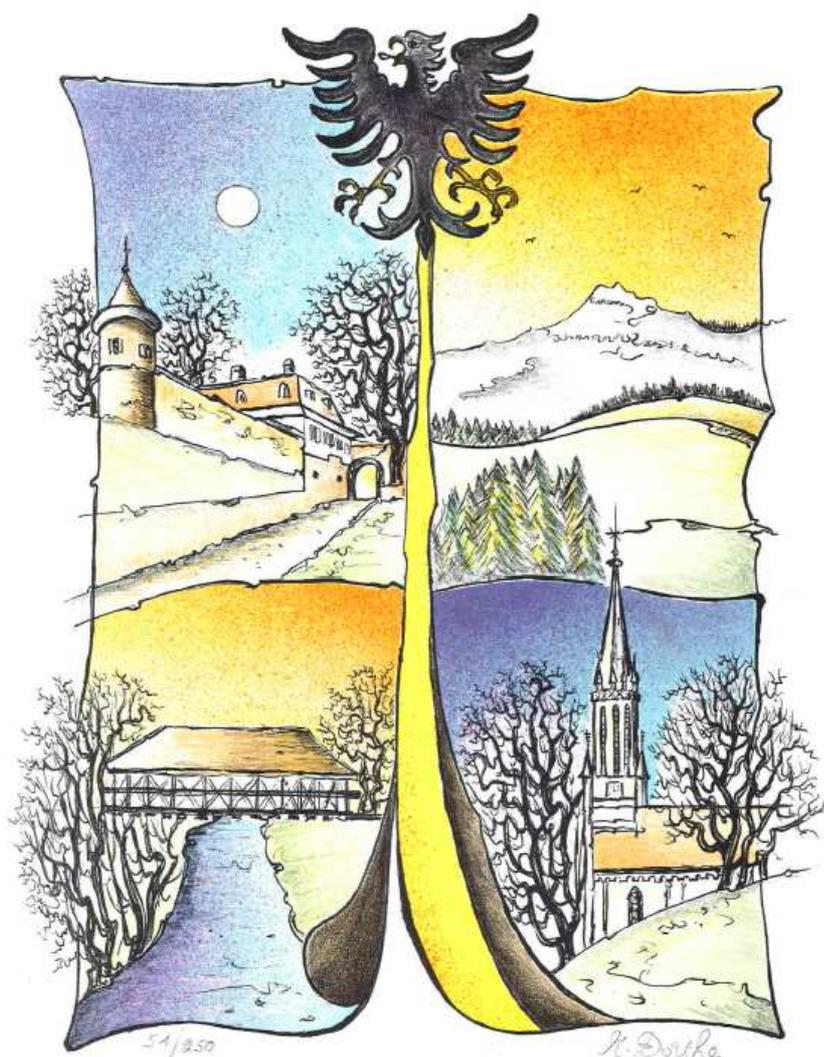
Cette technique repose sur le principe de répulsion entre l'eau et les matières grasses. Le tracé est exécuté directement sur la pierre au crayon ou à l'encre lithographique, posée à la plume ou au pinceau.

A l'occasion des 90 ans des citoyens et citoyennes châtelois, le Conseil communal organise une petite visite, le jour de l'anniversaire, et offre un présent. Durant de nombreuses années, le cadeau était un vitrail sur lequel était dessiné le château. Désirant changer d'orientation, le Conseil communal a finalement cessé de commander les vitraux. Après réflexion, l'idée de faire imprimer des lithographies et de l'offrir à différentes occasions, notamment aux 90 ans, émana.

Pendant 2 ans, laps de temps ayant permis à M. Marcel Dorthe, artiste peintre, de présenter un projet de lithographie représentant bien Châtel-St-Denis, les nonagénaires recevaient une ancienne photo de Châtel-St-Denis, soigneusement choisie.

C'est au mois de septembre 2015 que M. Dorthe a livré les lithographies à la Commune, munies de sa signature originale et numérotées de 1 à 250. Toute personne recevant une lithographie a donc le privilège d'avoir un exemplaire original et unique.

Lithographie n°51/250 réalisée par M. Marcel Dorthe, artiste peintre à Rue



J'ai représenté la Ville de Châtel-St-Denis et sa région sous un aspect romantique et poétique en quatre tableaux.

Le ciel, la terre, l'eau, les arbres sont illustrés dans différentes ambiances.

Une bande jaune surmontée de l'aigle symbolise les armoiries de la Commune de Châtel-St-Denis.

La réalisation est effectuée selon le procédé de la lithographie, art qui consiste à reproduire un dessin à l'encre ou au crayon sur une pierre calcaire ; puis chaque couleur nécessite un passage sur la pierre.

Marcel Dorthe, artiste

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le plan d'aménagement local (PAL) a été approuvé par la Direction de l'aménagement du territoire et des constructions (DAEC) le 8 juillet 2015. Cinq procédures de recours sont actuellement traitées par le Tribunal cantonal (TC).

Un complément à cette révision du PAL sera déposé à l'enquête public durant le 1^{er} trimestre 2016 pour répondre à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) qui nécessite de compenser environ 80'000 m².

Déplacement de la gare

La Commune de Châtel-St-Denis est actuellement dans une phase importante de réorganisation de l'aménagement du centre-ville ainsi que du réseau routier principal. Le projet de déplacement de la gare permet une réflexion globale sur ce secteur.

95 séances de travail ont été nécessaires en 2015 pour préparer la procédure fédérale d'autorisation des plans (PAP) qui sera publiée début 2016.



Plan d'aménagement de détails (PAD) Sous-le-Bourg

Pour la partie Sud du secteur, la demande préalable du PAD a été préavisée favorablement par la DAEC et le projet pourra être mis à l'enquête publique en 2016.

Pour la partie Nord, comprenant le secteur des anciens locaux swisspor, la procédure d'enquête publique a suscité de nombreuses oppositions qui seront traitées par la Commune de Châtel-St-Denis début 2016.

SERVICE SOCIAL

Généralités

En 2015, le Service social communal a traité 150 situations : 81 concernent une aide financière et 69 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 20 nouveaux dossiers, 6 réouvertures de dossier et 55 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, on compte 29 nouveaux dossiers, 19 réouvertures de dossiers et 21 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 81 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2015. Ce chiffre est quasi identique à celui de l'année 2014. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 81 dossiers représentent 133 personnes (131 personnes en 2014). Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2015 est de 6'465 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le **2,06 %** (2.05 % en 2014) de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2010. Nous présentons les chiffres suivants :

Causes d'indigence	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Avance sur chômage (<i>cause 01</i>)	11	8	9	10	11	9	↘
Famille monoparentale - couple divisé (<i>cause 02</i>)	16	13	12	10	7	8	↗
Maladie – accident – hospitalisation (<i>cause 03</i>)	6	5	3	3	6	8	↗
Aide à l'enfance (<i>cause 04</i>)	1	1	1	1	-	-	-
Placement (<i>cause 08</i>)	-	-	-	-	-	1	↗
Détention – probation (<i>cause 05</i>)	1	1	-	1	-	-	-
Avance AVS/AI/PC/APG (<i>cause 06</i>)	16	16	22	24	17	20	↗
Revenu insuffisant (<i>cause 07</i>)	31	16	21	23	29	24	↘
Alcoolisme – toxicomanie (<i>cause 09</i>)	2	-	-	-	-	-	-
Fin droit chômage (<i>cause 17</i>)	4	10	18	14	12	11	↘
TOTAL	88	70	86	86	82	81	

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une augmentation de dossiers pour les causes « Maladie-accident-hospitalisation (cause 03) » et « Avance AVS/AI/PC/APG (cause 06) ». Les situations de type « Revenu insuffisant (cause 07) » et Avance sur chômage (cause 01) subissent une diminution. Les autres chiffres restent relativement stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

A cela, nous ajoutons que 36 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette, soit de versements rétroactifs.

Durant cette année 2015, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 4 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce, OSEO et IPT.

A titre informatif, 53 dossiers concernent des aides octroyées à des Confédérés et 28 dossiers des personnes de nationalités étrangères diverses.

Pour mémoire, la répartition Etat/Commune, respectivement 40 % / 60 %, concerne toutes les prestations d'aide matérielle, y compris les frais des mesures d'insertion sociale (MIS) octroyées et payées par les services sociaux régionaux.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une diminution pour l'année 2015 où nous comptons 69 dossiers, soit 13 de moins qu'en 2014.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

De plus, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée.

Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2015

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de Fr. 40'552.55. Nous précisons que sur ce montant, une somme de Fr. 673.25 représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de Fr. 7'470.- représentant un don (d'une entreprise privée). Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale, mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est un montant de Fr. 7'030.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de Fr. 81'460.30 qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2015.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats DENNER pour une valeur de Fr. 180.-.

Au 31.12.2015, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à Fr. 25'313.-.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement 3 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI et 2 dossiers auprès de la Caisse de compensation, secteur des prestations complémentaires, pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2015 indiquent un total d'aide matérielle de Fr. 951'741.75. Nous observons donc diminution du montant d'assistance attribué lors de cette année 2015.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente Fr. 337'998.-. Ce montant est très supérieur à l'année précédente. Il s'explique par une série de versements rétroactifs de l'Office AI et par la mise en place de la procédure interne de récupération du contentieux. En effet, le Service social a relancé un certain nombre d'anciens dossiers avec lesquels il a été possible de négocier un arrangement pour le remboursement de leur dette sociale.

Pour 2015, c'est un montant de Fr. 613'743.75 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du canton est de Fr. 236'750.35. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de Fr. 376'993.40.

TOURISME

Personnel au 31 décembre 2015

- ☛ Sophie Reymond, directrice, 100 %
- ☛ Stéphanie Morandi, responsable animation et produits touristiques, 100 %
- ☛ Sylvie Fellmann, collaboratrice administrative et accueil, 40 %
- ☛ Marilyne Waeber, stagiaire, 100 %
- ☛ Prescilia Genoud, apprentie (2014-2017)
- ☛ Jean-Daniel Savoy, mandat Point Info des Paccots

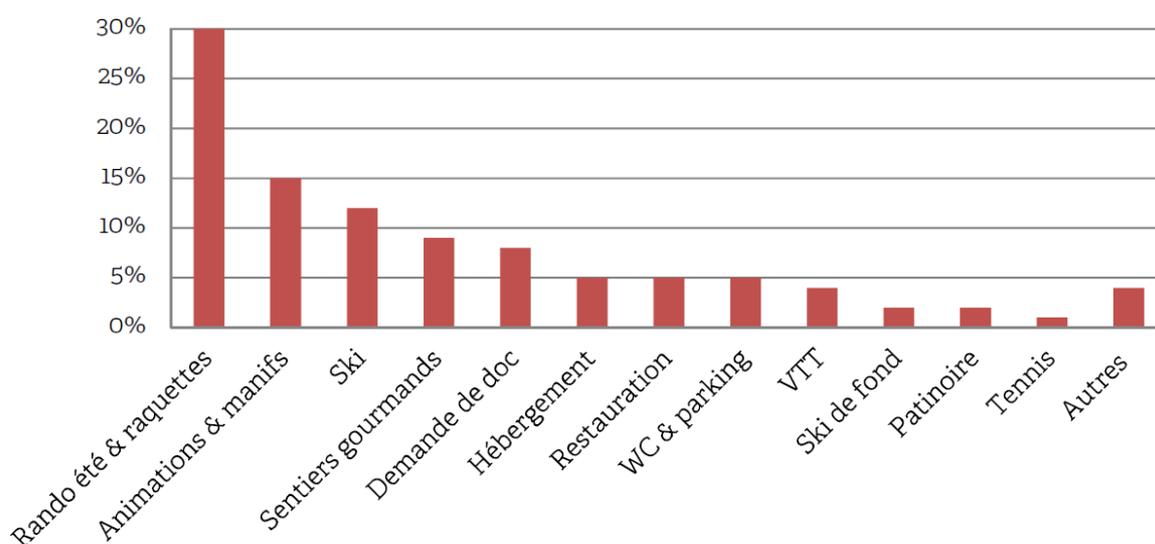
Accueil

Statistiques de fréquentation

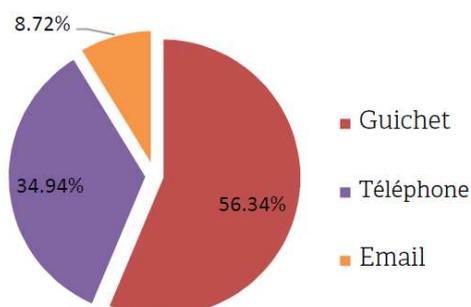
En 2015, l'Office du Tourisme a amélioré son système d'analyse de la fréquentation, permettant de connaître ses visiteurs de manière plus détaillée, notamment au niveau de la provenance.

Durant l'année, 5'335 contacts ont été enregistrés, répartis comme suit :

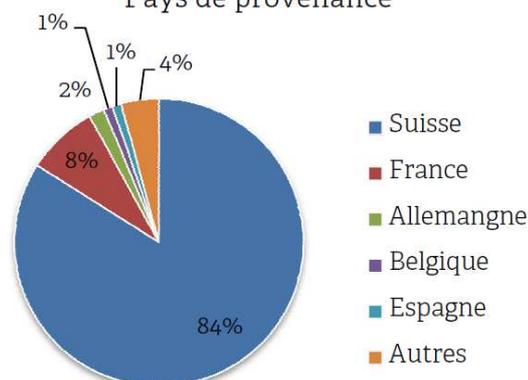
Motifs de contact



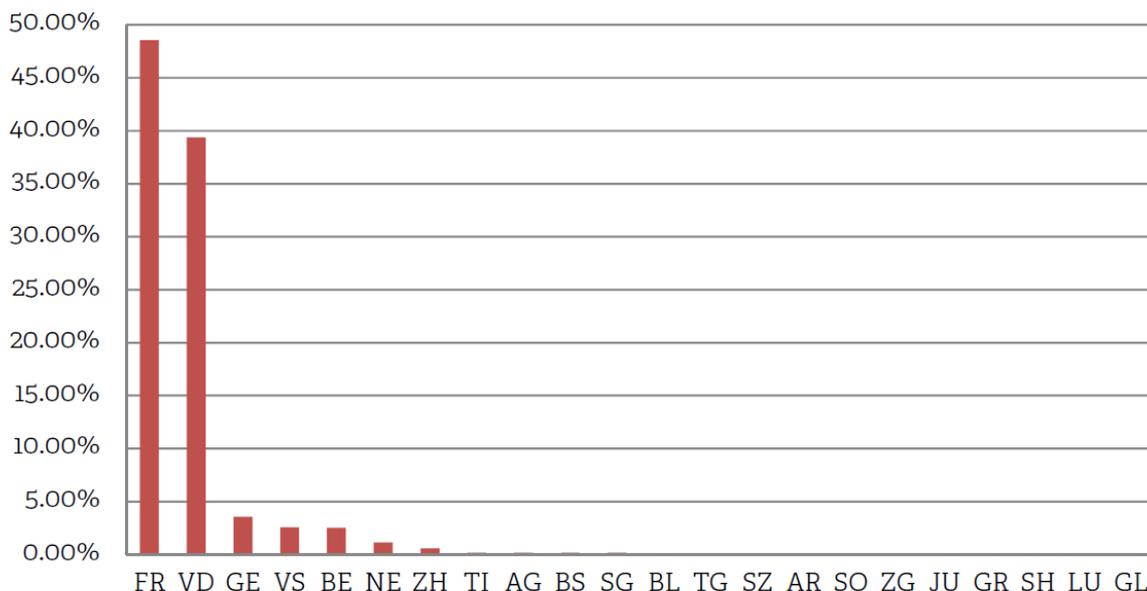
Type de contact



Pays de provenance



Cantons

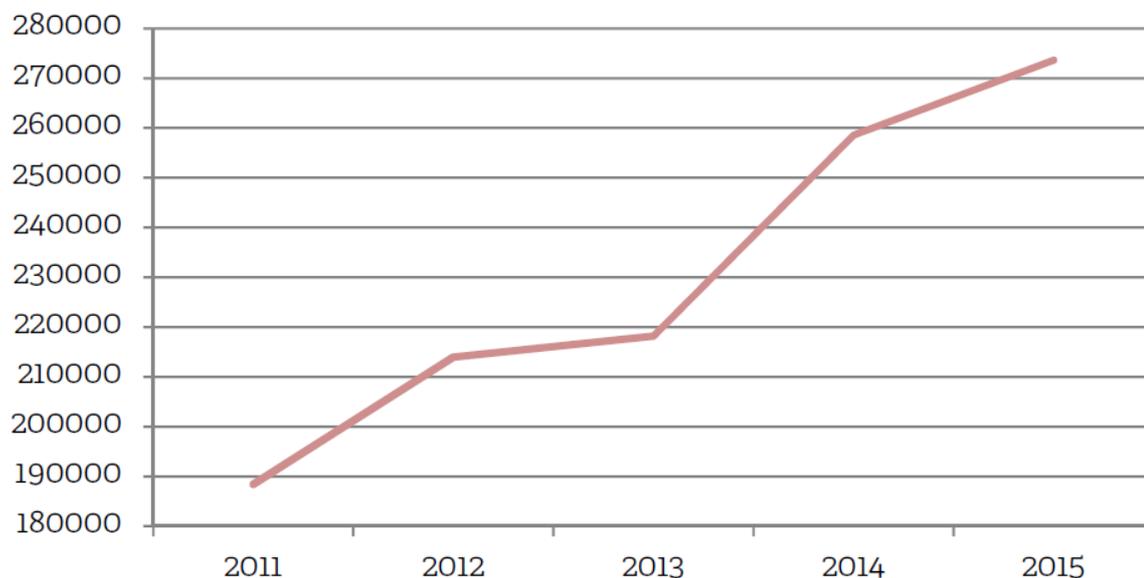


Communication

Site Internet : www.les-paccots.ch

En 2015, le site web a été visité 273'649 fois, soit une moyenne journalière de 750 visites et une augmentation de 5,8 % par rapport à 2014.

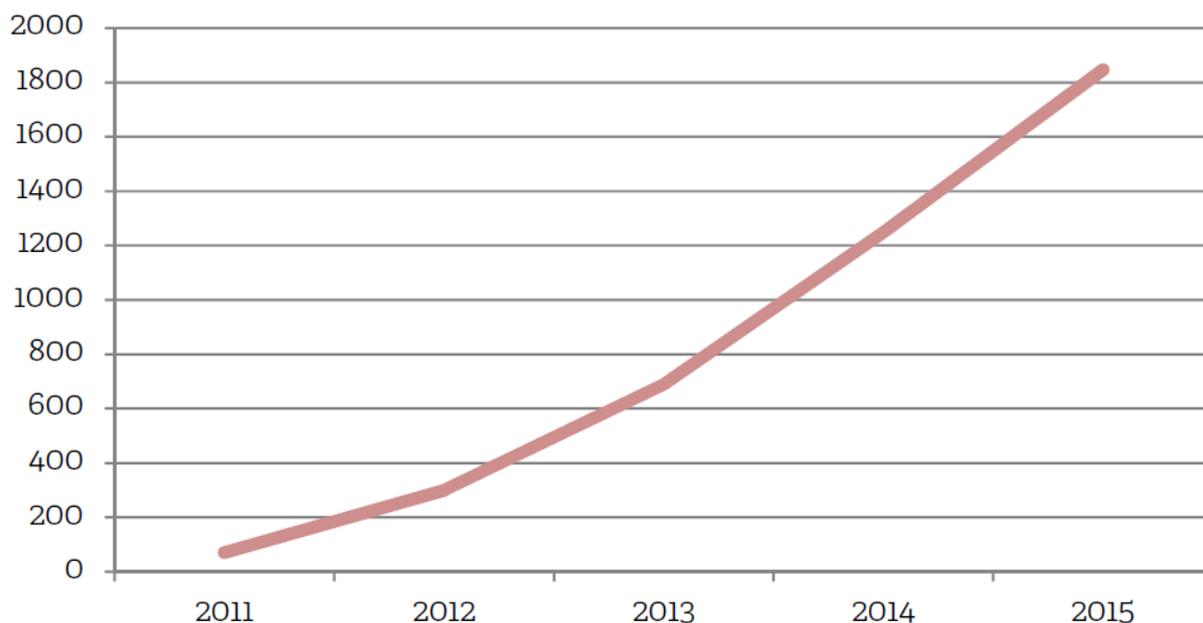
Evolution des visites du site depuis 2011 :



Page Facebook

Le 31 décembre 2015, plus de 1'800 personnes étaient fans de la page des Paccots. Chaque semaine, des publications relatives à nos activités ont été partagées. A noter que notre vidéo, réalisée par nous-mêmes à l'aide d'une caméra GoPRo, a été visionnée plus de 11'480 fois.

Evolution des fans depuis la création de notre compte fin 2011



Promotion

Actions de promotion sur le terrain

- 🏰 Salon du randonneur de Lyon, 20 au 22 mars
- 🏰 Grande Fête des Narcisses, Montreux, 30 mai
- 🏰 Marché folklorique de Vevey, 11 juillet
- 🏰 Désalpe de Semsales, 3 octobre
- 🏰 Comptoir de la Veveyse, 21 au 24 octobre
- 🏰 Salon International Tourisme Voyage, Colmar, 6 au 8 novembre
- 🏰 Foire de la St-Martin, Vevey, 10 novembre

Campagnes de promotion

- 🏰 Campagne Suisse de Fribourg Région
- 🏰 Campagne France de Suisse Tourisme
- 🏰 Campagne été de Suisse Tourisme
- 🏰 Campagne hiver de Suisse Tourisme

Visites de presse

- 🏰 Tim Neville, journaliste pour Outside Magazine (US) et New York Time, 6 et 7 février
- 🏰 Radio Fribourg, 22 février
- 🏰 Terre & Nature, mi-juin
- 🏰 TV8 Mont-Blanc, La Place du Village, 21 juillet

Photos et vidéos

- 🏰 Shooting photos été, 3 août
- 🏰 Tournage vidéo GoPro, 7 et 9 septembre

Manifestations et animations

Hiver

Les principales manifestations étaient le Trophée des Paccots, le Carnaval des enfants, la Disco sur glace et le Père Noël aux Paccots. Ces 4 événements ont attiré pas loin de 2'000 personnes. A noter que le Brevet des Armaillis a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météo.

Les animations, incluant les visites de chèvrerie et fromagerie, les sorties raquettes, les voyages au pays des chiens polaires, les descentes aux flambeaux ont attiré environ 750 participants.

Eté et automne

Les événements mis sur pied étaient Rand'eau en Fête, le Marché d'été de Châtel-St-Denis, le Marché de la mi-été des Paccots, la Fête nationale du 1^{er} août, la Nuit des chauves-souris et Festi'Rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine le 5'500.

L'édition 2015 de la Bénichon a remporté un grand succès, elle a certainement attiré plus de 5'000 personnes durant tout le week-end. A noter que le Brevet des Armaillis a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météo.

Les animations proposées étaient Narcisses en fête, la fabrication du fromage d'alpage, la découverte du monde des chiens polaires, les balades botaniques, pique-nique et "1, 2, 3 dans les bois", les visites de la Ferme des Planches (cerfs) et de la chèvrerie. Plus de 350 participants s'en sont réjouis. A noter que le 1^{er} août en famille a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météo.

Produits touristiques

Forfaits touristiques

-  Les trois forfaits, "Evasion famille", "Oxygène" et "Rêve Gourmand" ont comptabilisé 155 nuitées.
-  Les offres de groupes ont amené 358 personnes dans la région (25 groupes).
-  1'351 Sentiers gourmands ont été vendus.

Infrastructures

-  La centrale de réservations hôtelières TOMAS, permettant la réservation directe de chambres a été mise en place dans le but d'augmenter les nuitées régionales. Malheureusement, les partenaires principaux ne jouent pas le jeu.
-  Le parcours thématique Rand'eau s'est vu doté d'une nouvelle roue à eau. Des améliorations du sentier ont également été apportées.
-  Le balisage VTT a été renforcé par endroits.
-  Deux bornes tactiles d'information, complétées de trois totems chacune, ont été installées à Châtel-St-Denis et aux Paccots en octobre.

JUMELAGE

Baradero

En juillet 2015, une délégation du Conseil communal de Châtel-St-Denis s'est envolée jusqu'en Amérique du Sud. Invités par la Municipalité de Baradero, à l'occasion du jubilé de ses 400 ans, le Syndic, François Genoud, et les Conseillers communaux Thierry Bavaud, Damien Colliard, Charles Ducrot et François Pilloud ont été reçus par le Maire de Baradero, M. Aldo Carossi, et ont été nommés « Hôtes d'honneur de Baradero » par le Conseil municipal.

La Société Suisse de Baradero a également invité les visiteurs suisses et en a profité pour leur présenter le résultat de la première étape des travaux engagés sur le bâtiment historique de la Casa Suiza (Maison suisse).

Les Châtelois ont également participé à la parade organisée à l'occasion des festivités du 400^{ème} anniversaire de la fondation de Baradero. Ils ont porté fièrement les couleurs de Châtel-St-Denis en défilant avec le drapeau châtelois.

Partie officielle et remise de la cloche offerte par la Ville de Châtel-St-Denis (photos 1 et 2)



Participation au cortège et cliché de la Maison Suisse, entièrement rénovée (photos 3 et 4)



Volx

Les Volxiens ont participé à la dernière Bénichon de Châtel-St-Denis. Le groupe folklorique « Rode Osco Manosco », composé d'adultes et de jeunes, a fait le trajet depuis la Provence pour se produire à plusieurs reprises durant la fête de la Bénichon.

Une douzaine de Châtelois a accueilli ces familles durant tout le weekend. Les échanges sont allés bon train entre Volxiens et Châtelois, des liens d'amitié se sont créés et nos amis volxiens ont même gagné le Prix « Coup de cœur » du jury durant le cortège.

D'autres actions ont été réalisées, notamment avec le Moto-Club qui projette d'organiser une sortie à moto durant le printemps 2016.



BATIMENTS

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 117 articles inscrits auprès de l'établissement cantonal des bâtiments (ECAB) pour un montant assuré de plus de Fr. 110'000'000.-.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2015, l'effectif du personnel du Service des bâtiments est de 11 personnes, soit : 1 chef de service, 1 adjoint, 1 concierge responsable, 1 gardien de piscine, 1 concierge à plein temps et 6 concierges à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.

Travaux effectués durant l'année 2015

Bâtiment administratif

-  Installation de la salle du Conseil communal et du bureau du Syndic au deuxième étage, en lieu et place de l'appartement du concierge
-  Transformation des locaux au premier étage pour le Secrétariat, la Police communale et le Service social
-  Modifications de l'aménagement intérieur de divers bureaux
-  Entretien général courant

Ecoles

Misets :

-  Préparation pour l'installation de 5 tableaux interactifs

Châteloise :

-  Aménagement d'une sortie de secours provisoire
-  Préparation pour l'installation de 4 tableaux interactifs
-  Rénovation, déménagement et réaménagement de quatre salles de classes enfantines

Fruence :

-  Réfection par le Service des bâtiments de l'ancienne salle de classe pour les besoins du Conservatoire et de la Chorale de Châtel-St-Denis

Bourg :

-  Installation de 12 tableaux interactifs – nouveau Bourg
-  Préparation pour l'installation de 3 tableaux interactifs – ancien Bourg
-  Réfection de l'étanchéité du passage reliant l'ancien du nouveau Bourg
-  Réfection du parquet de 3 salles de classe – ancien Bourg

CAB

- ✠ Contrôle des vingt ans de la défense incendie Sprinkler et travaux y relatifs suite au rapport de Swissi
- ✠ Aménagement de quatre boxes en sous-sol du bâtiment pour location à des tiers
- ✠ Divers travaux concernant le bon fonctionnement du CAB sont sous la surveillance du responsable des bâtiments

Bâtiment du feu et de la voirie

- ✠ Changement des anciens vélux du bâtiment
- ✠ Réfection des plafonds et isolation suite à un dégât causé par des fouines dans le galetas de l'appartement, les bureaux et les dépôts
- ✠ Entretien, réparations et modifications diverses

Salle de sport du Lussy

- ✠ Entretien général, modification des hottes d'aspiration, de la laverie et de la cuisine suite au rapport du Service de l'hygiène
- ✠ Gestion complète du bâtiment par le Service des bâtiments pour l'Association des communes de la Veveyse et la Commune de Châtel-St-Denis

PSS

- ✠ Réparations et remise en état des installations suite à la location à l'armée
- ✠ Il est à relever la location toujours plus croissante par l'armée suite aux diverses adaptations et au renouvellement de la convention

Piscine

- ✠ Entretien et réparation de l'ensemble des installations techniques du bâtiment
- ✠ Grand contrôle des locaux et des installations par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Univers@Ile

- ✠ Réparations diverses concernant la lumière et la sonorisation effectuées par le Service des bâtiments
- ✠ Contrôle semestriel de l'éclairage de secours
- ✠ Gestion technique et administrative de la salle de spectacle, peinture annuelle du fond de scène, entretien du matériel du foyer, des sièges de la salle, de la sonorisation et de la lumière

Chalet d'alpage Moille de Crey

- ✠ Modification des installations électriques et aménagement d'un nouveau sanitaire comprenant une douche et un WC

Bâtiments divers

-  Relevés divers de l'ensemble des bâtiments communaux
-  Contrôle périodique des installations électriques y compris réfections par les soins du Service des bâtiments
-  Commandes diverses : mazout, matériel de conciergerie, etc
-  Gestion des mises en passes et des clés

Nouvelle loi sur l'aménagement du territoire

Incidence sur le développement économique de notre cité

Le peuple suisse a adopté, le 3 mars 2013, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire.

Cette nouvelle loi a pour objectifs louables d'éviter le mitage du territoire et de favoriser la concentration des constructions, que cela soit pour l'habitat ou pour l'industrie.

Comme le nouveau plan d'aménagement de la Commune n'avait pas été adopté par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) avant l'entrée en vigueur de ladite loi, le Conseil communal a dû trouver des terrains de compensation qui font l'objet d'une enquête complémentaire.

Dès son acceptation, il y aura de nouvelles surfaces à disposition en zones artisanales et industrielles par rapport au plan d'aménagement datant de 1996. Elles ne seront toutefois pas suffisantes pour accueillir les PME châtelaises qui souhaitent valoriser leur terrain au centre-ville et les nouvelles industries attirées par nos principaux atouts que sont l'autoroute et la proximité avec la Riviera.

Le Conseil communal issu de la nouvelle « gère » aura donc comme défis de proposer des solutions rationnelles et économiques pour nos artisans, en regroupant certaines activités sous un même toit, afin d'optimiser les surfaces de stockage et de production et, pour les nouvelles industries, de choisir celles qui présentent une haute-valeur ajoutée.

C'est ainsi que notre cité pourra garantir des emplois en quantité suffisante et de qualité pour une population croissante.

CULTURE

Association culturelle de Châtel-St-Denis

Composition du comité

Présidente : Christel Rohrbasser

Vice-présidente : Suzanne Pitzl

Membres : Fabienne Angéloz, Chantal Genoud, Nicole Jordil, Elodie Hostettler, Fabienne Huwiler, Christian Sonney et Jérôme Allaman

Technique : Martin Bernasconi et Yann Veyrier

Programme de la saison 2014-2015

Date		Nbre de spectateurs
11 octobre 2014	« Qui veut faire l'humour avec moi ? » David Cunado	100
9 novembre 2014	« Retour à la terre » Cirque Fylifdia	130
29 novembre 2014	« Le Charlatan » avec Olivier Lejeune et Jean-Pierre Castaldi	280
26 janvier 2015	« Sautecroche aux petits oignons » Marie Henchoz	260
21 février 2015	« Je suis vieux (pas beaucoup mais déjà) » Frédéric Recrosio	250
21 mars 2015	« Le grand zapping » Yann Lambiel	Complet
25 avril 2015	« Fabula Buffa » Compagnie Teatro Picaro (*)	100
9 mai 2015	« Homme encadré sur fond blanc » Pierric Tenthorey	150

(*) 2 représentations scolaires le 24 avril 2015, complet – environ 700 spectateurs



www.culturechatel.ch

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nouvelle loi scolaire

L'année 2015 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la scolarité obligatoire, avec effet au 1^{er} août. Celle-ci redéfinit les attributions des responsables d'établissement, des communes et de leurs commissions scolaires (voir extraits ci-dessous).

Ainsi, Mme Francine Dévaud, Responsable d'établissement, a la charge de la direction des écoles châtelaises. Le Conseil communal a décidé de maintenir la Commission scolaire en place jusqu'à la fin de la législature 2011-2016.

CHAPITRE 6 **Autorités scolaires**

Art. 50 *Direction d'établissement*

a) Principes

1 Un établissement scolaire est constitué d'un minimum de huit classes localisées dans un ou plusieurs bâtiments, formant, à l'intérieur d'un cercle scolaire, une école primaire ou une école du cycle d'orientation complète et durable.

2 L'établissement est placé sous l'autorité d'un ou d'une responsable d'établissement à l'école primaire et d'un directeur ou d'une directrice à l'école du cycle d'orientation.

3 Lorsque la configuration du cercle scolaire permet de créer plusieurs établissements au sens de l'alinéa 1, chacun groupant en un lieu unique les huit classes concernées, chaque établissement peut être placé sous l'autorité d'un ou d'une responsable d'établissement primaire ou d'un directeur ou d'une directrice. Dans ce cas, la cohérence de l'organisation scolaire entre les établissements doit être assurée.

Art. 51 *b) Fonction*

1 Le ou la responsable d'établissement primaire et le directeur ou la directrice sont responsables de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion administrative et pédagogique de leur établissement, de la conduite du personnel, de la qualité de l'enseignement et de l'éducation ainsi que de la collaboration avec les partenaires de l'école auprès desquels ils représentent l'établissement.

2 Ils dirigent leur établissement conformément aux principes énoncés dans la présente loi et au descriptif de fonction approuvé par le Conseil d'Etat.

3 Ils portent une attention particulière à la qualité du climat régnant au sein de l'établissement et au bien-être des personnes qui y travaillent. Le cas échéant, ils aplanissent les difficultés qui peuvent surgir.

4 Ils collaborent étroitement avec les communes dans l'accomplissement des tâches de celles-ci.

CHAPITRE 7

Attributions des communes et organisation des cercles scolaires

Art. 56 *Attributions des communes*

a) En général

¹ *Les communes pourvoient à ce que chaque enfant reçoive l'enseignement obligatoire.*

² *Elles accomplissent les tâches prévues par la législation scolaire et prennent, sous réserve de recours auprès de la préfecture, les décisions que la législation scolaire place dans leur compétence.*

Art. 57 *b) En particulier*

¹ *Les communes sont tenues d'offrir un enseignement et, dans les limites de leurs attributions, de veiller au bon fonctionnement de leur établissement scolaire et d'assurer un cadre de travail approprié.*

² *Dans leur activité de gestion, elles doivent notamment :*

- a) édicter un règlement scolaire ;*
- b) mettre à disposition les locaux et installations scolaires, les équiper, les entretenir et en assurer la gestion courante ;*
- c) engager le personnel administratif et technique nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement ;*
- d) procurer aux élèves et au corps enseignant le matériel et les fournitures scolaires nécessaires ;*
- e) créer et gérer une bibliothèque ou en permettre facilement et gratuitement l'accès aux élèves ;*
- f) approuver l'organisation de l'année scolaire ;*
- g) pourvoir au transport des élèves ;*
- h) proposer un accueil extrascolaire des élèves, conformément à la législation spéciale, en portant une attention particulière aux transports.*

³ *Les communes collaborent étroitement avec les responsables d'établissement primaire et les directeurs et directrices dans l'accomplissement de leurs tâches.*

Art. 58 *Commission scolaire*

Les conseils communaux peuvent instituer une commission scolaire dont ils fixent la composition, le fonctionnement et les attributions déléguées. Le cas échéant, le ou la responsable d'établissement primaire ou, au cycle d'orientation, le directeur ou la directrice y participe avec voix consultative et droit de proposition.

Elèves et enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2015/2016 (état au 30 juin 2015):

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
Enfantines	Büchler Deborah	H1 / H2 5 / 4	H1 / H2 5 / 6	H1 + H2 = Total 10 + 10 = 20	Les Misets
	Colliard Stéphanie	4 / 4	6 / 7	10 + 11 = 21	Lussy
	Tâche S./Gloor V.	2 / 4	6 / 8	8 + 12 = 20	Lussy
	Brülhart Aurélie	5 / 3	5 / 5	10 + 8 = 18	La Châteloise
	Barbey Julie	5 / 3	5 / 4	10 + 7 = 17	La Châteloise
	Youmbi Laura	5 / 3	5 / 6	10 + 9 = 19	La Châteloise
	« dont 1 intégration EE2 »				
	Souag Wassila Armand Hayet	5 / 5 4 / 5	3 / 5 5 / 4	8 + 10 = 18 9 + 9 = 18	Les Misets Les Misets
3 ^{ème} HarmoS	Richoz L./Jordan A.	10	10	20	Le Bourg
	Maillard F./Monnard M.	10	10	20	Le Bourg
	Remy Alexandra	12	9	21	Le Bourg
	« dont 1 intégration » Bunjaku-Fazliu Blerta	9	11	20	Le Bourg
4 ^{ème} HarmoS	Gadiaga A./Perroud S.	11	10	21	Le Bourg
	Uldry A./Philipona V.	13	8	21	Les Misets
	Pétremand L./Gloor V.	10	11	21	Les Misets
	Dorsaz Claire	13	10	23	Le Bourg
« dont 1 intégration »					
5 ^{ème} HarmoS	Golliard Monia	9	9	18	Le Bourg
	Castella M./Bürki V.	8	11	19	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration »				
	Colliard Emilie Genoud Nicolas	9 9	8 8	17 17	Le Bourg Le Bourg
6 ^{ème} HarmoS	Aeby Chr./Bigler E.	10	11	21	Lussy
	Grangier Fragnière A./ JeanRichard I.	9	11	20	Lussy
	Guillod A./Avella C.	10	10	20	Lussy
	Spaletta Marine	11	10	21	Ancien-Bourg
	Braillard P./Tinguely C.	10	12	22	Le Bourg
7 ^{ème} HarmoS	Progin M./Dévaud Fr.	11	11	22	Lussy
	Emonet G./Tena F.	11	11	22	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration » Perroud A./Delabays C.	11	10	21	Lussy
8 ^{ème} HarmoS	Bergmann D./Bigler E.	11	11	22	Lussy
	Genoud I./Bigler E.	11	12	23	Le Bourg
	« dont 1 intégration » Seydoux Raphaël	11	11	22	Le Bourg

Classes de développement

Selon décision de l'Inspection des écoles, la classe de développement fermée pour l'année scolaire 2014-2015 n'a pas été ré-ouverte pour l'année 2015-2016, en raison d'un effectif insuffisant au niveau du district de la Veveysse.

Répartition

Pour l'année scolaire 2015/2016, l'école enfantine est répartie en 8 classes, dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 3 à La Châteloise et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, les classes enfantines comptaient 151 élèves au total, à savoir 73 en 1^{ère} année et 74 en 2^{ème} année (dont 1 en concept « intégration* »).

L'école primaire est répartie en 23 classes pour un total de 474 élèves à la rentrée scolaire 2015/2016, dont 5 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à La Châteloise.

** Un élève au bénéfice du Service d'intégration compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette mesure d'aide dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide importante qui ne peut pas être décidée par les enseignants, ni par l'Inspecteur des classes enfantines et primaires.*

Les 31 classes d'école enfantine et primaire sont confiées à 43 enseignants, dont 37 femmes et 6 hommes.

6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Nous tenons à remercier notre corps enseignant de son travail précieux et de son excellente collaboration avec les autorités communales, ainsi que l'Inspectrice, Mme Carole Angéloz, pour son écoute et son soutien.

Nous remercions tout particulièrement Mme Francine Dévaud, Responsable d'établissement, de sa collaboration efficace avec la Commune et Mme Florence Veri, administratrice des écoles.

Soutien MCDI, appuis et autres cours dispensés

M. Christophe Colliard et Mme Noémie Lacombe fonctionnent comme MCDI, c'est-à-dire Maître de Classe de Développement Itinérant. Un MCDI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. Le MCDI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2015-2016, 38 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

-  9 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un MCDI) ou pour des appuis-classes
Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche et Anne Genoud, à raison de respectivement 4, 3 et 2 unités
-  29 unités de français pour les élèves de langue étrangère, dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Florence Tâche, Anne Genoud et Marianne Gachet

Evolution de l'effectif 2002-2015

Année scolaire	Classes primaires	Classes enfantines	Total
2002/2003	369	59	449
2003/2004	391	53	444
2004/2005	386	67	453
2005/2006	419	58	477
2006/2007	427	58	485
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625

Personnel : départs, arrivées, mutations

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi scolaire, Mme Francine Dévaud se consacre essentiellement à sa fonction de Responsable d'établissement. Elle assure deux unités de décharge* dans la classe de M. Marcel Progin. Pour lui succéder dans le duo pédagogique qu'elle formait avec Mme Christine Aeby en 5-6H, Mme Emilie Bigler a été engagée. Cette dernière effectue également 2 unités de décharge* dans la classe de M. Denis Bergmann, ainsi qu'1 jour par semaine dans la classe de Mme Irène Genoud, qui a pris une retraite partielle. Les 2 unités de décharge attribuées à M. André Perroud ont été confiées à Mme Céline Delabays.

** Dès leur 50^{ème} anniversaire, les enseignants ont droit à deux unités de décharge hebdomadaires.*

Suite à son congé sabbatique, M. Laurent Dorthe, enseignant 5-6H, a choisi de réorienter sa carrière. Après l'avoir remplacé durant une année, Mme Monia Golliard a été engagée sous contrat à durée indéterminée pour lui succéder.

Après sept ans d'enseignement dans notre cercle scolaire, Mme Armelle Vallélian a démissionné de son poste d'enseignante en 3-4H. Elle travaillait en duo avec Mme Aurélie Uldry, à raison de 50 % chacune. Mme Virginie Philipona a choisi de reprendre ce poste et ainsi de changer de degré d'enseignement (de 1-2H à 3-4H) et de diminuer son taux d'activité à 50 %.

Mmes Deborah Büchler et Blerta Bunjaku, respectivement enseignantes en enfantine et en 3-4H, ont échangé leurs rôles. La première a repris la classe enfantine laissée vacante aux Misets par la mutation en 4H de Mme Virginie Philipona. La seconde a repris la classe de la première nommée au Bourg, en 3H. Mme Laura Youmbi a été engagée pour reprendre la classe enfantine de Mme Blerta Bunjaku, à La Châteloise.

Mme Sophie Dillon a quitté notre cercle scolaire après une année passée en duo pédagogique avec Mme Carole Tinguely, en 5H. Mme Patricia Braillard a été engagée à 60 % pour succéder à la première nommée.

Mme Julie Barbey a été engagée à 100 % pour la 8^{ème} classe enfantine ouverte à la rentrée 2015-2016, à La Châteloise.

Mme Gaëlle Schneuwly, enseignante 3-4H à 60 %, en duo pédagogique avec Mme Virgnie Gloor, a quitté notre cercle scolaire pour se rapprocher de son lieu de domicile. Mme Lolita Pétremand a été engagée pour succéder à la première nommée.

Activités sportives et culturelles

Tous les élèves ont pu assister à un spectacle de la troupe théâtrale genevoise *Turlututu et Tralala*. Deux représentations ont été organisées le mardi 9 juin 2015, à l'Univers@lle.

La sortie au cirque Knie a eu lieu le mardi après-midi 29 septembre 2015 avec les élèves des 5 classes de 6^{ème} HarmoS, soit un total de 102 élèves et 10 accompagnants. Les déplacements se sont faits en train.

Avant les vacances de Noël, le dessin animé « *En route* » a été projeté au cinéma Sirius pour les élèves de classe 2H à 4H. Les classes de 5H à 8H ont pu assister au film « *Vice Versa* ». A l'issue des projections, les enfants ont reçu une collation offerte par la Commune.

Une quinzaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2015. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé, proposée par *Fruit union Suisse*, a été appréciée. Le coût, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 1'408.--.

La fête de fin d'année scolaire 2015 a eu lieu le dernier jour d'école, vendredi 3 juillet 2015, sous la forme d'un tournoi de football par degré, suivi d'un pique-nique, au stade du Lussy.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des tpf, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus tpf exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

52 élèves des classes enfantines et primaires bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2015 s'est élevé à Fr. 74'193.--.

60 élèves primaires et enfantines empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2015 s'est élevé à Fr. 29'077.--.

La Commune a le devoir d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les tpf, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare. Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. La Commission scolaire a défini une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 71'991.-- pour l'année 2015.

Afin d'optimiser le temps de gymnastique passé en salle, un bus tpf emmène les élèves à la halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site Internet communal www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique *Education, Administration des écoles, Transports scolaires*.

Médecine scolaire

Avant l'entrée à l'école primaire, soit durant leur 2^{ème} année d'école enfantine, les enfants doivent subir un examen médical auprès de l'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'intention des élèves de 7^{ème} HarmoS (5P) auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. En 2015, le coût s'est élevé à Fr. 2'335.50. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2015, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2^{ème} HarmoS et a préparé la visite médicale des classes de 7^{ème} HarmoS. Il est également intervenu dans une classe pour le contrôle des poux. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 1'827.20, a été pris en charge par la Commune.

En 2015, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2^{ème} et 7^{ème} HarmoS. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 982.--.

Au printemps 2015, un cours d'information sexuelle a été dispensé par les collaboratrices du Service de planning familial et d'information sexuelle dans les classes de 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} HarmoS. Le coût s'est monté à Fr. 4'795.--.

Contrôle dentaire scolaire

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty, Philip Cantin et Hortense Repond, selon une répartition équitable. Les parents sont ensuite avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants, à leurs frais. En 2015, le coût total des contrôles dentaires pris en charge par la Commune s'est élevé à Fr. 13'025.--.

Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès. 159 enfants fréquentent cette infrastructure (91 en 2011, 135 en 2012, 150 en 2013 et 154 en 2014). L'augmentation du nombre de plages-horaires hebdomadaires par enfant est également à relever. 52 élèves, à savoir 42 primaires et 10 enfantines, se rendent à l'accueil, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Fréquentation par plage-horaire :

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Personnel
Matin	7h00-8h05	27	24	31	23	2 à 3 collaboratrices AES selon les jours
Matinée	8h05-11h45	9		15		2 collaboratrices AES
Midi	Châteloise	66	78	59	68	5 à 6 collaboratrices AES selon les jours + 3 Révérendes Soeurs de l'Institut
	Lussy	22	27	22	28	2 à 3 collaboratrices AES selon les jours
Après-midi	13h35-15h20	7	11	13	10	2 collaboratrices AES
Soir	15h20-18h00	50	55	44	41	5 collaboratrices AES + 1 Révérende Sœur (sauf le vendredi)

L'accueil principal a lieu à La Châteloise ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi a lieu au foyer de la halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que d'une voire deux accueillantes selon les jours.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti, secondée par sept accueillantes, dont Mme Tamara Moncalvo pour l'accueil de fin de journée, ainsi que les Révérendes Sœurs.

Les élèves enfantines sont accompagnés sur le chemin entre les écoles et l'AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale ainsi que cantonale pour les élèves enfantines. Le prix du repas est fixé à Fr. 8.20 et ne fait pas l'objet de subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES ont la possibilité de s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

Commission scolaire

La Commission scolaire s'est réunie à 26 reprises durant l'année 2015, dont 5 séances plénières en faveur du bon fonctionnement des écoles châtelaises. Ses occupations ont porté sur l'organisation de l'année scolaire, la visite des classes, l'engagement des nouveaux enseignants, l'évolution du Service d'accueil extrascolaire, l'organisation des transports scolaires, l'organisation des activités culturelles et sportives, la répartition des classes dans les bâtiments, la répartition des élèves dans les classes (promotions enfantines et promotions primaires), la mise en œuvre de la nouvelle Loi scolaire et diverses demandes ou questions de la part des parents des élèves fréquentant nos classes. La Commission scolaire est représentée aux assemblées de

-  Passeport-vacances de la Veveyse
-  L'Atelier jeunesse
-  l'Association Tous unis contre la violence
-  l'Assemblée des délégués pour le CO de la Veveyse

Un grand merci à tous les membres de la Commission scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la vie de nos écoles.

SPORTS

Patinoire des Paccots – Statistiques

Le tableau en page 74 indique le nombre d'entrées à la patinoire, par semaine, et par catégorie de personnes. Les recettes liées aux entrées sont également mentionnées. Toutefois, les activités scolaires (y compris celles du CO de la Veveyse) et les activités touristiques (liées à l'Office du Tourisme) n'apparaissent pas dans le tableau. Le montant des recettes totales ne correspond donc pas au montant figurant dans les comptes. Il s'agit uniquement de statistiques.

Horaires d'ouverture de la patinoire :

Horaire public	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	de 12h00 à 17h30	de 09h00 à 17h30
Mardi	de 13h30 à 17h30	de 09h00 à 17h30
Mercredi	de 12h00 à 17h30	de 09h00 à 17h30
Jeudi	de 12h00 à 17h30	de 09h00 à 17h30
Vendredi	de 12h00 à 21h00	de 09h00 à 21h00
Samedi	de 12h30 à 17h30	de 12h30 à 17h30
Dimanche et jours fériés	de 09h00 à 17h00	de 09h00 à 17h00
Hockey pour tous : le samedi	de 18h00 à 19h30	

Piscine de Châtel-St-Denis - Statistiques

Le tableau en pages 75 et 76 indique quant à lui le nombre d'entrées à la piscine communale, par semaine, pour les jours d'ouverture au public uniquement. Les facturations aux écoles et autres associations n'apparaissent pas dans le tableau.

Horaires d'ouverture de la piscine :

Horaire d'ouverture	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	19h30-22h00	14h00-20h00
Mercredi	Fermé	14h00-20h00
Jeudi	17h30-22h00	14h00-20h00
Vendredi	19h30-22h00	14h00-20h00
Samedi-dimanche	14h00-18h00	14h00-18h00

Statistiques de la patinoire des Paccots

AB = Abonnement

2015	ENTREES ADULTE		ENTREES ENFANT		LOCATION PATINS		GROUPE ADULTES		GROUPE ENFANTS		10 CASES ADULTE		10 CASES ENFANT		AB. SAISON ADULTE		AB. SAISON ENFANT		HEURE DE GLACE	DIVERS	TOTAL
	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Prix	AIGUISAGE	
DATES	7.00	4.00	4.00	6.00	3.00	60.00	30.00	120.00	60.00	150.00											
04.01	798	5586	580	2320	1334	5336	4	24	18	54	4	240	5	150		0		0		1213	14923
11.01	323	2261	218	872	636	2544	3	18	79	237	2	120		0		0		0		274	6326
18.01	210	1470	151	604	450	1800	9	54	152	456	2	120	3	90		0		0			4594
25.01	199	1393	138	552	479	1916	19	114	185	555	2	120	1	30		0		0		38	4718
01.02	150	1050	70	280	198	792	18	108		0		0		0		0		0		7	2237
08.02	165	1155	83	332	318	1272	7	42	71	213	2	120	1	30		0		0		267	3431
15.02	159	1113	99	396	327	1308		0	61	183		0		0		0		0		24	3024
23.02	221	1547	207	828	512	2048		0		0		0		0		0		0		765	5188
01.03	269	1883	244	976	509	2036	3	18	20	60		0		0		0		0		225	5198
08.03	130	910	95	380	313	1252	16	96	74	222		0		0		0		0	150	14	3024
15.03	150	1050	76	304	270	1080		0		0		0		0		0		0		14	2448
25.10	176	1232	175	700	315	1260		0		0	6	360	10	300	5	600	6	360		7	4819
01.11	69	483	93	372	298	1192	0	0	31	93	3	180	5	150	1	120	1	60		7	2657
08.11	170	1190	129	516	352	1408	1	6	79	237	5	300	4	120	1	120	3	180		14	4091
15.11	142	994	121	484	233	932	1	6	47	141	3	180	2	60		0	1	60		51	2908
22.11	221	1547	198	792	454	1816	10	60	93	279	2	120	3	90		0		0		140	4844
29.11	203	1421	140	560	388	1552	15	90	96	288	5	300	7	210		0		0		249	4670
06.12	248	1736	185	740	475	1900	13	78	95	285	2	120	5	150		0		0		101	5110
13.12	248	1736	178	712	466	1864	5	30	77	231	0	0	2	60	2	240		0		139	5012
20.12	224	1568	171	684	414	1656	30	180	37	111	1	60	2	60		0		0			4319
27.12	550	3850	464	1856	897	3588		0		0	3	180	7	210		0		0		86	9770
TOTAUX	5025	35175	3815	15260	9638	38552	154	924	1215	3645	42	2520	57	1710	9	1080	11	660	150	3635	103311

Statistiques de la piscine communale

AB = Abonnement

	AB. ADULTE		AB. ENFANT		AB. ANNUEL		ENTREES ADULTE		ENTREES ENFANT		DIVERS	TOTAL
		Prix		Prix		Prix		Prix		Prix		
	Nbre	48.00	Nbre	24.00	Nbre		Nbre	5.50	Nbre	2.50		
04.01	5	240		0			48	264	50	125		629
12.01	7	336	1	24	3	506	92	506	126	315		1687
18.01	5	240	4	96			82	451	86	215		1002
26.01	7	336	6	144	4	765	68	374	79	197.5		1816.5
01.02	4	192		0	2	406	55	302.5	78	195		1095.5
08.02	5	240		0			60	330	75	187.5		757.5
23.02	8	384	3	72			105	577.5	163	407.5		1441
01.03	7	336	3	72			87	478.5	124	310		1196.5
09.03	7	336	2	48			63	346.5	88	220		950.5
16.03	3	144	2	48			81	445.5	138	345		982.5
24.03	3	144	2	48			107	588.5	132	330		1110.5
29.03	2	96	2	48			120	660	108	270		1074
06.04		0	1	24	4	192	25	137.5	25	62.5		416
13.04	6	288	1	24			79	434.5	143	357.5		1104
20.04	5	240		0			114	627	198	495		1362
27.04	5	240	1	24	1	203	84	462	114	285		1214
03.05	3	144	6	144			92	506	91	227.5		1021.5
10.05	3	144	1	24			66	363	63	157.5		688.5
19.05	3	144		0	1	100	47	258.5	75	187.5		690
24.05	8	384					102	561	127	317.5		1262.5
01.06	2	96	1	24			71	390.5	74	185		695.5
07.06	5	240	2	48			60	330	73	182.5		800.5
15.06	0	0	1	24			75	412.5	87	217.5		654
24.06	1	48	2	48			68	374	88	220		690
30.06	2	96	1	24			58	319	45	112.5		551.5
07.07	2	96	1	24			110	605	102	255		980
14.07	4	192	1	24			153	841.5	218	545		1602.5
21.07	2	96	2	48	2	268	111	610.5	148	370		1392.5
26.07	3	144	2	48			91	500.5	123	307.5		1000
03.08	6	288	1	24			90	495	100	250		1057
30.08	6	288	3	72	1	214	56	308	56	140		1022
08.09	7	336	5	120	1	214	44	242	68	170		1082
15.09	5	240	5	120	1	214	64	352	61	152.5		1078.5
21.09	9	432	3	72			73	401.5	60	150		1055.5
29.09	7	336	3	72			62	341	88	220		969
05.10	6	288	2	48	5	876	66	363	74	185		1760
11.10	5	240	3	72			85	467.5	96	240		1019.5
16.10	5	240		0	1	314	33	181.5	58	145		880.5
27.10	6	288	2	48	1	214	64	352	71	177.5		1079.5
31.10	2	96	1	24	1	214	62	341	105	262.5		937.5

08.11	4	192		0	1	100	67	368.5	76	190		850.5
16.11	3	144	2	48	1	214	67	368.5	76	190		964.5
22.11	9	432	2	48			99	544.5	110	275		1299.5
30.11	8	384	3	72	2	417	59	324.5	73	182.5		1380
07.12	14	672	2	48			59	324.5	50	125		1169.5
14.12	4	192	3	72			59	324.5	61	152.5		741
20.12	6	288	3	72			47	258.5	42	105		723.5
28.12	6	288	1	24	1	203	55	302.5	68	170		987.5
TOTAUX	235	11280	92	2208	66	5634	3585	19717.5	4434	11085	0	49924.5

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Les charges brutes pour la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 707'515.51 en 2015 et les revenus à Fr. 648'243. **Le taux de couverture est de 91.62 %** contre 83.83 % prévu au budget et 83.55 % aux comptes 2014.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 626'578.91 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 80'936.60, ristourne ainsi que la participation de la SAIDF de Fr. 42'359.10), **le coût net par habitant s'élève à Fr. 96.92**. En 2014, il s'élevait à Fr. 106.08.

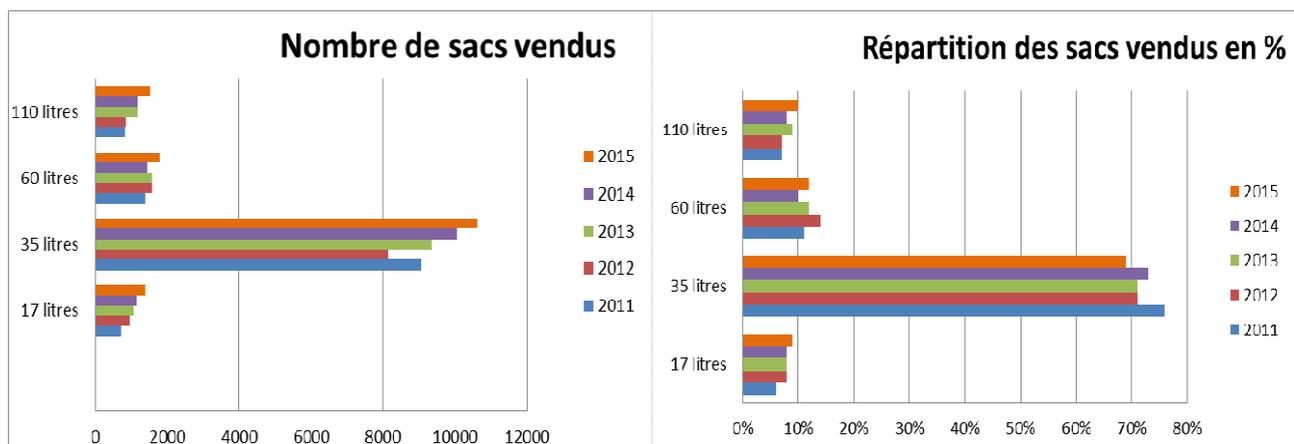
Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. **Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.**

Ordures ménagères

898.96 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2015, contre 885.05 tonnes en 2014.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 197'210.25, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDF ainsi que diverses facturations, soit **un coût net par habitant de Fr. 30.50** (Fr. 26.30 en 2014) et par tonne de Fr. 219.40 (Fr. 189.70 en 2014).

15'326 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2015, toutes contenances confondues (13'790 en 2014). **69 % de la population utilise des sacs de 35 litres** (73 % en 2014). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.40 rouleaux de sacs par an, soit environ 24 sacs, ce qui correspond à 1.8 sac par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 244'411.90 en 2015, contre Fr. 238'860.19 en 2014. Le budget prévoyait Fr. 230'000 de recettes pour la taxe au sac.



En 2015, la Commune a eu le plaisir d'offrir 880 rouleaux de sacs de 35 litres pour 110 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2014 ce sont 648 rouleaux qui ont été distribués pour 81 enfants.

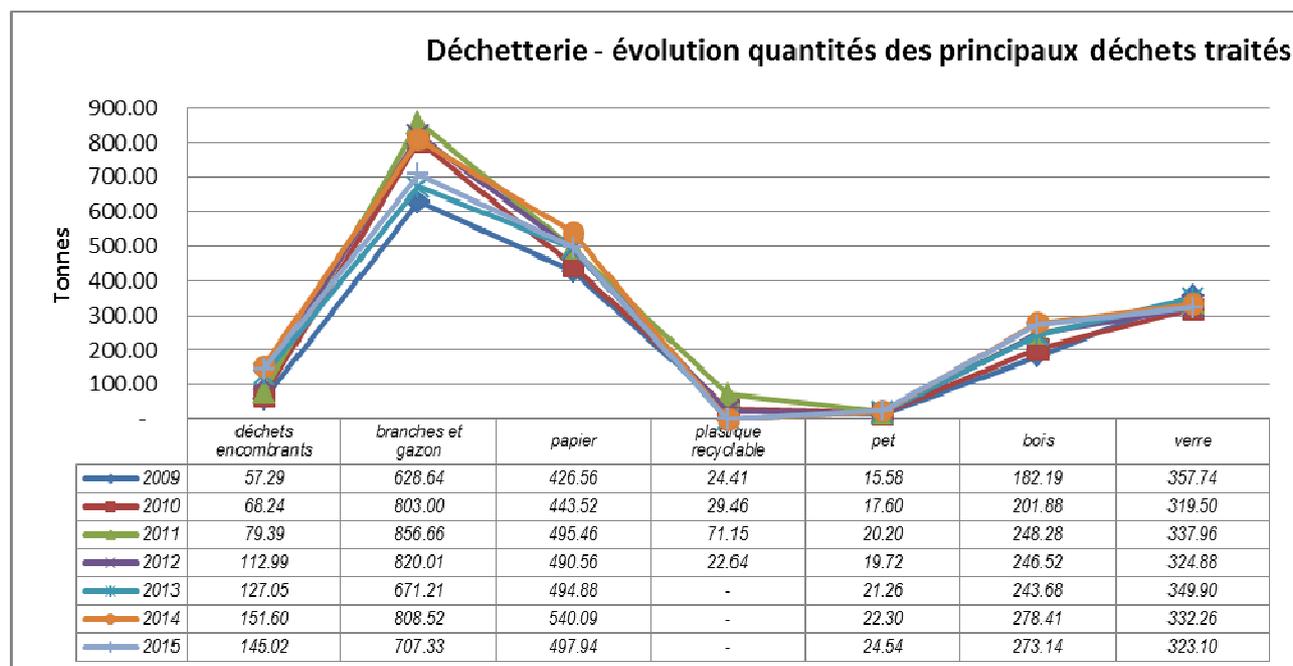
Le Conseil communal a infligé 6 amendes pour des sacs non conformes, correspondant à un montant de Fr. 1'200.- alors qu'en 2014, 17 amendes ont dû être infligées.

Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 429'368.66 (Fr. 431'063.84 en 2014) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, **soit un coût net par habitant de Fr. 66.41** (Fr. 67.45 en 2014).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2015, le montant des ristournes s'élève à Fr. 36'849.50 (Fr. 46'073.55 en 2014), alors que le budget prévoyait Fr. 42'900.-.

On remarquera que le volume des déchets traité à la déchetterie se situe dans les mêmes proportions que 2014 avec même une nette diminution pour les déchets verts.



TRAVAUX

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le responsable du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un responsable du service, trois dessinateurs à plein temps, un ingénieur forestier à 50 %, ainsi qu'une secrétaire à 80 %.

Personnel de la voirie

Le personnel de la voirie comprend un Chef de service, deux remplaçants et quatorze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manœuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids-lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Huit employés communaux possèdent le permis de cariste.

Pour les chauffeurs poids-lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

Véhicules et matériel

Année d'acquisition

 Unimog U400	2011
 Camion Iveco	2003
 Lame à neige	2004
 Unimog U300	2005
 Bus VW	2013
 Bus VW	2012
 Chargeuse Liebherr	2006
 Lame Sicométal chargeuse	1987
 Petit Pony	1998
 Pony 84	2010
 Pony 1561	2009
 Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
 Coupe bordure pour Pony	2009
 Brise glace pour Pony	2010
 Boki	2007
 Fraiseuse pour Pony	2009
 Elévateur	1999
 Pelle retro	2009
 Rouleau compresseur	2008
 Epareuse Rapid	2009
 Faucheuse Rapid	2011
 Jeep Mitsubishi L 200	2012
 Aspirateur de ville (Glouton)	2012
 Meili Transporteur	2012
 Faucheuse Rapid épareuse	2006
 Petite tondeuse John Deere	2008
 Petite tondeuse John Deere	2009
 Petite tondeuse Halco	2007

 Petite tondeuse AF	2006
 Petite tondeuse AF	2006
 Fiat Strada	2014

Travaux routiers exécutés en 2015

Entretien général des routes : crédit d'investissement de Fr. 745'000.00 (message 54 CG – solde pour 2015 Fr. 300'000.00)

Pont des Granges :

- Projet élaboré et suivi par le bureau d'ingénieurs MGI
- Rélargissement des trottoirs de chaque côté, avec pose d'un nouveau revêtement bitumineux ainsi que le changement des barrières de sécurité
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Brodard SA qui a remporté le marché public sur invitation

Rte du Moléson, secteur Bon Riau :

- Etablissement des soumissions par le Service technique communal
- Travaux : sur 535 m1, réfection de 2'836 m2 de chaussée. Elargissement de la route et pose d'un drainage. Reprise partielle du coffre et pose de canalisations et grilles EC puis, au final, pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

Rte du Moléson, secteur Rathvel (parking ski-lift – croisée départ monte-charge) :

- Etablissement des soumissions par le Service technique communal
- Travaux : sur 240 m1, réfection de 1'178 m2 de chaussée. Réfection et mise au gabarit constant de la route, avec reprise du coffre et pose d'un drainage. Réfection également des têtes d'entrée des traversées sous la route et au final pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA qui a remporté le marché public sur invitation

Rte du Moléson, secteur croisée des Pueys – Pont de la Pudze :

- Travaux : sur 465 m1, réfection de chaussée par fraisage, partiellement jusqu'au coffre, et ensuite pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA qui a remporté le marché public sur invitation

Chantier pont des Granges



Chantier Rte du Moléson – Bon Riau



Chantier Rte du Moléson – Rathvel



Chantier Rte du Moléson – Les Pueys



Entretien général des routes 2015 : compte de fonctionnement 62.314.00

🦁 Ch. de la Cergne (accès Léon Roche) :

- Travaux : sur 180 m¹, réfection de 493 m² de chaussée par fraisage de toute l'épaisseur du revêtement existant, réglage de la planie, remise au gabarit de la route avec un nouvel abornement et quelques emprises sur les privés et au final pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

🦁 Ch. de la Traversière (secteur bas Jacky Colliard) :

- Travaux : sur 65 m¹, réfection de 203 m² de chaussée par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

Ruelle du Cheval-Blanc :

- Travaux : sur 22 m1, réfection de 85 m2 de chaussée par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

Eglise – Place de parc derrière le bâtiment :

- Agrandissement de la place de parc pour un meilleur passage ainsi que le gain d'une place supplémentaire, modification ponctuelle de l'évacuation des eaux claires et reprise partielle de la planie. Par la même occasion, réfection partielle de la montée du cimetière et au final pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur la totalité
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

Rte des Misets (secteur sur mur de la cour d'école) :

- Travaux : sur 50 m1, fraisage pour raccords et pose de 225 m2 de revêtement bitumineux (tapis) suite aux travaux du mur de soutènement de l'école en 2014
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation regroupant plusieurs chantiers

Rte de la Frasse secteur Maudens –Travaux d'urgence suite à des dégâts d'orage (idem 18.09.2014) :

- Suite à l'affaissement d'un talus en aval de la route, travaux de renforcement de ce talus par la mise en place de 10 gabions le 23.11.2015, à l'aval de ceux posés en 2014
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg sur mandat de gré à gré

Travaux d'entretien par enduits superficiels :

- Sur tout le réseau communal des routes, en particulier à la fin de la Rte de la Bria sur 420 m1. Pontage de fissures sur une totalité de 4'500 m1 et réfection par surfaçage sur 4'000 m1

Chantier Ch. de la Cergne



Chantier Ch. de la Traversière



Chantier Ruelle du Cheval-Blanc



Chantier Eglise – derrière bâtiment



Chantier Rte des Misets



Chantier Rte de la Frasse (gabions)



Etudes sur réseau routiers

Route cantonale Châtel-St-Denis - Palézieux

- 🏰 Etude de faisabilité du déplacement de la route cantonale dans le cadre de la nouvelle gare
- 🏰 Etude exécutée par le consortium BG-MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA

Pont sur la Veveyse, Péralla-Artisans

- 🏰 Etude de détail attribuée au bureau d'ingénieurs BG SA
- 🏰 Retour de la demande préalable transmise auprès des services cantonaux en automne 2014, ceci avec préavis négatifs
- 🏰 Message d'investissement accepté par le Conseil général le 25.06.2015

Route communale du Lac Lussy

- 🏰 Etude de faisabilité pour le déplacement et le réaménagement de la route depuis la sortie du parking du centre sportif jusqu'au carrefour avec la route cantonale de Bulle
- 🏰 Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs CSD SA

Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, le Service de la voirie équipe 4 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 4 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, plusieurs d'autres petits engins pour les trottoirs et espaces publics en ville.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m³. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000.00 à Fr. 230'000.00 pour l'exercice 2016.

Suite à des plaintes de privés, le Service de l'environnement n'autorise plus le déversement de la neige dans le lit de la Veveysse. A cet effet, la Commune a dû créer une piste sur le pâturage de la Riondonneire, ce qui occasionne plus de trafic et de kilomètres que d'habitude.

Le budget de 230'000.00 a été largement dépassé vu qu'il se monte à 395'000.00.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégageant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Quatre entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. Armand Millasson, Henri Genoud, Philippe Genoud et François Genoud.

Parcs & Jardins

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Commune.

Pour la période des fêtes de fin d'année, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

-  Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc
-  L'entretien et les réparations des engins de déneigement
-  Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
-  Divers entretiens et réparations dus au vandalisme, notamment dans les WC publics
-  L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage
-  L'entretien du centre sportif du Lussy
-  L'arrangement et l'arrosage des parterres et des pelouses
-  Le balayage et le lavage des routes
-  Le marquage des routes et des passages piétonniers
-  Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune
-  La surveillance du centre de tri
-  L'entretien de la zone récréative des Paccots
-  La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
-  L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
-  L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
-  L'exploitation de la patinoire des Paccots
-  Les travaux avec la pelle rétro
-  L'entretien des chemins pédestres
-  La pose de signalisation
-  L'émondage et taille des haies

POLICE COMMUNALE

Nouvelle organisation de la Police communale

L'année 2015 fut synonyme de changement pour la Police communale. En effet, il est ressorti d'une réflexion menée en 2014 que le fonctionnement avec un agent titulaire et une personne remplaçante n'était plus une solution satisfaisante pour accomplir au mieux les différentes missions qui incombent à la Police communale.

Dès lors, le Conseil communal a proposé au Conseil général, dans le cadre du budget 2015, l'engagement d'un deuxième agent à plein temps. Le budget 2015 ayant été accepté par le Conseil général en décembre 2014, une procédure de mise au concours interne a été lancée dès le début de l'année 2015. Suite à cette procédure, le Conseil communal a décidé d'engager M. Pierre-Alain Thürler au 1^{er} juin 2015.

M. Pierre-Alain Thürler, 51 ans, est au service de la Commune de Châtel-St-Denis depuis 24 ans. Il a oeuvré toutes ces années en qualité de maçon auprès du Service de la voirie. Depuis quelques années, M. Thürler effectue régulièrement des périodes de travail auprès de la Police communale, que ce soit en remplacement de l'agent Dominique Maillard ou en appui lors de manifestations conséquentes. De ce fait, M. Thürler connaissait déjà bien le travail de la Police communale et il a donc été rapidement opérationnel à son nouveau poste.

Au mois d'août 2015, M. Thürler a débuté la formation d'Assistant de sécurité publique auprès de l'Ecole Régionale d'Aspirants de Police (ERAP) à Colombier, formation qu'il a achevée avec succès en novembre 2015. Lors de ces différentes périodes de cours, plusieurs branches spécifiques à cette profession ont été étudiées, comme le droit, la psychologie, l'éthique, la self défense, la sécurité personnelle, la loi sur la circulation routière et d'autres cours. L'approche de ces différents domaines ont permis à l'agent Thürler d'acquérir des connaissances importantes pour l'accomplissement des ses tâches quotidiennes.

La Police communale est dès lors composée de 2 agents à 100 % au bénéfice de la formation d'Assistant de sécurité publique. MM. Dominique Maillard et Pierre-Alain Thürler œuvrent sous la responsabilité de M. Olivier Grangier, Secrétaire général.

La dotation supplémentaire permet à la Police communale d'assumer une meilleure présence sur la journée, et de planifier des patrouilles de soirée ayant comme objectif une présence et une surveillance sur une plus grande plage-horaire. Des contrôles de stationnement ont également été planifiés en soirée, entre 17h00 et 21h00, puisqu'il est souvent constaté un débordement au niveau du stationnement après 17h00.

La présence d'un 2^{ème} agent permet également une meilleure gestion des heures supplémentaires effectuées lors de manifestations le week-end ou en patrouille de soirée. Il est désormais possible à l'un des agents de reprendre des heures en semaine tout en maintenant une présence policière sur le territoire communal.

Cahier des charges

La Police communale a les tâches principales suivantes :

-  Superviser, du point de vue de la sécurité et du stationnement, les manifestations régulières ou ponctuelles sur le territoire communal
-  Maintenir l'ordre et la tranquillité publics en collaboration avec la Police cantonale, notamment en effectuant régulièrement des patrouilles pédestres ou mobiles
-  Veiller au respect des bonnes mœurs et à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens, ceci en collaboration avec la Police cantonale.

Dans ces cas, la Police communale est amenée très souvent à assurer le lien entre la population et la Police cantonale

- Assurer la sécurité aux abords des écoles, par des présences ponctuelles aux environs des différents sites scolaires et en assurant la présence de patrouilleuses scolaires adultes aux passages pour piétons de la Rte de la Coula (à la hauteur de l'ancien hôpital) et de la Grand-Rue (à la hauteur de l'Institut)
- Gérer la signalisation lors de chantiers importants sur le territoire communal, notamment en participant ponctuellement aux séances de chantier avec le Service technique communal
- Contrôler le stationnement sur les différentes places de parc publiques de la Commune de Châtel-St-Denis, que ce soit les zones bleues de la Place d'Armes, de l'Av. de la Gare et du parc de l'Institut ou les zones de stationnement avec paiement, au Grand-Clos et au PSS supérieur
- Gérer, en collaboration avec le Service technique communal, la signalisation fixe ainsi que les éventuels changements ou ajouts de signaux qui doivent intervenir sur le bord de nos routes
- Centraliser la gestion des objets perdus ou trouvés, en les enregistrant notamment dans le système de gestion Easy find, système national qui augmente considérablement les chances de retrouver des objets perdus

Stationnement

Le contrôle des parkings de la Commune est une des tâches principales de la Police communale. Le respect des règles de stationnement favorise un trafic harmonieux (moins de véhicules immobilisés sur la chaussée dans l'attente d'une place de parc,...) et une meilleure sécurité routière (sanction des véhicules parqués hors case et obstruant la visibilité des autres conducteurs,...).

Lors de ces différentes patrouilles, la Police communale constate malheureusement encore beaucoup de stationnements « sauvages », notamment sur ou à proximité des passages pour piétons, sur des trottoirs ou à divers endroits pouvant entraîner un manque de visibilité et donc une situation de danger pour les autres usagers de la route.

Pour l'année 2015, 1563 amendes d'ordre (contre 1196 en 2014 et 710 en 2013) ont ainsi sanctionné ces diverses infractions.

La Police communale peut en outre faire procéder à l'évacuation de véhicules abandonnés ou dont le stationnement présente un danger. Sept véhicules ont été évacués en 2015, contre huit en 2014. Ces mises en fourrière peuvent notamment intervenir lors des fermetures de l'une ou l'autre des places de stationnement sur le domaine communal. Lors de ces fermetures, des signaux d'avertissement sont placés suffisamment tôt afin d'informer les usagers. Cependant, si un véhicule demeure stationné et que son détenteur ne peut pas être retrouvé rapidement, il est alors mis en fourrière et sa restitution intervient contre le paiement des frais engendrés (Fr. 400.-).

Concept de stationnement lors de la fermeture du Grand-Clos

Lorsque la Place du Grand-Clos est fermée, la Police communale remarque une augmentation des infractions liées au stationnement, telles que des parcages hors cases, sur les trottoirs ou les passages pour piétons, des stationnements de longue durée en zone bleue (au-delà de 1h00), ainsi qu'un engorgement des zones de stationnement du centre Ville. Elle constate alors que les zones de parc situées en périphérie de la Ville ne sont jamais utilisées dans leur pleine mesure lors des fermetures du Grand-Clos. C'est pourquoi, afin d'améliorer la situation, mais surtout de faciliter la vie des usagers, la Police communale a mis en place un concept de stationnement lors des fermetures du Grand-Clos.

Ce dernier consiste en :

- 🛡️ Pose de panneaux d'information quelques jours avant la fermeture effective de la Place du Grand-Clos indiquant la durée de fermeture de la Place ainsi que les autres possibilités de stationnement existantes
- 🛡️ Durant toute la durée de la fermeture, présence de panneaux informatifs avec indication de toutes les places de stationnement existantes sur la Commune. En plus d'énumérer la liste des parcs disponibles, ces panneaux indiquent le type de stationnement, soit zone blanche, zone horodateur ou zone bleue, ainsi que le nombre de places disponibles sur ces parcs
- 🛡️ Mise en place de signalisation supplémentaire pour indiquer la direction de ces zones de stationnement. En effet, bien que tous les parkings châtelois soient signalisés tout au long de l'année, la Police communale renforce cette signalisation par des panneaux « Parc Manifestation » oranges, afin que les usagers ne connaissant pas la Ville puissent atteindre facilement ces parcs
- 🛡️ Diffusion sur le site Internet communal de ces informations quelques jours avant la fermeture effective, ainsi que durant toute la durée de la fermeture

Lors des dernières fermetures du Grand-Clos, la Police communale a procédé à de nombreuses reprises à des comptages des places de parc disponibles sur les autres lieux de stationnement, ceci à différents moments de la journée. Il ressort de ces comptages qu'il existe en général une cinquantaine de places disponibles, ce qui correspond environ au nombre de véhicules stationnés quotidiennement sur la Place du Grand-Clos. En clair, ces places de parc disponibles pourraient absorber le stationnement des usagers du Grand-Clos lorsque ce dernier est fermé. La Police communale est consciente que cela modifie les habitudes des usagers et implique un déplacement à pied de 8 minutes au maximum, mais cet effort permet d'éviter tout stationnement illicite.

Il faut en outre rappeler que les règles de stationnement en zone bleue, notamment sur la Place d'Armes et à l'Av. de la Gare, restent en vigueur malgré la fermeture du Grand-Clos. Par conséquent, le stationnement y est admis pour une durée de 1 heure avec interdiction de changer le disque sans engager à nouveau son véhicule dans la circulation. Avec la mise en place de ce nouveau concept, des contrôles plus fréquents seront effectués dans ces zones bleues afin d'éviter tout stationnement de longue durée, ce qui impliquera un meilleur roulement des places disponibles et offrira plus de possibilités aux clients des différents commerces du centre Ville.

Collaboration avec la Police cantonale

Dans le cadre de la mise en place de la Police de proximité, la Police cantonale a à cœur de collaborer avec les autorités communales et les polices communales.

Cette collaboration se traduit concrètement par des rencontres tous les 4 mois, regroupant les responsables de la Police cantonale, soit l'Adjudant Bertrand Levrat et le Sergent Chef Denis Grandjean, les autorités politiques châtelaises, à savoir MM. François Genoud et Thierry Bavaud, Syndic et Conseiller communal, le Secrétaire général, M. Olivier Grangier, et l'Agent Dominique Maillard de la Police communale.

Lors de ces rencontres, la Police cantonale donne lecture d'un rapport de situation établi par trimestre et faisant état des différentes statistiques concernant la Commune de Châtel-St-Denis et le district de la Veveyse en général. Ces chiffres relatent les différents faits qui ont occupé les forces de l'ordre, tels que les accidents de la circulation, les dommages à la propriété, les lésions corporelles, les brigandages, les vols de deux roues, les cambriolages, les vols à l'astuce ainsi que les différents événements importants de la région.

L'analyse de ces statistiques permet aux autorités communales de cerner les domaines les plus problématiques et de définir, en collaboration avec la Police cantonale, les actions ciblées à mettre en place. Force est de constater que la situation de notre Commune est bonne, car les infractions commises sont peu nombreuses.

De plus, une séance hebdomadaire entre la Police communale et la Police de proximité de Châtel-St-Denis a été mis en place. Cette rencontre permet au deux entités d'échanger sur différents dossiers en cours ou problèmes récurrents. Cela a pour but d'avoir une meilleure réactivité lors d'éventuels problèmes ou faits inhabituels. Une collaboration entre les deux services est également bénéfique pour le citoyen.

Campagne de prévention

Toujours dans le cadre de la collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement, depuis le début de l'année 2015, aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages en automne ou de vols dans les grandes surfaces en fin d'année.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usagers de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements. Lorsque cela est nécessaire, des amendes d'ordres sont également infligées.

En ce qui concerne les campagnes de prévention des cambriolages, cela se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité et, le cas échéant, un contact avec le propriétaire afin de le sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

Police communale – Police cantonale, quelle différence pour le citoyen ?

Il est souvent constaté par les agents de la Police communale une certaine confusion de la part du citoyen quant aux tâches, aux compétences ou au rayon d'action dévolus à la Police cantonale ou à la Police communale. Un pourcentage important des téléphones reçus quotidiennement par la Police communale sont redirigés vers la Police cantonale, car ils concernent souvent des dépôts de plaintes pénales ou proviennent d'autres communes que celle de Châtel-St-Denis.

Cette problématique a été évoquée lors des différentes rencontres avec les responsables de la Police cantonale, qui sont eux-mêmes également conscients de la confusion existante.

Dès lors, dans le courant du début de l'année 2016, la Police communale va œuvrer à la mise en place d'un système d'information à l'intention du citoyen, ceci en collaboration avec le service de presse de la Police cantonale. Le but étant d'informer le citoyen sur les tâches et compétences de chacune des entités afin qu'il puisse atteindre directement les bonnes personnes et éviter de nombreux téléphones inutiles.

FORETS

Généralités

Le 6^{ème} arrondissement forestier Glâne-Veveyse représente une surface totale de 6'804 ha répartie sur 6 triages et 3 unités de gestion. Sur le district de la Veveyse, la forêt représente une surface totale de 3'679 ha.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprenait une surface totale de 1'595 ha (725 ha de forêts publiques et 870 ha de forêts privées) soumis à la législation forestière selon la répartition suivante :

-  Forêt publique : 725 ha / 2 propriétaires : Commune : 711 ha / Paroisse : 14 ha
-  Forêt privée : 870 ha / 446 propriétaires

Au 1^{er} janvier 2010, 172 ha de forêts privées sises sur le territoire communal de Châtel-St-Denis, du secteur « Chaudereire – Belmont – Molard Marmet – Montabiet », ont été transférés du triage 6.6 de Châtel-St-Denis au triage 6.4 de la Basse-Veveyse. Ces massifs forestiers ont été choisis car ils sont situés en limite ou à proximité des forêts domaniales du secteur « Pra de la Chaux – Montgevin – Côte à Rami » et gérés par la corporation forestière de la Basse-Veveyse.

Cette modification de la délimitation des triages forestiers 6.4 de la Basse-Veveyse et 6.6 de Châtel-St-Denis a été effectuée dans le but de rééquilibrer les tâches étatiques des gardes forestiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprend une surface totale de 1'423 ha (725 ha de forêts publiques et 698 ha de forêts privées).

Malgré cette diminution de surface, le triage forestier de Châtel-St-Denis représente un volume de travail d'environ 49 % (880 heures) pour les tâches étatiques du garde forestier.

Personnel

Au début de l'année 2015, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs, soit 1 apprenti, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

Disposant déjà d'un CFC d'électricien de réseau, M. Julien Zanetti, résidant à Posieux, a donné une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Sa formation de forestier-bûcheron a débuté le 17 août 2015 et son apprentissage est prévu sur une durée de 2 ans.

Travaux 2015

Pour l'année 2015, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

-  Projet de sylviculture PI : exploitation de bois, réfection de la desserte, nettoyage de la partie des parterres de coupe, curage des ruisseaux et soins aux jeunes peuplements
-  Coupe de régénération déficitaire
-  Chablis : exploitation de bois endommagés et coupe de bois sur mandat privé
-  Génie forestier / travaux de stabilisation
-  Travaux pour collectivités publiques et communales
-  Entretien du centre forestier
-  Inspection de l'économie alpestre pour la zone I Châtel-St-Denis

Projet de sylviculture PI 2014-2017

En collaboration avec le Service des forêts et de la faune du 6^{ème} arrondissement et un bureau d'ingénieur privé, un nouveau projet PI a été élaboré dans le cadre de la convention programme 2014-2017. Ce projet se concentre et priorise l'exécution de travaux uniquement aux forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers des propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2014, 34 propriétaires privés ont été contactés et informés sur la possibilité d'être intégrés au projet dans les périmètres choisis et délimités. 29 propriétaires ont répondu favorablement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. 5 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 108.42 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Pralet, Les Crêtes, La Cagne, Les Pueys, Le Perry, La Péralla, En Vuavre, La Bria, Le Supela, Mt-Corbetta, La Saira, Les Moilles et les Braseyres.

33 % de la surface des différents périmètres, soit 36 ha de forêt privée, sont concernés par des exploitations de bois ou des soins aux jeunes peuplements.

Le projet PI 2014-2017 prévoit l'exploitation d'environ 14'000 m³ de bois et le traitement de plusieurs surfaces de jeunes peuplements pour une superficie d'environ 25 ha. Sur la période, le maître d'œuvre sera subventionné sur la base d'un tarif forfaitaire d'environ Fr. 69.35/m³ pour la récolte du bois et Fr. 3'000.--/ha pour les soins cultureux. Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'050'000.--.

En 2015, réalisation des travaux suivants :

- 🏰 Janvier-février / La Péralla – Vuavre (0.91 ha) : exploitation de 129 m³ au débusqueur-porteur
- 🏰 Février-mars-avril / La Bria - Supela (9.88 ha) : exploitation totale de 1'566 m³ / câble-grue (5 lignes) : 1'255 m³ --- débusqueur-porteur : 266 m³ --- bois laissés sur place : 45 m³
- 🏰 Mai-juin / Le Pralet - Radzi (11.29 ha) : soins aux jeunes peuplements
- 🏰 Avril-mai / Les Moilles – Les Braseyres (9.07 ha) : exploitation totale de 1'186 m³ / câble-grue (5 lignes) : 1'056 m³ --- débusqueur-porteur : 95 m³ --- bois laissés sur place : 35 m³
- 🏰 Juin-juillet / Le Perry (3.63 ha) : soins aux jeunes peuplements
- 🏰 Juillet-août / Massifs forestiers divers : bois bostrychés, exploitation totale de 47 m³ / débusqueur-porteur : 27 m³ --- bois laissés sur place : 20 m³
- 🏰 Septembre-octobre / Petit-Molojy (10.97 ha) : exploitation totale de 1'042 m³ / câble-grue (2 lignes) : 868 m³ --- débusqueur-porteur : 126 m³ bois --- bois laissés sur place : 48 m³
- 🏰 Novembre-décembre / Les Crêtes (9.27 ha) : exploitation totale de 1'130 m³ / câble-grue (4 lignes) : 835 m³ / débusqueur-porteur : 242 m³ --- bois laissés sur place : 53 m³

Récapitulation 2015 du volume de bois et moyen d'exploitation du projet PI

- 🏰 Câble-grue : 4'014 m³
- 🏰 Débusqueur-porteur : 885 m³
- 🏰 Bois laissés sur place : 201 m³

Exploitation totale de bois : 5'100 m³

Récapitulation en surface de forêts traitées en 2015

	<u>Commune</u>	<u>Propriétaires privés</u>
Exploitation (coupe de bois) :	25.04 ha	15.06 ha (11 propriétaires)
Soins aux jeunes peuplements :	14.92 ha	
Sous-total :	39.96 ha	15.06 ha

Surfaces totales traitées : 55.02 ha

Coupe de régénération déficitaire

Le canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (**dès le diamètre dominant de 40 cm**). Cette aide financière a pour objectifs principaux :

- ☛ Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité
- ☛ Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (forêts en pente, absence de desserte, peuplements feuillus avec des bois de faible valeur commerciale)
- ☛ Récolte des arbres dont l'état sanitaire (pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût et couronne irrégulière dans les terrains en pente)
- ☛ Encouragement des coupes de bois groupées dans les forêts privées morcelées

Durant le mois d'octobre, **91 m3 ont été exploités sur une surface de 0.60 ha de forêt privée**, en rive droite de la Veveyse de Châtel, dans ce massif forestier situé en forêt protectrice et représenté majoritairement par des essences feuillues (hêtre, frêne et érable).

Exploitation de chablis et mandat privé

Durant l'été et l'automne 2015, exploitation de **196 m3 de bois bostrychés** (Commune : 167 m3 -- Privé : 29 m3) dans les massifs forestiers situés hors projet PI 2014 - 2017 et exploitation de **24 m3 de bois feuillu** (mandat d'un propriétaire privé).

Résultat des exploitations et commercialisation 2015

Durant l'année 2015, un volume total de **5'411 m3 de bois ont été exploités** et un volume total de **5'232 m3 ont été commercialisés** et mis en valeur en divers assortiments, selon la répartition suivante :

Bois de service :	2'598 m3 / Résineux
Bois pour construction :	220 m3 / Résineux (Ouvrages de protection : caisson)
Bois de feu :	944 m3 / Feuillu (hêtre : 702 m3 --- érable & frêne : 242 m3)
Bois énergie :	1'470 m3 / Résineux : 1'176 m3 --- feuillus : 294 m3 (Bois rond)

Par rapport au volume total de 5'411 m3, 91 m3 ont été bûcheronnés et débardés dans le cadre d'un cours EFS pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année.

Génie forestier – Travaux de stabilisation

Durant les mois de mai, juin et juillet, le Service forestier communal, en collaboration avec le Service de la voirie et des entreprises privées, ont réalisé les travaux suivants :

- 🏰 Pont des Braseyres : réfection urgente d'une culée du pont suite aux dommages causés par l'action « gel-dégel ». Travaux réalisés entièrement par une entreprise privée.
- 🏰 Chemin de la Bria : réfection et amélioration du coffre de la route par apport de grave et stabilisation au bois (goudronnage), pose d'un drainage latéral avec chambres et boulets pour le captage des eaux provenant du pâturage.
- 🏰 Chemin du Supela : construction d'un caisson (30 m3) suite à l'effondrement du talus aval.
- 🏰 Chemin du Pontet : captage des eaux en amont du chemin, pose d'une chambre et construction d'un caisson (50 m3) suite à l'effondrement du talus aval. Travaux réalisés en collaboration avec des apprentis forestiers-bûcherons dans le cadre de leur formation professionnelle.
- 🏰 Veveyse de Châtel : construction d'un caisson (40 m3) suite à l'effondrement du talus aval en raison des intempéries du mois de mai.
- 🏰 Pâturage de Corbetta : coupe et débardage de bois, construction d'un caisson (120 m3) pour stabilisation d'un glissement et protection des infrastructures du ski-lift des Vérollys suite aux intempéries du mois de mai.

Travaux pour collectivités publiques et communales

L'équipe forestière a réalisé de nombreuses prestations pour les collectivités publiques. Par rapport aux prévisions du budget (Fr. 86'000.--), le total des revenus se chiffre à Fr. 152'123.30.

Un montant de plus de Fr. 136'000.-- a été facturé pour les principaux chantiers : exploitation des boisements en bordure de la N12 pour l'OFROU (environ Fr. 55'000.--), travaux de stabilisation mandatés par la Société des Montagnes des Riaux et par la Société des Monte-Pente Corbetta SA (environ Fr. 54'000.--), travaux de réfection et stabilisation à la suite des dommages causés par les intempéries du mois de mai (environ Fr. 11'600.--), prestations (environ Fr. 15'700.--) de notre Service forestier pour des travaux de câblage.

Les propriétaires privés ont également mandaté notre équipe forestière pour des coupes de bois et des abattages spéciaux pour environ Fr. 15'500.--.

Le Service forestier a aussi effectué divers travaux pour les autres services communaux et ces prestations internes représentent un montant de plus de Fr. 24'000.--.

Dans le cadre du Comptoir de la Veveyse, le Service forestier a également été sollicité pour la mise à disposition d'arbustes et de branches pour la décoration ainsi que par la construction et la pose d'une enseigne de bienvenue en bois pour son entrée.

Entretien du centre forestier

Des travaux ont été réalisés au printemps et à l'automne afin d'assurer la pérennité du centre forestier du Devin du Bon Riau, en raison d'attaque de la fuste par la fourmi charpentière, et de permettre une meilleure protection des bois qui sont fortement exposés aux intempéries.

Un traitement chimique et la pose d'un bardage en mélèze sur 3 côtés ont été exécutés pour un coût d'environ Fr. 17'800.--.

Economie alpestre – « Inspection » de la zone Châtel-St-Denis

Après 1997, la Société fribourgeoise d'économie alpestre a procédé aux « inspections » des alpages de la zone I, situés essentiellement sur le territoire communal de Châtel-St-Denis, mais également sur Semsales et Granges-Veveyse.

Les 9 et 10 juillet 2015, 4 voire 5 commissions ont visité 98 alpages de notre patrimoine alpestre et forestier, dont la répartition est la suivante :

🏰 Propriétaires privés :	73 alpages
🏰 Etat de Fribourg – Etablissement de Bellechasse :	8 alpages
🏰 Commune de Granges :	1 alpage
🏰 Commune de Remaufens :	1 alpage
🏰 Commune de Châtel-St-Denis :	15 alpages

Le contrôle de ces alpages est exécuté par des personnes provenant essentiellement du monde agricole, accompagné par des sylviculteurs car l'exploitation de ces alpages est souvent liée à l'entretien de la forêt. Celle-ci remplit un rôle majeur dans la régulation des eaux des 2 Veveyses sur des terrains de flysch, dont l'instabilité peut provoquer des glissements de terrain et des laves torrentielles.

Lors de cette visite, le Service forestier donne des informations et des conseils aux teneurs d'alpage sur l'aspect sylvicole (desserte, description de la forêt, état sanitaire, soins et exploitations à réaliser).

A cette occasion, le Service des forêts et de la faune a remis à chaque propriétaire un plan de situation et une photo aérienne avec des indications utiles (délimitation de la propriété et des clôtures, surface et structure de la forêt, etc).

Deux jours merveilleux de découverte et d'échange avec ces valeureux montagnards des Préalpes !

Remerciements pour leur engagement aux membres du Service forestier du 6^{ème} arrondissement : MM. Jacques Michaud, Robert et Jacques Genoud et Christophe Huwiler.

Informations diverses

Accident & Maladie

Durant l'année 2015, les jours d'incapacité de travail liée aux accidents (non professionnels) ou maladie du personnel du Service forestier se sont parfois avérés difficiles à gérer pour l'organisation et la planification des chantiers.

Néanmoins, les travaux planifiés ont été réalisés dans les meilleurs délais, grâce à la demande ponctuelle de collaboration avec des entreprises privées.

Sécurité

Durant l'année 2015, les employés du Service forestier ont démontré un respect rigoureux des règles de sécurité par rapport aux nombreuses difficultés liées aux conditions d'exécution des différents chantiers.

La conscience professionnelle des collaborateurs du Service des forêts a contribué positivement à la réalisation des travaux, sans accident, et avec des dommages raisonnables aux infrastructures (routes, pâturages, etc.).

Conditions météorologiques

La récolte des bois a été problématique en raison du temps excessivement doux durant l'hiver. Certaines coupes ont été stoppées immédiatement afin d'éviter des dégâts trop dommageables au sol forestier et aux pâturages.

Au printemps, le mauvais temps a contribué négativement à la réalisation des travaux d'intervention sylvicole dans le périmètre du projet PI du massif forestier de la Bria – Supela.

L'été très sec a par contre été favorable pour la réalisation de tous les chantiers de génie forestier.

Enfin une belle saison ! L'automne a été magnifique et s'est imposé durant une longue période. Sa durée a permis l'exécution de plusieurs chantiers au câble-grue du projet PI dans les massifs forestiers du Petit-Moloy et des Crêtes.

Conclusion

La chute de l'EURO au mois de janvier 2015 a contribué à accentuer les problèmes liés à l'exploitation forestière et a démontré rapidement un dévalorisation (environ Fr. 10.-- à 15.--/ m3) sur tous les assortiments de bois de service et même sur le prix de vente du bois de feu.

Lors de cette année 2015, les propriétaires de forêts privées n'ont pratiquement pas procédé à des coupes de bois en raison de l'offre et de la demande qui sont insuffisantes par l'industrie du bois. Les prix proposés ne couvrent pas les frais d'exploitation.

Malgré les inconvénients liés aux absences de personnel, aux conditions météorologiques et aux nombreuses difficultés de réalisation des chantiers, le bilan de l'année forestière 2015 est très positif avec la volonté de contribuer au maintien de la fonction protectrice de nos forêts et à la pérennité de notre patrimoine forestier.

Par rapport au budget, les charges sont légèrement supérieures d'environ Fr. 18'000.-- et le résultat des revenus est très favorable avec un excédent de recettes d'environ Fr. 248'000.--. L'ensemble des produits des ventes de bois, les travaux pour les collectivités publiques et les indemnités fédérales et cantonales contribuent à ce résultat.

MONTAGNES - AGRICULTURE

Les 17 alpages de la Commune représentent le 20 % de la surface alpestre totale. Trois chalets sont loués à des sociétés (Le Supela, le Creux des Tables et une partie du chalet des Pueys C.A.S).

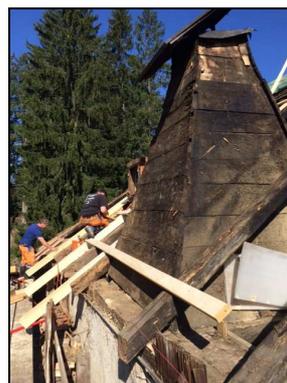
Chaque année, le Conseil communal, accompagné des chefs de services respectifs, organise deux tournées des alpages, ceci dans le but de préparer les budgets de l'année suivante et de contrôler leur bonne tenue.

Le Service de la voirie effectue tous les travaux d'entretien courant sur les 17 alpages.

Travaux réalisés en 2015

Chalet Moille de Crey

- 🏰 Réfections totales de l'étable, de la toiture et du creux du feu
- 🏰 Pose d'un drainage sur le pourtour du chalet
- 🏰 Travaux de tavillonnage effectués par l'entreprise de M. Léon Doutaz
- 🏰 Travaux de maçonnerie et de drainage effectués par l'entreprise De Oliveira Constructions



Chalet Gros Mology

- 🏰 Fabrication d'un local de douche
- 🏰 Réfection d'un mur sur la façade Sud
- 🏰 Travaux de maçonnerie et de carrelage réalisés par l'entreprise De Oliveira Constructions
- 🏰 Travaux de sanitaire effectués par l'entreprise de M. Yvan Genoud

Chalet Bon Riau

- 🏰 Crépissage des murs extérieurs exécuté par l'entreprise De Oliveira Constructions
- 🏰 Déplacement d'un bassin
- 🏰 Pose d'une chambre d'eau et d'une conduite pour l'alimentation du bassin par les services des eaux et de la voirie

Chalet Borbuintze

- 🏰 Réfection d'un pan de toit en tavillon sur la face Nord effectuée par l'entreprise de M. Lucien Carrel

Chalet La Riondonneire

- Réfection de deux pans de toit en tavillon sur les faces Sud et Est effectuée par l'entreprise de M. Lucien Carrel

Chalet Bellechaux

- Réfection d'un pan de toit en tavillon sur la face Nord effectuée par l'entreprise de M. Lucien Carrel



Chalet des Pueys

- Réfection de la route d'accès par un surfacage effectué par l'entreprise Pittet Chatelan SA

Chalet Le Supela

- Réfection de la route d'accès par un surfacage effectué par l'entreprise Pittet Chatelan SA

Visite du feu

Afin d'être en conformité avec les directives de la police du feu, le Commandant du feu, accompagné du ramoneur, a contrôlé toutes les bornes des chalets communaux.

Syndicats

Nous avons sur la Commune trois syndicats privés : Syndicat de Bellechaux, Syndicat du Perry et Syndicat du Mont Corbetta. La Commune est représentée dans les comités de ces syndicats et participe financièrement aux travaux d'entretien et de rénovation.

Conclusion

La Commune de Châtel-St-Denis peut être fière de ses chalets d'alpage. Les couvertures en tavillon et les bâtiments sont actuellement en très bon état.

ENDIGUEMENT

Chantier de la Veveysse

Situation : curage à la Menzi

Entre la chute située derrière le Service des eaux et celle située derrière l'ancienne déchetterie, on observait un dépôt de matériaux en rive droite, composé de terre et de saules, ainsi qu'une érosion de la berge en rive gauche, mettant en danger la stabilité du mur de soutènement derrière le bâtiment de la voirie. Localement, le profil hydraulique est diminué et rend possible un débordement sur la rive droite, qui pourrait atteindre les abords du parking PSS inférieur. Une pêche électrique a été effectuée au préalable.



Mesures : mise au profil du lit et extraction partielle de matériaux.

Travaux terminés à la fin avril 2015.

Réalisation : Surchat Construction SA

Etude du ruisseau du Radzy

Situation : ruisseau de Radzy, les Rosalys

Le ruisseau de Radzy présente un risque de coulées de boues et de crues pouvant mettre en danger les constructions existantes situées en aval.

Mesures : le concept précise la gestion du transport solide qui est produit en conséquence d'un événement de glissement : étalement du débit liquide sur le cône de déjection par élargissement du profil d'écoulement et aménagement d'une digue de la capacité d'un événement centennal.

Etude terminée en décembre 2015.

Réalisation : Geosud SA



Chantier du passage à gué des Guedères

Situation : réfection des berges aval et amonts du passage à gué

Les fortes précipitations du début mai 2015 ont érodé les berges du passage à gué. Sans intervention, à la prochaine crue, le risque était élevé que ce passage disparaisse.

Mesures : réfection des berges aval et amonts par la pose d'environ 50 tonnes de blocs d'enrochement de 600 à 800 litres.

Travaux terminés en juillet 2015.

La famille Robert et Denise Savoy, propriétaire de l'alpage, a également participé aux frais.

Réalisation : Etienne Rouge SA



Etude de la variante retenue Cierne des Paccots

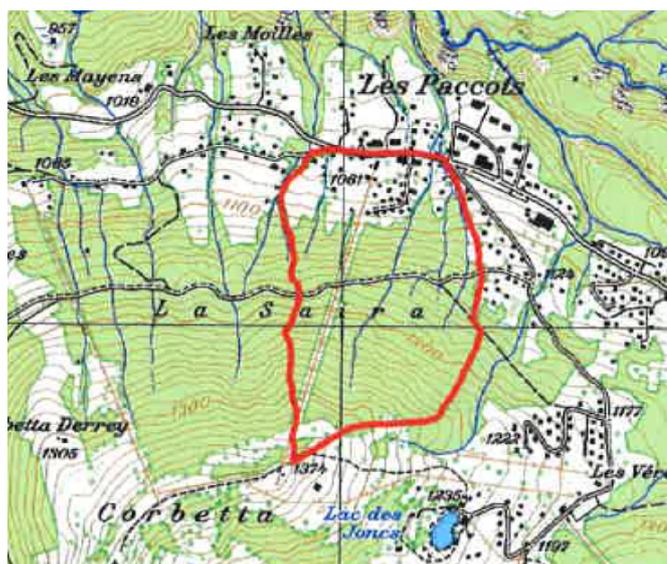
Situation : étude de la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Saira.

Cette étude préliminaire détaille la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.

Mesures : cette étude propose un concept unique pour la gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.

Complément d'étude de la variante retenue en cours au début 2016.

Réalisation : Entreprise Geosud SA



Chantier Les Rosalys

Situation : réouverture du ruisseau

Suite à l'orage violent du 15 mai 2015 dans la région des Paccots, l'érosion des berges produite par la force de l'eau a déboîté le tuyau ciment existant.

Mesures : réouverture du ruisseau et évacuation de l'ancien tuyau en ciment. L'eau peut maintenant couler librement.



Travaux terminés en août 2015.

Réalisation : Service forestier communal et François Bossel SA

Etude de la réouverture du ruisseau du Chêne

Situation : remise à ciel ouvert

Le ruisseau du Chêne est situé à l'Est du canal de Lussy. Actuellement mis sous conduite pour traverser les zones agricoles et à bâtir, la planification de la Section lac et cours d'eau du canton (SLCE) propose sa dérivation vers le canal de Lussy par remise à ciel ouvert, traversant le lieu-dit « L'Etang ». Cette remise à ciel ouvert est inscrite dans le PAL.

Mesures : création d'une liaison pour le passage sous la route cantonale, définition du profil permettant l'écoulement des différents débits, aménagement des berges et de l'embouchure et création d'un accès agricole en rive gauche.



Etude terminée en juin 2015.

Réalisation : Bureau Triform SA

Intempéries conséquentes du 1^{er} mai 2015

Situation : catastrophique pendant trois jours depuis le 1^{er} mai 2015.

Le sol a absorbé la pluie soutenue durant toute la journée du vendredi et est devenu rapidement saturé d'eau. Puis, les précipitations se sont maintenues le samedi et le dimanche matin. Les conduites et ruisseaux sont arrivés à pleine charge pendant la nuit de vendredi à samedi.

Les débordements, charriages et obstructions ont créé des inondations, glissements et détériorations de toutes sortes.

Mesures : d'urgences en engageant plusieurs pelles araignées ainsi que les services technique, de la voirie, du feu et des forêts.

Travaux de remise en état terminés en novembre 2015.



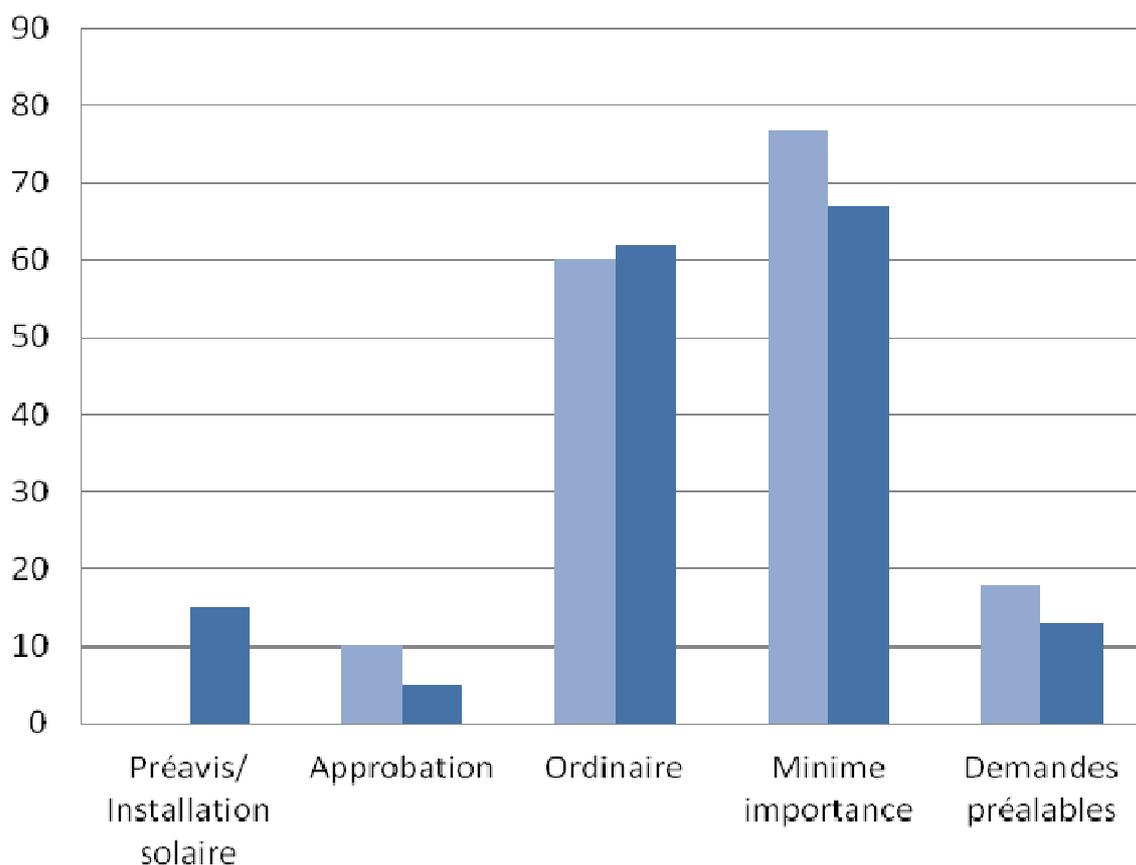
CONSTRUCTIONS

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2015

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2014	DOSSIERS DEPOSES EN 2015
Préavis / Installation solaire	0	15
Approbation	10	5
Ordinaire	60	62
Minime importance	77	67
Demandes préalables	18	13
TOTAUX	165	162

Graphique

- Dossiers déposés en 2014
- Dossiers déposés en 2015



FEU

L'année 2015, année de perfectionnement et d'attente, nombreuses de nos demandes ont été honorées par les Conseils communaux de Châtel-St-Denis et de Remaufens, ainsi que par l'ECAB. Différents changements sont ainsi intervenus, notamment :

- 🛡 Conception et fabrication par le Service de la voirie d'une nouvelle remorque appui protection respiratoire et logistique, chef de commission Plt Patrick Berthoud
- 🛡 Remplacement de la MP type 2 de 1966 par un MP Magirus automatique
- 🛡 Continuation du chiffrage du CFC3 pour la caserne, chef de commission Major Julien Rey
- 🛡 Mise sur pied du troisième cours machiniste-Veveyse par la fédération du district de la Veveyse
- 🛡 Mise en place du 56^{ème} tube à clé Sybox. Remerciements : Cap Bertrand Vienne
- 🛡 Mise en place d'une commission pour le renouvellement du véhicule de protection respiratoire, chef de commission Plt Patrick Berthoud
- 🛡 Début du chantier de la nouvelle caserne au mois de juin
- 🛡 Quatrième année dite de fusion entre les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens

Activités et exercices

- 🛡 Organisation du cours des chefs d'intervention du district
- 🛡 Organisation de deux cours de chef de groupe pour l'ECAB
- 🛡 Exercice d'automne sous forme de démonstration sur la Place d'Armes à l'occasion des 50 ans des CR du canton de Fribourg
- 🛡 Une multitude de séances pour la future caserne
- 🛡 1 séance d'officiers
- 🛡 4 séances d'Etat-major
- 🛡 2 exercices pour les chauffeurs machinistes
- 🛡 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire
- 🛡 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires
- 🛡 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposée
- 🛡 1 exercice sanitaire
- 🛡 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR
- 🛡 1 exercice machiniste MP type 2
- 🛡 Exercice en collaboration avec la Colonne de Secours et la Rega
- 🛡 15 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises
- 🛡 9 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort
- 🛡 2 jours pour la semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse
- 🛡 2 après-midis pour le Passeport Vacances
- 🛡 5 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu

Je remercie chaleureusement toute l'équipe du Téléthon de leur engagement, ce qui a permis de récolter la somme d'environ Fr. 9'000.-.

Sinistres et interventions

Lors de l'année 2015, le corps des sapeurs-pompiers et centre de renfort de Châtel-St-Denis a répondu à 113 appels contre 96 en 2014, 97 en 2013, 115 en 2012, (86 en 2011, 108 en 2010, 71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).

Sur 113 interventions, représentant 2'500 heures soldées, 86 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 17 pour le renfort du district, 6 pour l'autoroute et finalement 4 renfort sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

Sur 113 interventions, 52 % se sont passées durant la semaine et en journée, 12 % pendant la nuit en semaine, 36 % se sont déroulées pendant le week-end.

De ce fait, on peut considérer que le nombre d'interventions en général augmentent chaque année.

Statistiques des interventions 2015

Les interventions sont réparties comme suit :

Pour les 31 engagements « feu » :

-  9 alarmes automatiques incendies, 17 en 2014
-  8 feux de bâtiments et cheminées, 19 en 2014
-  7 feux de véhicules, 7 en 2014
-  7 interventions diverses

Pour le reste des 82 engagements :

-  39 inondations, 13 en 2014
-  9 secours routiers et désincarcérations, 0 en 2014
-  20 hydrocarbures, 21 en 2014
-  14 interventions diverses, 10 en 2014

Pour cette année, je constate une augmentation des interventions. Les éléments naturels nous jouent de vilains tours.

Statistiques des heures 2015

Au niveau des heures que nous avons effectuées, les statistiques sont les suivantes :

-  1'044 jours de piquets soldés
-  1'436 heures d'exercices de piquet
-  826 heures d'exercices de protection respiratoire
-  1'188 heures de cours de cadres et exercices courants
-  248 heures de cours chauffeurs et formation de base
-  240 heures de conduite
-  197 heures de cours sanitaire

Interventions importantes 2015

-  27 avril Inondations-prévention : intempéries
-  28 avril Voiture en feu dans une carrosserie
-  1^{er} mai Inondations-prévention : intempéries

-  31 mai Désincarcération d'une personne décédée à Bossonnens
-  28 juin Défibrillation à Attalens
-  14 juillet Fuite de gaz, gare de Bossonnens
-  20 août Feu de voiture sous couvert, les Monts-de-Corsier
-  31 août Feu d'habitation à Châtel-St-Denis
-  19 septembre Défibrillation à Châtel-St-Denis
-  6 décembre Défibrillation à Attalens

Cours cantonaux et fédéraux

-  Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Vuadens. Participants : sapeurs Laurent Rémi et Julien Currat
-  Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Guin et Büren. Un instructeur du Corps. Participants : sapeurs Jérôme Liaudat, Lionel Pilloud, Arnaud Murisier, Henri Maillard, Vassili Genoud, Ophélie Surchat, Vanessa Valenzano, Sébastien Genoud, Gilles Pache et Bruno Do Carmo
-  Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Büren. Participants : Lt Julien Cottet, Lt Roland Genoud, Cpl Simon Bongard, Samuel Berset et Elodie Perrin
-  Cours de chefs de groupe, 4 jours à Les Paccots. Trois instructeurs du Corps. Participants: sapeurs Sylvain Favre, Steeve Robatel, Jessica Guillaume et Laura Valenzano
-  Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap Pierre-Alain Thürler, trois instructeurs du Corps et au matériel Lt Didier Tâche. Participants : sapeurs Vassili Genoud, Julien Currat, Henri Maillard, Ophélie Surchat, Vanessa Valenzano, Cpl Gilles Pache et Sylvain Favre
-  Cours échelle remorquable, 3 jours à Villars-sur-Glâne. Participants: Cpl Julien Tinguely et Elodie Perrin
-  Cours de chef d'intervention du district de la Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. 3 instructeurs du Corps, Sgtn Christian Berthoud Participants: Cap Pierre-Alain Thürler et Bertrand Vienne, Plt Stephan Surchat, Mehdi Genoud, Julien Genoud, Partrick Berthoud, Nicolas Liaudat, Lt Mathieu Chappot, Yanis Museaux, Antoine Pilloud, Roland Genoud, Thomas Cantin, Alexandre Von Büren, Didier Tâche, Julien Cottet, Christoph Mota, Vincent Genoud, Nicolas Perrin et Raphaël Gingins
-  Cours de perfectionnement pour chef d'intervention, 1 jour à Le Mouret. Participants: Lt Roland Genoud et Alexandre von Büren
-  Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort annulé
-  Cours formation, 4 jours, Cpl Elodie Perrin
-  Cours pour préposé protection respiratoire, 1 jour à Romont : Cpl Matthias Déjardin
-  Cours pour officiers protection respiratoire, 2 jours, Lt Vincent Genoud et Julien Cottet
-  Cours pour nouveau Cdt / RCdt : Lt Didier Tâche et Vincent Genoud
-  Cours de perfectionnement pour instructeurs, 3 instructeurs du Corps, Cap Raoul Genoud, Cap Philippe Rayroud et Maj Julien Rey
-  Sélection instructeurs phase 3 réussie, Lt Mathieu Chappot

Pour finir, je vous informe que Vanessa Valenzano a intégré le groupe de mesure du CR de Fribourg pour la défense chimique, radiologique et biologique.

Nominations et promotions

Avec l'accord et la proposition de l'Etat-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2016 au grade de Caporal / sous-officier :

Jessica Guillaume, Laura Valenzano, Sylvain Favre et Steve Robatel

Démissions

- 🏆 Le sergent Alexandre Pilloud, membre du CR, 29 ans de service
- 🏆 Le sergent Olivier Maillard, membre du CR, 28 ans de service

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique, meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 11 autres personnes qui ont quitté le corps local et centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Effectif au 1^{er} janvier 2016

- 🏆 Châtel-St-Denis et Remaufens : 101 sapeurs-pompiers, dont 8 dames



EAUX

Remplacement de conduites sur le réseau en 2015

 Rte des Pléiades	155 m PE Ø 160 mm
 Rte de Vevey	65 m PE Ø 250 mm
 Centre de renfort, Rte de Montreux	63 m PE Ø 200 mm
Total :	283 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2015

 Centre de renfort, Rte de Montreux	77 m PE Ø 200 mm
 Chemin des Sires	95 m PE Ø 160 mm
 Chemin de Montmoirin	280 m PE Ø 160 mm
Total :	452 m

Réparations de conduites sur le réseau en 2015

 07.01.2015 : Secteur les Joncs, fuite sur fonte ductile 100 mm
 09.01.2015 : Secteur Prayoud, fuite sur fonte ductile 100 mm
 14.01.2015 : Chemin de la Rocasse, fuite sur fonte ductile 150 mm
 17.06.2015 : Avenue de la Gare, fuite sur fonte ductile 100 mm
 02.07.2015 : Chemin de Montmoirin, fuite sur PE 63 mm
 13.07.2015 : Chemin de la Traversière, fuite sur fonte ductile 200 mm
 19.09.2015 : Secteur la Frasse, fuite sur fonte ductile 100 mm

Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2015

 Centre de renfort, en chantier, n°attribué 183
 Chemin des Sires, en chantier, n°attribué 184

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2015

 Châtel-St-Denis :	181
 Les Paccots :	58
 La Frasse :	<u>11</u>
Total :	250

Révision des hydrantes en 2015

 Total :	26
---	----

Travaux annuels (manœuvre)

Total :	250
---------	-----

Total des réducteurs de pression en 2015

 Total :	26
---	----

Révision des réducteurs de pression en 2015

 Total : 3

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 23

Total des purgeurs aérateurs en 2015

 Total : 41

Révision des purgeurs aérateurs en 2015

 Total : 12

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 29

Nouveaux abonnés en 2015

 Total : 14

Nombre d'abonnés en 2015

 Total : 1603

Demande de raccordement au 31.12.2015

 Total : 26

Sources

 669'524 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau

Analyses

 47 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable

 Programme : 34 échantillons, réservoirs : 9 échantillons, mise en service nouvelle conduite : 4 échantillons

Décompte d'eau facturée en 2015

 Total : 534'655 m³

L'été 2015 a été caniculaire. La consommation d'eau a fortement augmenté en juillet alors que le débit de nos sources était en diminution. Malgré cette situation préoccupante, la distribution publique d'eau a pu se faire sans imposer des restrictions à la population châteloise.

Le Service des eaux a suivi quotidiennement les volumes de production et de consommation et a pris les mesures adéquates pour garantir l'approvisionnement en eau.

Echange d'eau entre les réseaux du SIGE et de Châtel-St-Denis

De Châtel-St-Denis vers le SIGE :	2'865 m ³
Du SIGE vers Châtel-St-Denis :	686 m ³

Achat d'eau selon contrat avec la commune de Remaufens

Prévu selon contrat :	25'920 m ³
Pris en 2015 :	3'222 m ³

Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

Plan en cours de réalisation par le bureau d'ingénieurs Ribi SA

Investissements en cours en 2015

Pré du Tennis : extension du réseau	→	Pas débuté
Es Crêts : extension du réseau	→	Pas débuté
Rte des Pléiades : remplacement de conduite	→	Travaux terminés en 2015
Rte de Vevey : remplacement de conduite	→	Travaux terminés en 2015
Réservoir de Borbuintze : assainissement	→	Compte bouclé en 2015
Remplacement du véhicule du service	→	Compte bouclé en 2015
Centre de renfort, Rte de Montreux	→	Débuté en 2015

Assainissement du réservoir de Borbuintze



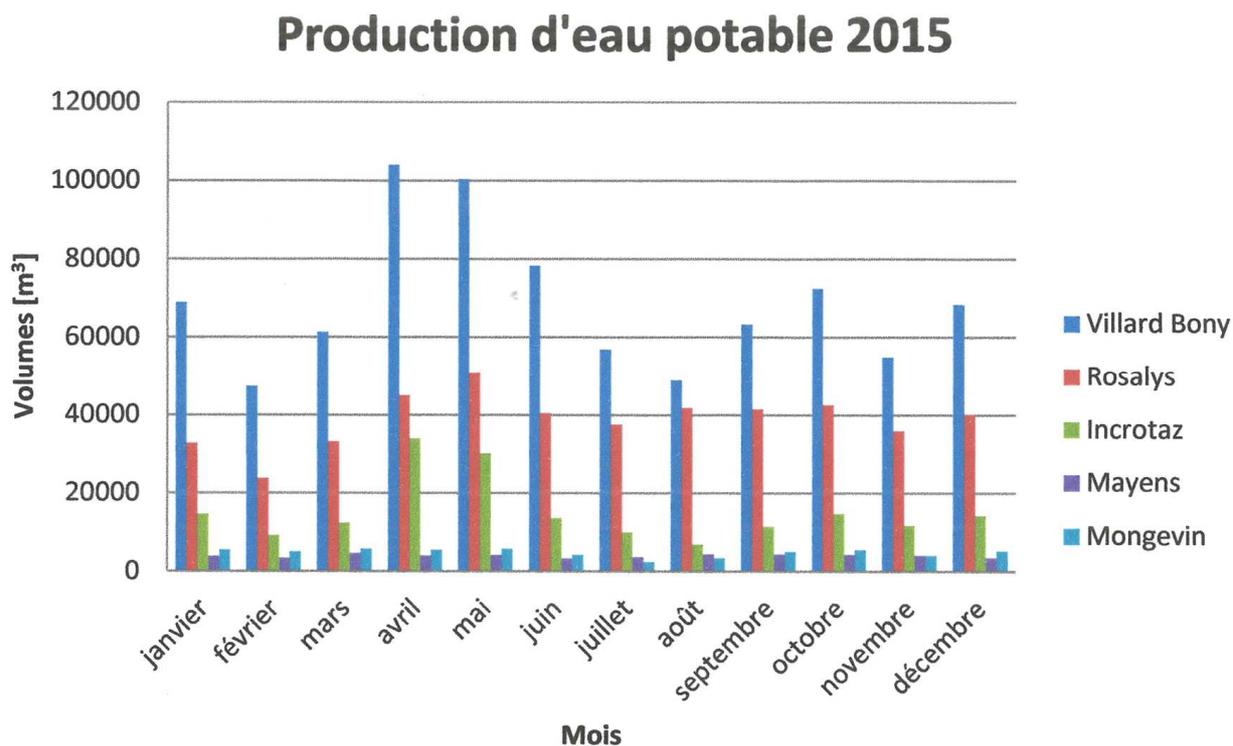
Nouveau véhicule du service



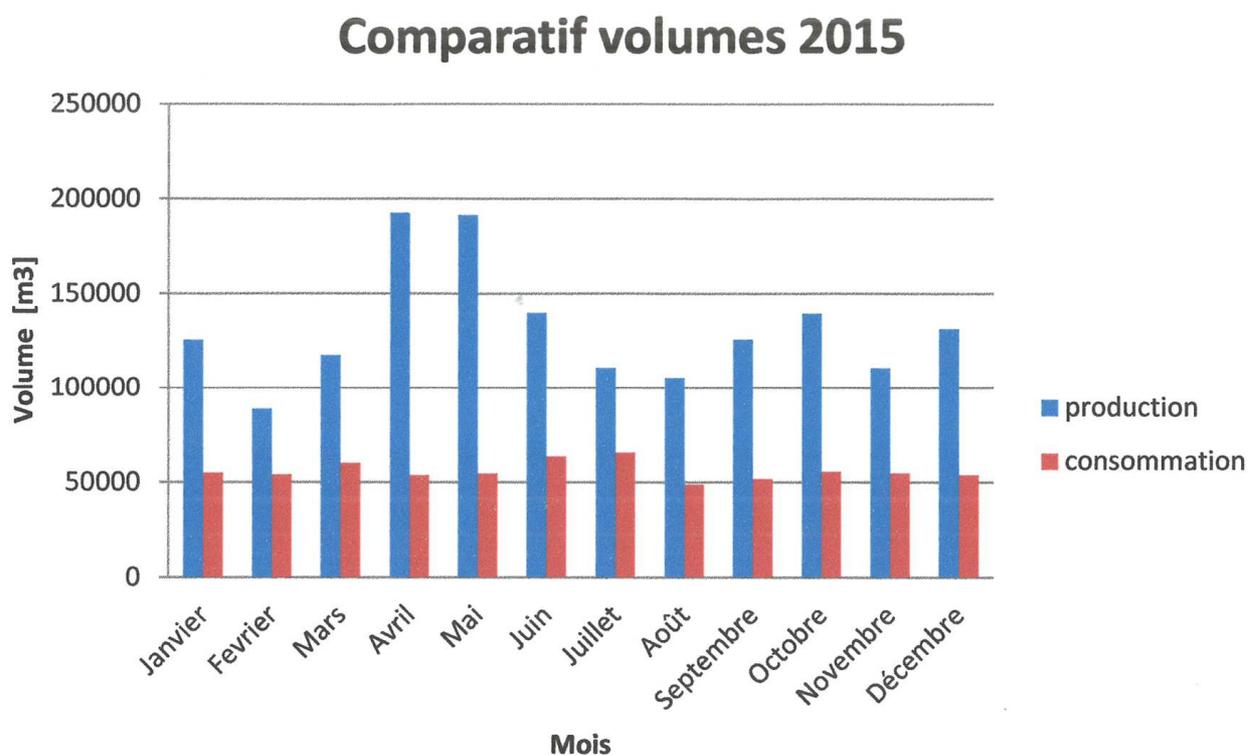
Chantier Route de Vevey



Volume annuel des sources



Comparatif du débit des sources et de la consommation



EPURATION DES EAUX

Construction et étude de collecteurs communaux

Les Moilles Etude d'assainissement	Collecteur EU 380 m1 Refoulement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention	- Devis général : 04.03.2011 - Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 - Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 - Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple - Adjudication au bureau d'ingénieurs : 18.02.2015 2015 : attente de la décision du Tribunal cantonal suite à un recours au PAL
Fossiaux-Coula, exutoire au Tatreil Etude d'assainissement EC	Collecteur EC 295 m1 Bassin de rétention 475 m3	- Devis général : 29.09.2011 - Crédit d'investissement : CG du 01.12.2011 - Adjudication au bureau d'ingénieurs : 08.02.2012 2015 : attente du projet d'exécution du déplacement de la gare pour continuer l'étude de détail
Montmoirin-Champ du Riaux Rétention EC	Bassin de rétention	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau 2015 : ni étude, ni travaux. Reprise de l'étude en 2016
En Ayoux Assainissement EU	Collecteur EU 500 m1 Collecteur EC 55 m1 Conduite de refoulement 260m1	- Devis général : 10.10.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande de permis de construire : 18.10.2013 - Obtention du permis de construire : 08.04.2014 2015 : travaux en attente
Dailles-Rosalys Assainissement EU et EC	Collecteur EU 150 m1 Collecteur EC 150 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Demande de permis de construire : 27.06.2014 - Adjudication des travaux : 23.07.2014 - Obtention du permis de construire : 17.09.2014 - Début du chantier : 06.10.2014 2015 : fin des travaux et réception le 15.12.2015
Paccots-Braseyres Etude EC	Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 2015 : mise à l'enquête publiée le 30.10.2015, dossier en cours de procédure pour l'obtention du permis de construire

Rte de Montreux Etude EU et EC	Bassin de rétention Collecteur EU Collecteur EC	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Mise à l'enquête publiée le 08.05.2015 - Demande d'autorisation anticipée de débiter les travaux délivrée le 04.11.2015 - En attente du permis de construire - Les travaux sont en cours de réalisation
PGEE Etude	Adaptation à la révision générale du PAL	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 2015 : étude de détail en cours
En Bellière Etude	Bassin de rétention	2015 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs

Entretien du réseau et STAP en 2015

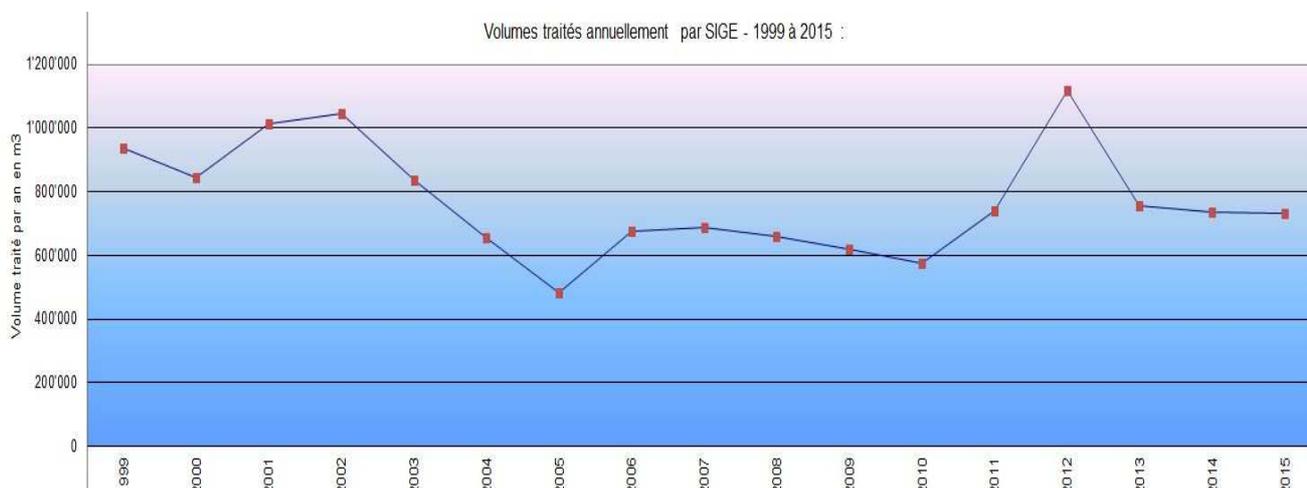
- 🏰 Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel
- 🏰 Curage et inspection vidéo de collecteurs : Les Pueys, La Frasse, Bellechaux, Parking PSS, Ch. des Misets, Rte de la Bria, Ch. de l'Eglise, Rte du Lac Lussy-Les Lécheires, Rte de Montreux, Rte de Pra-de-Plan, Rte des Dailles et Ch. de Crey-Derrey
- 🏰 Curage et vidanges grilles
- 🏰 Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie
- 🏰 Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie
- 🏰 Entretien par SIGE, unité Assainissement = 512 heures
- 🏰 Entretien par SIGE, unité Maintenance = 124 heures
- 🏰 Entretien par SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 72 heures

Raccordements privés en 2015

(selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- 🏰 Bâtiments neufs : 11
- 🏰 Bâtiments existants : 8

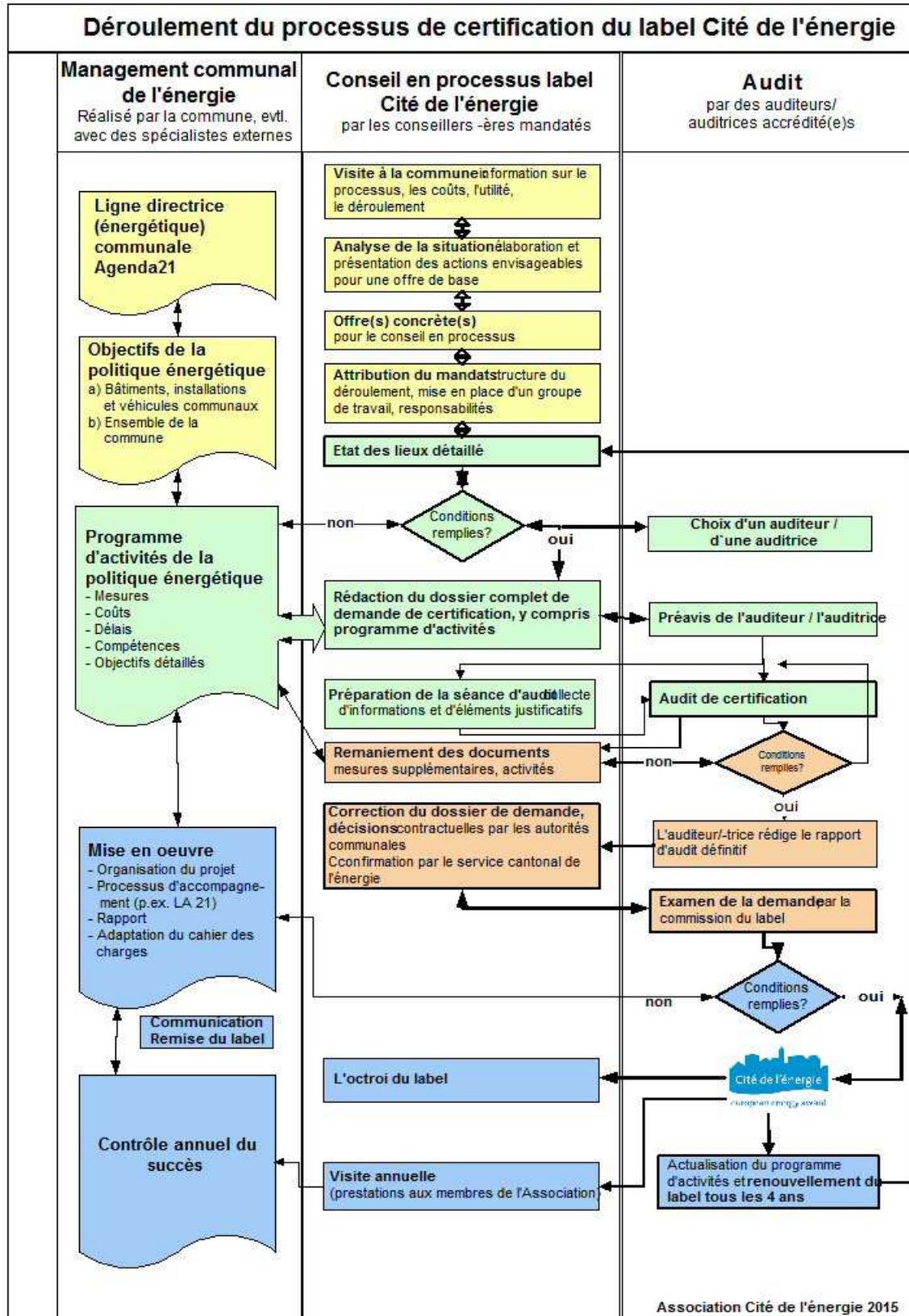
Infographie



ENERGIE

Actions réalisées en 2015

Après 7 ans de certification à l'association « Cité de l'Énergie », la Commune de Châtel-St-Denis a procédé en 2015, lors de plusieurs séances avec Mme Michelle Monti, conseillère Cité de l'énergie, à la préparation du ré-audit agendé au début 2016. Ce dernier nous permettra de poursuivre notre politique énergétique pour les 5 prochaines années.



Pour l'élaboration du programme de politique énergétique, il faut tenir compte des éléments suivants :

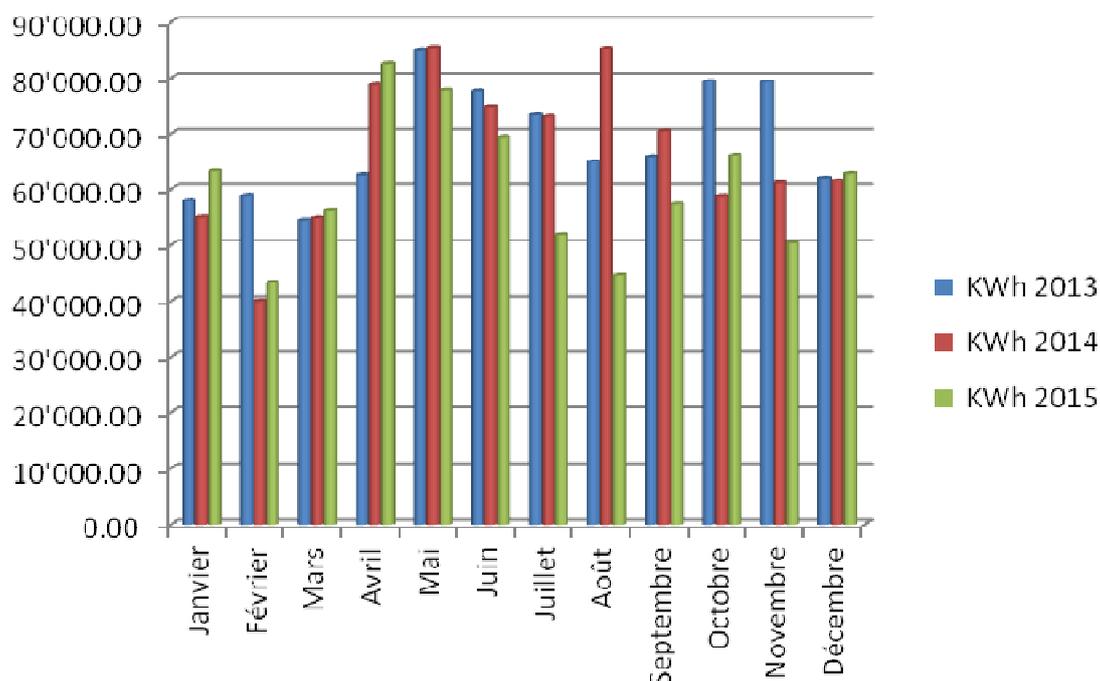
- 🏰 Il s'étend sur une durée de 4 ans minimum (correspond à l'intervalle jusqu'au prochain re-audit).
- 🏰 Les mesures doivent reposer sur des objectifs formulés, respectivement sur des lignes directrices, et être décrites précisément.
- 🏰 Les responsabilités doivent être attribuées.
- 🏰 La mise en œuvre des actions doit être planifiée (avec des étapes dans l'année).
- 🏰 Chaque action doit être chiffrée en termes de coûts et les moyens financiers nécessaires à la première étape doivent être budgétés.

La remise du label est prévue au deuxième trimestre 2016.

Autres considérations concernant l'année 2015 :

- 🏰 La Commune de Châtel-St-Denis a subventionné 11 vélos électriques pour un montant de Fr. 2'200.-.
- 🏰 Le collaborateur responsable de l'énergie, M. Julien Rey, a réussi avec succès l'examen final pour l'obtention d'un brevet en Cité de l'énergie, appelé « CAS Cité de l'énergie », après avoir suivi 20 jours de cours durant le premier semestre 2015.
- 🏰 Le système d'adduction d'eau communale est gravitaire et permet d'effectuer du turbinage au moyen d'une turbine Pelton à contre-pression. Une production d'environ 726'000 kWh d'électricité verte a été produite en 2015.

Ci-dessous le récapitulatif de la production :



Les grands projets envisagés par la Commune de Châtel-St-Denis s'insérant parfaitement dans la politique énergétique sont les suivants :

1. Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis

La gare actuelle, en impasse, est une anomalie consécutive à la suppression de la ligne Châtel-St-Denis – Vevey, en 1969. De plus, elle ne respecte pas les normes d'accès pour les personnes handicapées. Elle doit être totalement transformée avant 2024.

Le RER Fribourg / Freiburg offre des cadences de 30 minutes sur toutes les lignes et des rames modernes circulent entre Bulle, Châtel-St-Denis et Palézieux depuis 2015. Le repositionnement de la gare permettra de gagner 4 minutes sur le temps de parcours entre Bulle et Palézieux.

Le projet retenu, issu du Bureau Eric Maria architectes à Genève, permet de répondre aux attentes des TPF et de la Commune pour finalement :

1. Garantir l'équilibre entre nouveaux espaces et quartiers existants
2. Développer la ville par étapes et d'une manière coordonnée (environ 20 ans)
3. Réussir l'intégration de la nouvelle gare dans la ville
4. Améliorer la qualité d'accueil des voyageurs dans la nouvelle gare

2. Turbinage de la Veveyse en rive gauche

Un montant a été attribué pour l'étude de la rive gauche de la Veveyse. Dans un futur proche, il y aura lieu d'assainir les anciennes conduites et d'installer une turbine pour produire de l'électricité verte dans un nouveau réservoir situé au Scé.

3. Géothermie de moyenne profondeur (CAD) pour les nouveaux quartiers

Pour notre Commune, il est évident que le virage énergétique a déjà été pris et dans ce sens nous sommes à la recherche de nouvelles énergies renouvelables. La géothermie de moyenne profondeur serait idéale pour chauffer de futurs quartiers. MM. Vinard et Bianchetti, du bureau Swiss TerraPower, ont donné, le 26 février 2015, une conférence intitulée « Géothermie à vocation thermique » à toutes les communes de la Veveyse, réunies pour l'occasion à la salle de l'Aigle dans le but d'une coopération régionale.

4. Bornes de recharge pour les véhicules électriques

La mobilité électrique est un enjeu majeur de la société actuelle. La réduction des émissions de CO2 est divisée par huit entre une voiture diesel et une voiture électrique. De plus en plus de conducteurs achètent des voitures électriques, mais il faut pouvoir s'approvisionner en électricité rapidement et en quantité suffisante. Pour ce faire et dès 2016, la Commune de Châtel-St-Denis équipera trois endroits stratégiques de la ville avec des bornes de recharge semi-rapide (entre 30 minutes à 2 heures).

5. Installation d'éoliennes

Dans un contexte cantonal voire fédéral, le projet éolien du Schwyberg (10 éoliennes de 2 MW chacune), en partenariat avec les communes fribourgeoises de Planfayon et de Plasselb, est bloqué au niveau du Tribunal fédéral à cause d'oppositions.

Pour le projet éolien sur la Commune de Châtel-St-Denis, une présentation générale a eu lieu en 2007. Des mesures ont été faites pendant plusieurs mois dans le secteur Teysachaux / Vuipay-Dessus. Ces mesures sont concluantes.

D'autre part, la Commune de Châtel-St-Denis ne paierait rien pour l'investissement et posséderait une part d'actionariat dans la future société d'exploitation. Cette part sera à définir ultérieurement au moment de la création de cette société.

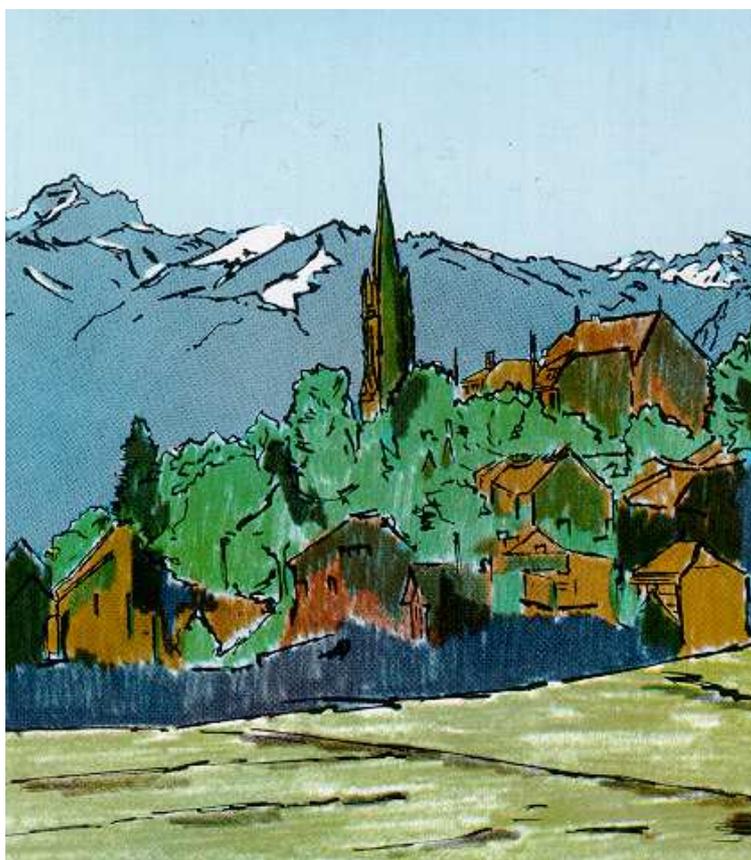
6. Densification du chauffage à distance à bois

A l'avenir, le périmètre du chauffage à distance à bois ne sera pas étendu, mais densifié par la prospection de propriétaires intéressés au raccordement (Commune et EBL). A terme, il faudra un peu plus de 12'000 m3 de plaquettes de bois.

7. Panneaux photovoltaïques selon les opportunités

Tous les nouveaux bâtiments construits par la Commune seront à l'avenir équipés de panneaux photovoltaïques.

Il est évident que les actions futures, décrites ci-dessus, influenceront le mix énergétique cantonal.

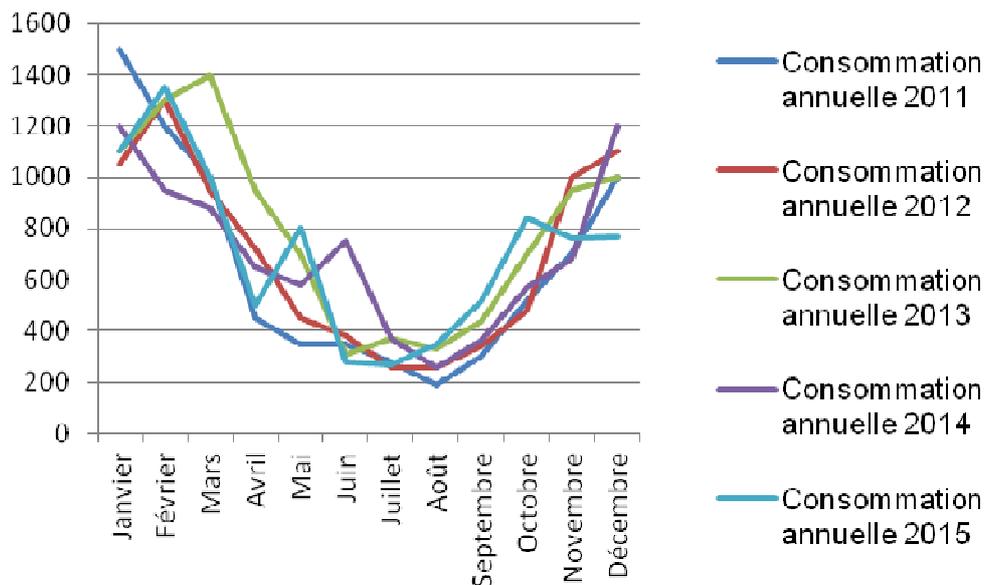


CENTRALE DE CHAUFFAGE A DISTANCE

Voici les chiffres comparatifs après cinq années de production de chaleur.

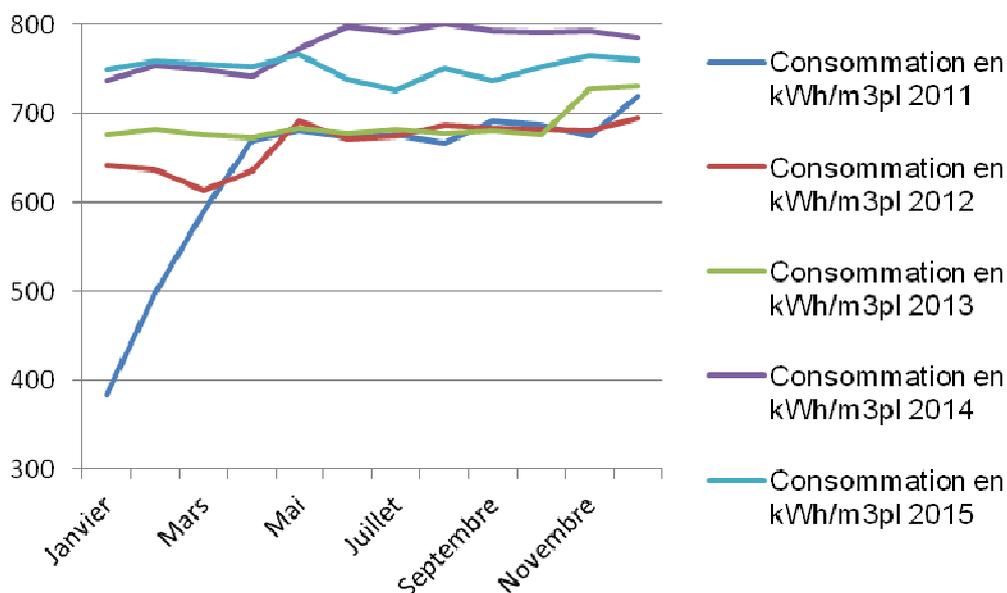
Consommation de combustible en m3pl

Consommation annuelle 2011 à 2015



Rendement en kWh/m3pl

Rendement en kWh/m3pl 2011 à 2015



Combustible acheté en 2015

- ♣ Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie
- ♣ Pour l'année 2015, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (36.4 %), de scieries de la région (42.7 %), d'entreprises forestières (2.9 %), du service des autoroutes (3 %) et de divers propriétaires privés (15 %)
- ♣ Le prix d'achat des plaquettes varie entre Fr. 13.- et Fr. 32.- TTC franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- ♣ Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- ♣ Consommation annuelle effective 2015 avec stock : 10'750 m3pl

Durant l'année 2015, la chaufferie a été visitée à trois reprises

- ♣ Semaine thématique de l'école primaire châteloise
- ♣ Visite par la société EWZ, prestations énergétiques
- ♣ M. Marcel Savoy, propriétaire de terrains immobiliers

